



Aumetz

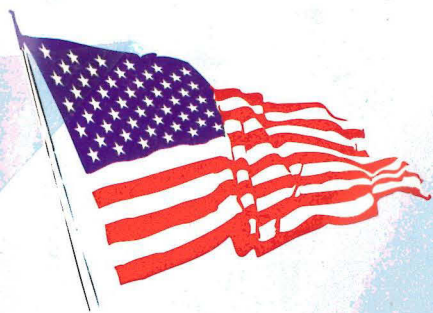


50ème Anniversaire de la Libération

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
AUMETZ



004141 7401



10 septembre 1944 / 1994

Préface

AUMETZ, durant les années de la dernière guerre...

Cet ouvrage voulu par le Conseil Municipal d'AUMETZ, afin de fêter dignement

LE 50^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE NOTRE CITE,

LE 10 SEPTEMBRE 1944,

a été conçu pour que notre jeunesse sache !

Et quand je dis jeunesse, je pense à tous ceux qui n'ont pas largement passé la cinquantaine.

Cette brochure est également livrée à la critique de tous ceux qui ont connu ces événements. Je leur demande d'être magnanimes car nous n'avons pas pu :

- tout dire, pressés par le temps,
- tout écrire, car il nous aurait fallu multiplier cet ouvrage par 4 ou 5,
- tout relater sans réveiller haine et rancœur.

Nous avons également, volontairement, cité le moins possible de noms et en particulier, ne pas nommer les auteurs des témoignages si ce n'est que globalement en fin d'ouvrage.

D'avance, nous vous prions de nous excuser pour les imprécisions, peut-être du manque de rigueur historique et des quelques erreurs qui, ici et là parsèment ce document.

Le manque d'archives abondantes, et le manque d'archives "tout court", notamment celles de l'administration sous l'occupation, nous a cruellement fait défaut.

Nous espérons néanmoins que ce recueil saura vous éclairer et remettre en mémoire ce que d'aucuns ont appelé...

les "HEURES LES PLUS SOMBRES DE NOTRE HISTOIRE".

André WEILER
Maire d'AUMETZ

Le conflit mondial et ses origines

La plus grande tragédie de ce siècle trouve ses origines dans le traité de VERSAILLES de 1918 qui est extrêmement dur à l'égard de l'Allemagne.

- Au plan territorial, elle perd 80.000 km², 8 millions d'habitants et toutes ses colonies ;
- Au plan militaire, elle voit son armée réduite à 100.000 hommes, et ne peut posséder ni blindés, ni aviation, ni artillerie lourde ;
- Au plan économique et financier, l'Allemagne perd la propriété de ses brevets ; doit accorder aux vainqueurs la clause de la nation la plus favorisée et livrer aux Alliés du matériel et des produits agricoles. Rendue responsable par l'article 231 du traité, elle est contrainte de verser de lourdes réparations fixées à 132 milliards de mark-or.

Ainsi l'ancien empire Allemand devient un état mineur à la souveraineté limitée.

Un autre pays se sent frustré, c'est l'Italie. Aucune des revendications territoriales qu'elle a demandées, n'a été satisfaite par les Alliés, dont l'Italie fait pourtant partie. Cela attisera, chez les Italiens, le sentiment d'avoir été frustrés de la victoire.

La crise économique de 1929 atteint de plein fouet dès 1930 l'Europe et en particulier l'Allemagne où 50% de la population est sans emploi ou en emploi précaire.

Exploitant au maximum le mécontentement populaire, le sentiment de frustration provoqué par le traité de VERSAILLES, les chefs fascistes et nazis recruteront leurs premiers adeptes chez les anciens combattants, ceux qui ont l'impression d'avoir été trahis par les dirigeants de leur pays.

Maniant, tour à tour, la persuasion et la terreur envers les opposants, les fascistes étendront peu à peu leur influence et finiront par s'emparer des rouages des pays qui seront les principaux responsables de la seconde guerre mondiale : l'Allemagne, l'Italie.

Dès 1927, 28 des plans de réarmement ont été mis au point. Ils prévoient la mise sur pied d'une armée de 570.000 hommes.

En 1936, HITLER décide de remilitariser la Rhénanie ce qui constitue une violation du traité de VERSAILLES.

En 1938, les Accords de MUNICH signés par la France et la Grande-Bretagne laissent à HITLER les mains libres pour annexer une partie de la Tchécoslovaquie, alliée de la France.


En mars 1938, HITLER annexe l'Autriche. Le 12 mars, l'Autriche est occupée et l'Anschluss ratifiée à 96% par la population allemande et autrichienne. Les démocraties se contentent de protester

En 1939, le 1^{er} septembre, les troupes allemandes pénètrent en Pologne et le 3 septembre, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne.

Après l'invasion de la Pologne, les démocraties vont rester passives et attendre que les Allemands passent à l'attaque. Cette période qu'on a appelée "La drôle de guerre" durera environ 8 mois. L'effet de cette attente interminable sera désastreux sur le moral des troupes franco-anglaises.

En un mois, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg sont occupés. PARIS tombe le 14 juin. Le Maréchal PETAIN demande l'armistice le 22 juin.

Fin juin 1940, la Grande-Bretagne se retrouve donc seule face à la puissance de l'Allemagne nazie.

Modèle N° 1	REPUBLIQUE FRANÇAISE	METROPOLITAIN
		
ORDRE DE MOBILISATION GENERALE		
<hr/>		
<p>Par décret du Président de la République la mobilisation des armées de terre, de mer et de l'air est ordonnée, ainsi que la réquisition des matériels, véhicules, moyens d'alimentation, arsenaux, véhicules automobiles, navires, embarcations, engins de manutention et de tout les moyens nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des moyens militaires d'équipement de ces armées.</p>		
<p>Le premier jour de la mobilisation générale est le</p> <p style="text-align: right;">Samedi 2 Septembre 1939 à Zéro heure</p>		
<p>Tout Français soumis aux obligations militaires doit sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, sous les prescriptions du présent PARCOURS DE MOBILISATION</p>		
<p>Sont visés par le présent ordre : tous les hommes non présents sous les drapeaux et appartenant aux ARMÉES DE TERRE DE MER ET DE L'AIR y compris les INSCRITS MARITIMES, les hommes appartenant aux TROUPES COLONIALES et les hommes du SERVICE AUXILIAIRE.</p>		
<p>Les autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.</p>		
<i>Le Ministre de la Guerre</i>	<i>Le Ministre de l'Air</i>	
<i>Le Ministre de la Marine</i>		

La ligne Maginot



Biographie : André MAGINOT (1877 - 1932)

Né et mort à PARIS. Homme politique français, député de la gauche démocratique en 1910, sous-secrétaire d'Etat à la guerre de décembre 1913 à juin 1914. Blessé pendant la première guerre mondiale. Ministre des colonies (1917 et 1928/1929), des pensions (1920 - 1924), de la guerre (1922 - 1924 et 1929 - 1932), il fit voter la loi du 4 janvier 1930 sur les fortifications qui portent son nom. Il est inhumé en terre lorraine, au cimetière de REVIGNY (Meuse).

A AUMETZ, le début des travaux de construction date de l'automne 1930. Ils vont se prolonger jusqu'en 1937 – quoiqu'une équipe réduite continuera des finitions et l'aménagement jusqu'à fin avril 1940. Ces travaux furent confiés à des entreprises civiles.

Ce fut une aubaine pour notre localité, car n'oublions pas que cette période correspondait à la crise économique des années 30. Des centaines d'Aumessois furent employés comme mineur pour le perçage des galeries, comme terrassier pour les fondations, comme maçon, ferrailleur, coffreur pour les bétons, monteur, mécanicien pour la mécanique des ouvrages et bien d'autres pour les multiples tâches de l'ouvrage.

55859

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Direction de la Sureté Générale
Direction des Services Généraux de
Police d'Alsace et de Lorrains

N° 55859

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CARTE D'IDENTITÉ
délivrée à un *ouvrier* des Travaux de Fortifications
(Instruction Interministérielle du 8 oct. 1930)

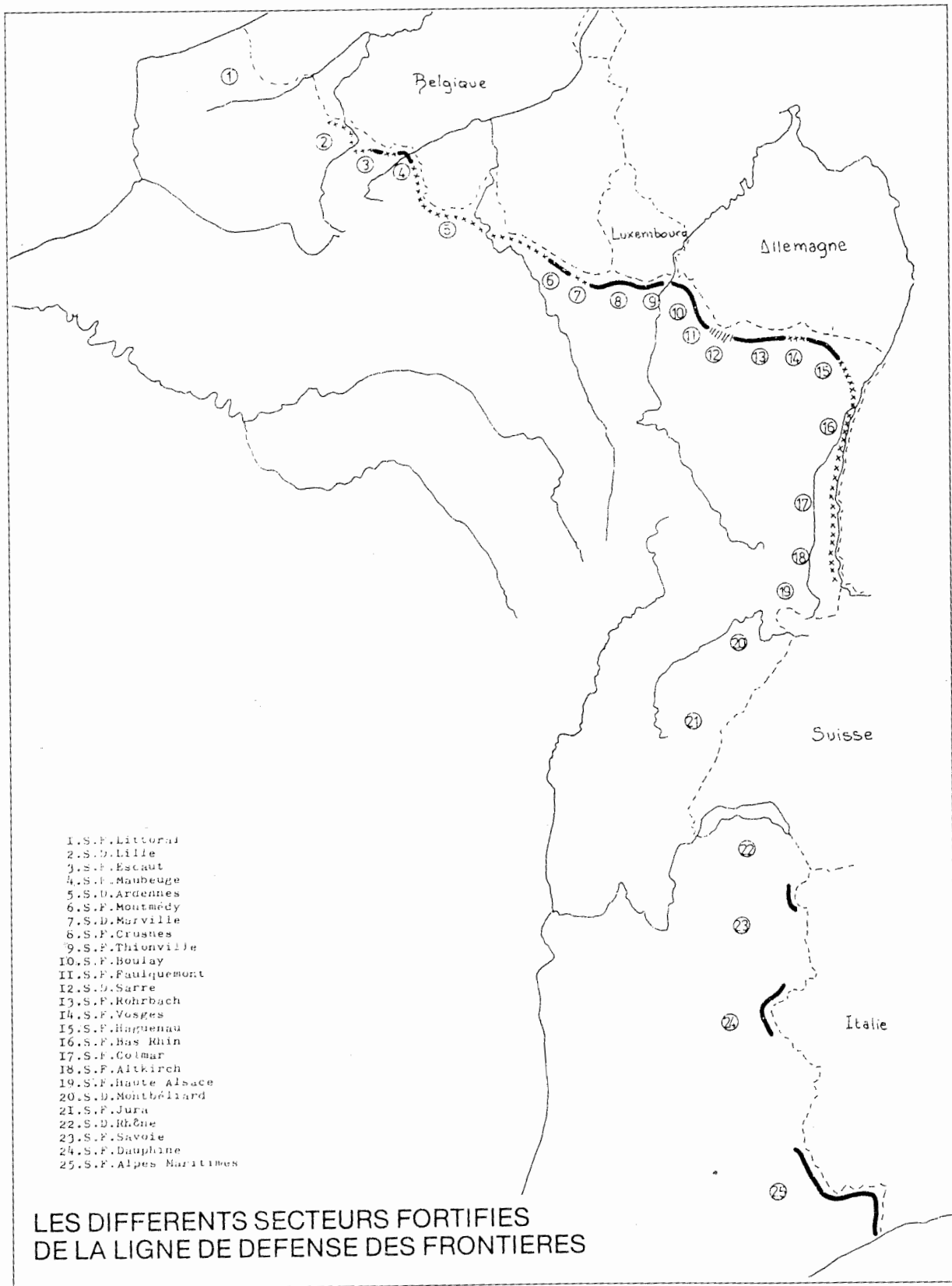
Mr. *Marchand Charles*
Nationalité *française*
Né le *10.7.1880*
à *St. Mihiel Meuse*
Profession *ouvrier*
Strasbourg, le *26.11.1934*

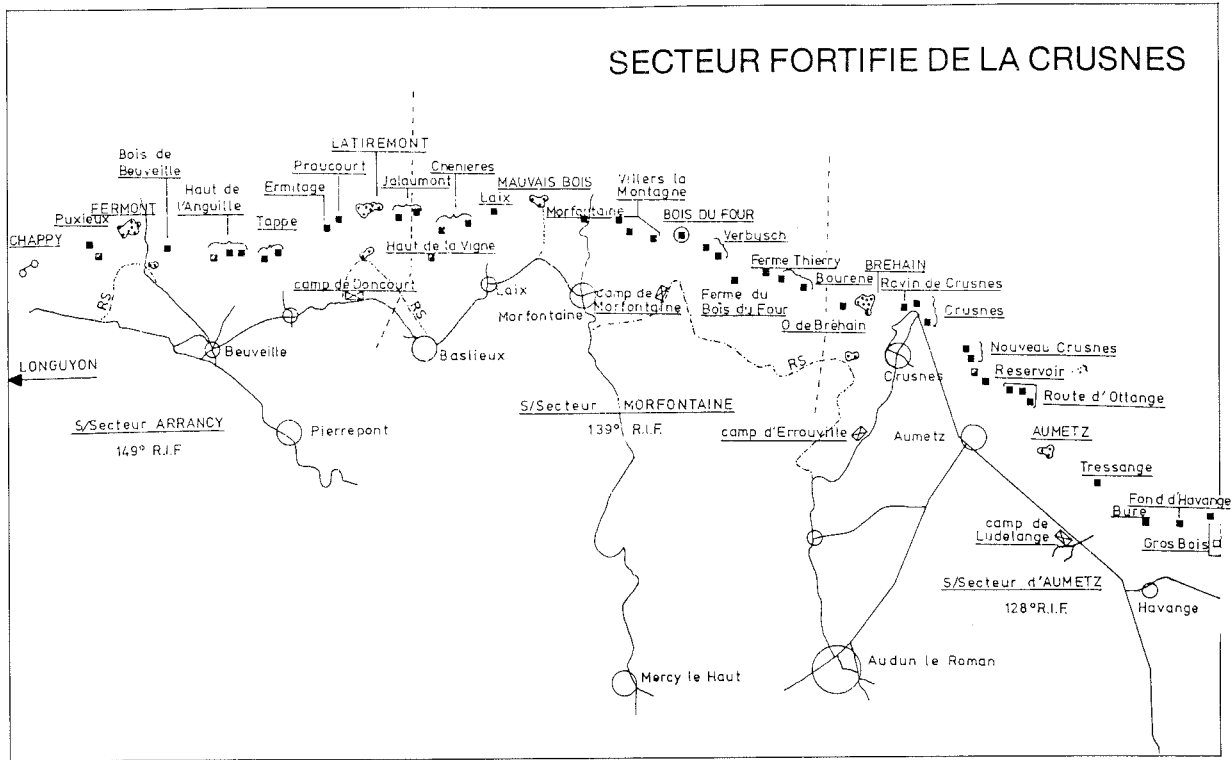
Le Contrôleur Général :
Le Commissaire Divisionnaire

Mumm

Voir au verso

La réglementation (secret défense) était stricte. Des cartes d'identité spéciales permettaient l'accès au chantier.

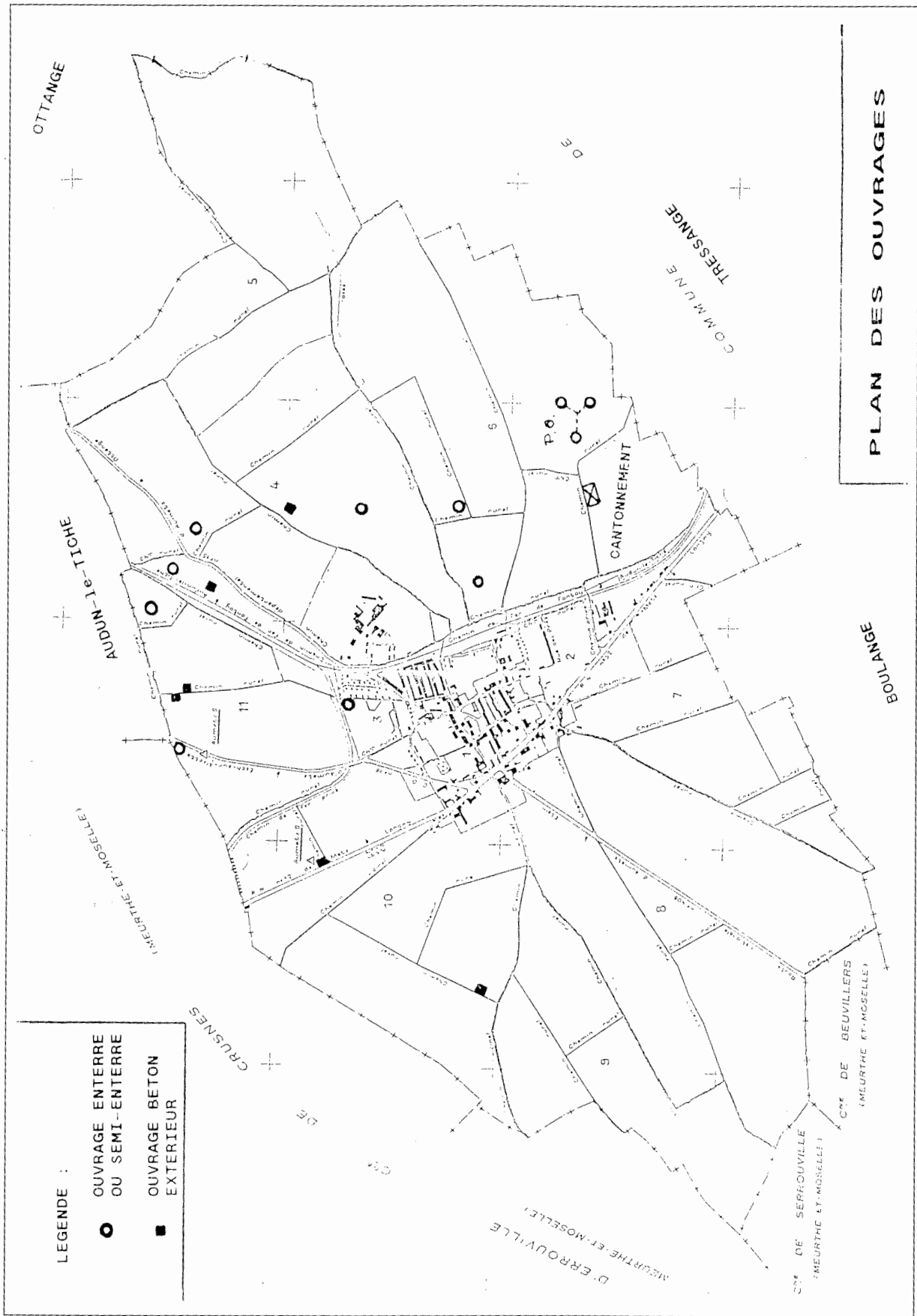




Terrassement
de la casemate
Ottange - Centre



Ouvrage en cours
de construction



PLAN DES OUVRAGES

LEGENDE :

- OUVRAGE ENTERRE OU SEMI-ENTERRE
- OUVRAGE BETON EXTERIEUR

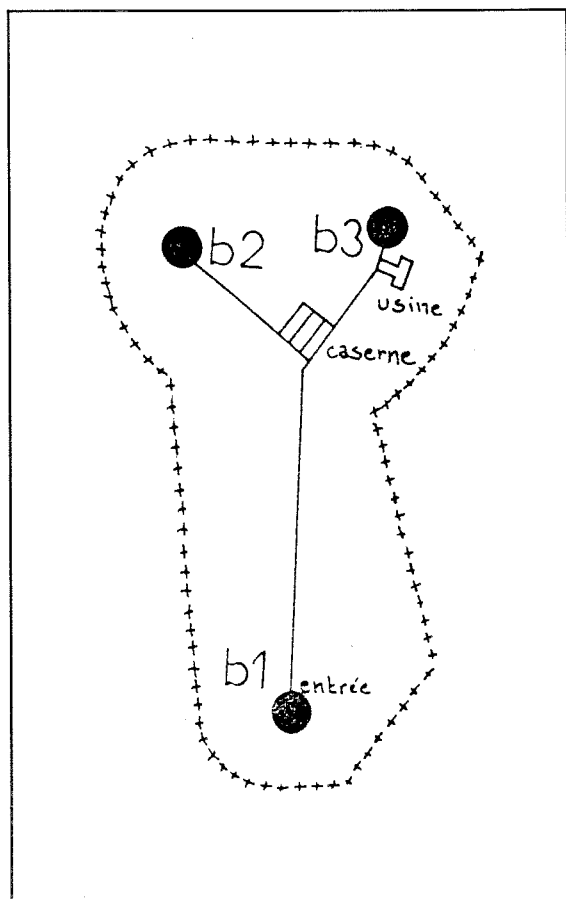
A AUMETZ (petit ouvrage)

- Commandant : Lt BRAUN
- Régiment : 128^e RIF
- Effectif : 2 officiers - 112 hommes
- Moteurs : 2 Renault

Trois blocs reliés par galeries souterraines.

Blocs de combat :

- B1 : Entrée +
 - 1 cré. FM (créneau Fusil Mitrailleur),
 - 1 GFM (Gué Fusil Mitrailleur),
 - 1 cl.m (cloche de mitrailleuse)
- B2 : 1 tour. mitr. (tourelle mitrailleuse),
 - 2 GFM (Gué Fusil Mitrailleur)
- B3 : 1 cré. AC 47 (créneau Canon antichar de 47) +
 - JM (Jumelage mitrailleuses),
 - 1 cré. JM (créneau Jumelage mitrailleuses),
 - 2 GFM (Gué Fusil Mitrailleur).



Si l'ouvrage n'eut guère l'occasion de se mettre en valeur durant les hostilités, il n'en fut pas de même dès la fin des combats puisque cet ouvrage est le seul de tous ceux qui furent rendus après l'armistice à avoir été en partie saboté. En effet, sur ordre du commandant de l'ouvrage, l'armement, l'optique et les moteurs furent rendus inutilisables.

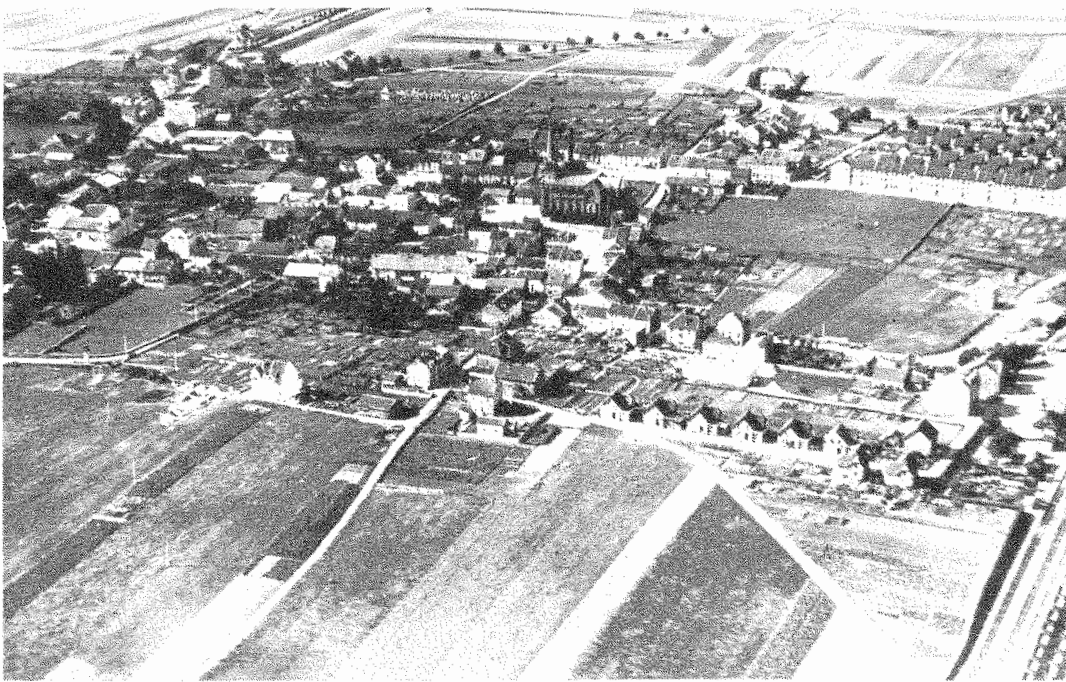
Aujourd'hui, l'ouvrage est totalement ferrillé : revendu, il a été privé de ses cuirassements et en partie remblayé. Il ne reste ni cloches, ni tourelle, ni embrasures et l'entrée elle-même disparaît sous les débris.

L'attrait du gain fut plus puissant que la mémoire.

Aumetz avant la guerre



Rue du puits et mine



Vue aérienne d'AUMETZ

Préparation à la guerre et à l'évacuation

Dès la mobilisation partielle de 1938, les troupes affluent dans le secteur frontalier. AUMETZ, sur la ligne Maginot est concerné. Des habitations sont réquisitionnées pour la troupe. En octobre, notre village hébergeait 152 militaires et 96 chevaux. Des indemnités étaient versées aux propriétaires : 3 F/nuit pour un officier ; 1 F/nuit pour un sous-officier ; 0,50 F/nuit pour les hommes de troupes.

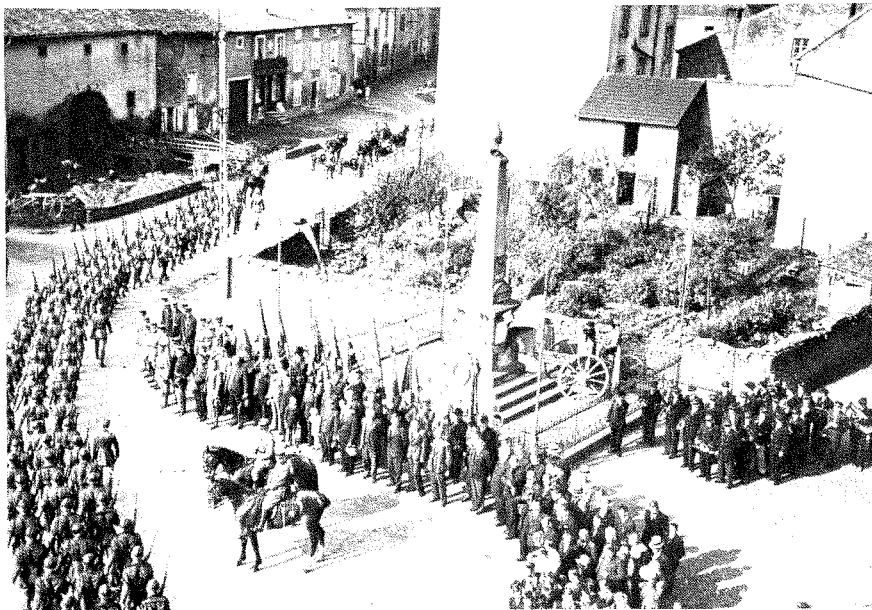
Les élus locaux mettent en place un plan d'évacuation secret pour la commune suite à la circulaire préfectorale du 29 septembre 1938.

Une commission d'évacuation est constituée ; la commune divisée en 13 quartiers avec des responsables désignés par secteur.

La liste des automobiles ainsi que des chauffeurs est dressée : 32 voitures, 7 camionnettes, 2 camions et 2 motos.

Il en est de même pour les chevaux ne servant pas à la troupe devant être attelés suivis des vaches laitières : 18 voitures hippomobiles, 26 chevaux, 56 vaches. 96 chevaux sont réquisitionnables pour l'armée.

Pour des raisons diverses, le plan ne put être réalisé suivant les prévisions. L'évacuation des populations s'est faite en deux parties, toute l'organisation était à revoir. La seconde évacuation s'est certainement faite avec une certaine précipitation et une panique rendant impossible le respect du plan.



Défilé des troupes devant le monument aux morts

Le 20 août 1939, par arrêté préfectoral, il est stipulé aux communes de procéder sans délai à l'achèvement des récoltes, de faire appel aux volontaires et d'organiser des équipes de jeunes gens dans le "sentiment d'entraide patriotique". Ce même jour un autre arrêté ordonne de faire assumer par les agents relevant de l'autorité municipale, une surveillance constante sur les étrangers et les individus suspects habitant ou circulant dans la circonscription. Il est recommandé également de se faire aider par des personnes sûres.

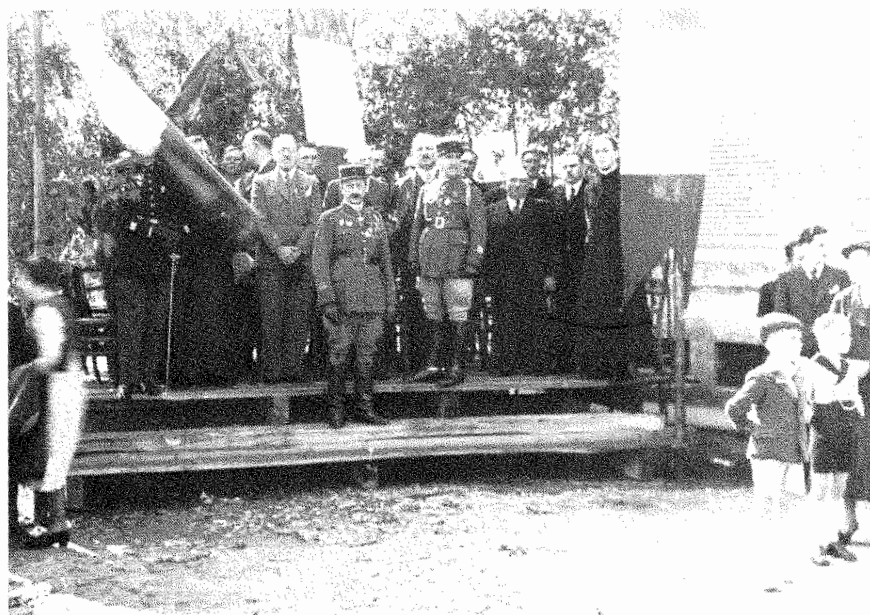
Dès lors, le processus de guerre et de délation est en route.

Le 4 septembre 1939, nouvel arrêté : les ressortissants allemands non mobilisables doivent se faire recenser en mairie pour faire connaître leur situation ; "adapter" leur carte d'identité. Chaque jour, ils sont invités à se présenter à la mairie et apposer une signature au regard de leur nom. Interdiction de sortir de leur logement entre le coucher et le lever du soleil. Interdiction de tenir des réunions. Cette liberté surveillée a-t-elle une influence sur le comportement de certains pendant la période d'occupation, nous le pensons sans pouvoir l'affirmer et d'une manière formelle.

La circulation des véhicules est réglementée ; l'emploi des phares est interdit ; seuls sont autorisés les lanternes de ville et les projecteurs munis de code d'un type spécial.

La destruction des pigeons sur la zone d'évacuation est imposée, hormis les colombiers réquisitionnés.

Les 15 et 16 octobre 1939, la Wehrmacht fait une avancée vers la frontière du Luxembourg. Les autorités décident de prendre des précautions pour préserver les habitants restés à proximité de la Ligne Maginot. Sont évacués toutes les personnes dont la présence n'est pas jugée indispensable : vieillards, malades, familles nombreuses et celles des soldats mobilisés.



Les autorités civiles et militaires rassurent la population

Tâche lourde pour les municipalités afin de préparer ces convois. L'opération de repli a été fixée aux 27 et 28 octobre 1939. Deux employés municipaux sont chargés d'organiser l'accueil des réfugiés. Font également partie du convoi : garde-champêtre, curé, sœurs enseignantes, etc... Ces réfugiés seront hébergés dans les localités des TROIS-MOUTIERS, BOURNAND et ROIFFE. Le départ s'est fait en train en gare d'AUMETZ.

Le second départ eut lieu les 10 et 11 mai 1940, toujours pour la Vienne, mais surtout dans les localités de VEZIERES, CURCAY, SAINT-LEGER DE MONTBRILLAIS. Les bagages sont limités. Pour la Vienne, ne doit en principe partir que la population non active : femmes, vieillards, enfants. Certains enfreignent ces consignes. Sur place, une allocation de survie leur sera versée ; elle sera refusée à ceux qui n'auront pas respecté ces consignes. Les hommes restant sont mutés aux mines de FONTOY et d'ALGRANGE.

Les 12 et 13 mai 1940, les agriculteurs, les artisans et les commerçants quittent AUMETZ à leur tour. Ils se dirigent vers la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et même jusqu'aux Vosges. Ils partent par leurs propres moyens : voitures, chevaux, vélos.

Les événements se précipitent. PARIS est occupé le 14 juin, LOUDUN est bombardé le 17 juin ; on parle d'Armistice. Celui-ci est signé à COMPIEGNE le 22 juin 1940.

Pour les réfugiés de l'Est, il n'y a plus de raison de rester. Les premiers au retour ce sont ceux qui sont partis les derniers, étant aussi les moins éloignés.

Les retours se feront début octobre 1940. Les réfugiés voient leurs maisons bombardées, pillées. Le chevalement du puits de mine est démoli. Les réfugiés sont employés à démolir le reste des maisons en ruine, l'église si belle est encore réparable. Ils font du centre du village un énorme stockage de tas de pierres.

Tous les réfugiés ne seront pas de retour, certains préféreront attendre la fin de la guerre dans la Vienne où ils se sentent plus sécurisés, où l'on est occupé mais non annexé.



Les troupes aident aux battages pendant l'hiver 39/40

D'autres, embarqués pour le retour, se voient refoulés à SAINT-DIZIER. Leur voyage continuera dans une toute autre direction : un camp à SAINTE-AFRIQUE dans l'Aveyron, et de là, ils iront vers des destinations diverses. Pour certains la période de guerre sera un errement perpétuel.

Les personnes refoulées ne connaissaient pas le motif de l'expulsion. En consultant les listes, on s'aperçoit qu'il s'agit de gens de souche française, de personnes naturalisées ou ayant signé un engagement volontaire à la déclaration de guerre.

A la libération alors que la majorité des Aumessois était rentrée, il y avait encore des demandes de retour émanant de 22 départements, du Nord au Sud de la France. 630 personnes dont 380 adultes rentrèrent après la libération.

Le retour fut rapide pour un bon nombre d'Aumessois. Le 12 novembre 1940, ils reçoivent l'ordre de partir le lendemain. 30 kg de bagages dont une cuillère, une fourchette, un couteau, un gobelet, une gamelle, un paquet de pansements, une paire de chaussures. Pas de motif, il est certain que la politique de délation mise en place autant par VICHY que par l'occupant portait ses fruits. Les expulsés sont dirigés vers le département du Gers. Les statistiques dénombrent qu'à AUMETZ furent expulsés ou refoulés 79 familles et 29 célibataires ou veufs(ves).



Les troupes aident aux battages pendant l'hiver 39/40

Les délibérations du conseil municipal pendant la drôle de guerre

directement liées à l'état de guerre

Le 17 septembre 1939

- Délibération n° 965.

Le conseil nomme une commission spécialement chargée du ravitaillement de la population civile.

- Délibération n° 966

Le conseil décide de l'embauche d'une aide-secrétaire en remplacement du secrétaire mobilisé.

Séance du 17 septembre 1939.

Étaient présents: M. Guissard & Maire,
M. Chary & 2^e adjoint,
M. Claude P. Breitenbacher J. Ehrhardt A. Lejeune P.
Blocker & Kaizer & Bailloue A. F., Pelier A. M. Arquis &

Étaient absents:
M. Laposte M. 1^{er} adjoint, sans excuse.
M. Bousier & Fric M. Gress & Richy F. Pépin F. Roth A.

I
n° 965 Le conseil municipal nomme une commission chargée du ravitaillement de la population civile composée de M. Guissard & Président, Claude B. Chary & Ehrhardt A. Pelier A. & M. Arquis &

II
n° 966 Le conseil décide d'embaucher Mme Chollot née Peter Alice comme aide-secrétaire à la mairie à partir du 15-9-1939 à raison de 900 frs par mois, en remplacement de M. Blotin mobilisé. Dépense imputée au chap. 1 titre 4 du budget principal 1939.

Délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les conseillers présents

Arquis *Bailloue* *Kaizer* *Chary*
Lejeune *Ehrhardt* *Claude* *Guissard*

Le 26 octobre 1939

- Délibération n° 969.

Le conseil vote une somme de 15.000 F à remettre aux convoyeurs accompagnant les évacués vers le département de la Vienne pour subvenir aux dépenses d'installation.

Séance du 26 octobre 1939

Séance extraordinaire

Étaient présents : M. Guissard E. Maire
M. M. Laporte M. et Chary E. adjoints.
M. M. Bailloux A. II Claude P. Pettier Auguste, Marguerite
Bousser Etienne, Lefevre Paul, Kaiser Louis
Étaient absents avec excuse : M. M. Grité M. Gress L. Roth
Richey F. Pepin F. Breitenbrucher : sans excuse Ehrhardt
& Klocher E.

I.

969.
Somme pour
évacuation
15.000 F
E. P.

Le conseil municipal vote une somme de 15.000 francs (quinze mille) à remettre aux convoyeurs désignés ci-dessous :

M. M. Chary Ernest, M. Gannard Louis, architecte
Kaiser Louis.

pour subvenir aux dépenses nécessitées par l'installation des évacués. Une justification de ces dépenses sera faite par les convoyeurs à leur retour. Dépense imputée au hors budget supplémentaire.

Délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus

~~M. M. Kaiser Ernest, Lefevre Auguste, Bousser E. Chary~~
E. P. Claude [Signature] E. P.

Le 18 novembre 1939

- Délibération n° 974.

Le conseil désigne un conseiller municipal pour s'occuper des évacués de la Vienne et lui vote un gage de 1.000 F.

- Délibération n° 975

Le conseil émet le vœu que de plus grandes facilités soient accordées à la population pour se rendre à HAYANGE, centre d'achats, afin de pouvoir s'y procurer les marchandises introuvables à AUMETZ.

Séance du 18 Novembre 1939.

Étaient présents : M. Guissard Emile, Maire.
M. M. Laporte M. et Chary J. adjoints.
M. M. les conseillers municipaux : Claude F. Berhardt, A.
Bailloux A. II. Pépin F. Lejume F. Gress L. Raizer L. Marquis L.
Peltier Aug.

Absents : M. M. Prêti M. Roth R. Breitenbacher H. Richy F. avec excuse
Klocher E. sans excuse.

N° 974
vote de la
somme de
1000 francs
à Pépin Fd
d. 26. 21. 11. 39
n° 975
94 facilité
de circuler
à Hayange

III.
Le conseil désigne M. Pépin Ferdinand, conseiller
municipal, pour s'occuper des évacués de la Vienne
et lui vote la somme de 1000 francs, comme gages.
cette somme sera prise sur les 15000 francs votés le
26 octobre 1939, au budget supplémentaire.

IV.
Le conseil émet le vœu que de plus grandes facilités soient
accordées à la population pour se rendre à Hayange, centre d'achats
pour pouvoir s'y procurer les marchandises introuvables à Aumetz.

~~Lejume~~ Lejume Pépin Claude Berhardt
Raizer Bailloux
Gress Chary
Peltier

Le 2 décembre 1939

- Délibération n° 976.

Le conseil municipal décide d'envoyer du personnel enseignant dans le département de la Vienne pour instruire les enfants évacués. Le personnel comprendra trois religieuses, une par commune d'accueil.

Séance du 2 décembre 1939

Étaient présents: M. Guissard, Emile Maire
 M. Chauv. 2. de Laporte 1. adjoint
 M. Pédre 2. Rauger 2. Gréte 1. Lejeune 2. Eulhardt 1. Gress 2
 Fichy 2. Pédre 1. Marquis 2. Blocker 2.

Étaient absents: M. Breitenbacher H. Loursin 2. Roth 1. Léjine 2. Baillou 2
 M. 1. avec excuse.

Le conseil municipal décide d'envoyer du personnel enseignant dans le département de la Vienne pour instruire les enfants évacués. Ce personnel comprendra 3 religieuses une par commune d'accueil.

II

M. Fichy, Gress, Eulhardt, Lejeune
 Gréte, Rauger, Marquis, Blocker, Gress
 Chauv. 2. Pédre 1.

n° 976
trois
personnel
enseignant

Le 6 janvier 1940

- Délibération n° 988

Une subvention de 300 F est votée à la sœur des malades des TROIS-MOUTIERS pour soins donnés aux évacués.

Séance du 6 janvier 1940

Étaient présents: Guissard 2. Maire
 M. Chauv. 2. de Laporte 1. adjoint
 M. Pédre 2. Rauger 2. Marquis 2. Rauger 2. Blocker 2. Léjine 2. Lejeune 2
 Gress 2. Fichy 2.

Étaient absents: Laporte 1. 1. adj. Breitenbacher H. Loursin 2. Roth 1. Baillou 2. 1.
 Eulhardt 1. Gréte 1. avec excuse.

Une subvention de 300 fr. est votée à Sœur Euphémie religieuse à Trois Moutiers pour soins donnés aux évacués.

- Dépendance inscrite au ch. 1. art. 123 du budget supplémentaire 1939

M. Pédre, Fichy, Gress, Lejeune, Eulhardt, Rauger, Rauger
 Marquis, Chauv. 2. Guissard

n° 988
subvention
sœur
Euphémie
Trois Moutiers
2. 6 2/11/40
2. P.

Le 4 mai 1940 (dernière séance avant les événements)

- Délibération n° 998.

Une somme de 300 F est votée pour les mois de novembre et décembre à l'école libre des TROIS-MOUTIERS.

- Délibération n° 1001

Le conseil municipal décide de payer la facture de 920 F pour l'achat de deux bicyclettes utilisées par les sœurs enseignantes évacuées dans la Vienne.

	<p>Séance du 4 mai 1940</p> <p>Étaient présents: M. Guissard S. Maire M. Lippard M. de Chan S. Adjoint M. Haizer S. Rodier S. Claude F. Cailloux M. Pateol. Seigne F.</p> <p>Étaient absents: M. Francis S. Lasser S. Richy F. Pépin F. Enhardt M. Lindenbacher H. Gress S. Roth M. avec excuse</p>
N° 998 Ecole libre Trois Moutiers	<p>La somme de 300 fs. est votée à l'école libre de Trois Moutiers pour les mois de novembre et décembre 1939 Dépense imputée au ch. I art. 122 du budget principal 1940</p>
N° 1001 Facture bicyclettes sœurs enseignantes	<p>Le conseil municipal décide de payer la facture de M. Brossa marchand de cycles à Chanté s'élevant à la somme de 920 fs. pour l'achat de deux bicyclettes utilisées pour les sœurs enseignantes évacuées dans la Vienne. Les bicyclettes restent propriété des sœurs. Dépense imputée au ch. I art. 122 du budget principal 1940</p> <p>Chay Cailloux Seigne Jété. Cailloux Claude Cailloux Haizer L. Eping</p>

Le 2^e départ

Extrait intégral du livre :
“Ceux que rien ne fait oublier” de Monsieur Eugène GASPARD

Dans la nuit du 9 au 10 mai 1940 à :

- 1 h 30 : notre témoin observe le passage d'avions allemands ce qui entraîne un tir de nos batteries des intervalles postées entre les villages d'Angevillers, Aumetz, Crusnes et Errouville, à un kilomètre environ à l'arrière de la Ligne Maginot.
- 2 h 30 : un nouveau survol d'avions déclenche un tir de D.C.A.
- 3 h 30 : le jour se lève et notre témoin constate dans le ciel des vagues composées de 12 x 3 appareils de bombardement qui se dirigent vers le Nord-Ouest. La radio devait annoncer plus tard le bombardement de Reims, Châlons-sur-Marne, Charleville... Au lever du jour on constate que toutes les troupes stationnées à Aumetz sont dans la rue... elles attendent des ordres !
- 4 h 30 : un avion de chasse, volant à très basse altitude, suit la ligne de chemin de fer Audun-Aumetz, survole la localité en lâchant des rafales de mitrailleuses.
- 5 h 00 : Les enfants de la famille grand-ducale⁽¹⁾ fuyant l'avance allemande, se font ouvrir le barrage de la ligne Maginot établi à la “casemate du Réservoir”⁽²⁾. Ils s'arrêtent dans la localité et se restaurent à la ferme “Thomas” avec d'autres membres de la cour grand-ducale.
- un bombardement a lieu aux environs de la gare de Fontoy,
 - on a remarqué un mouvement de nos troupes et la mise en place de barrages sur l'axe Aumetz-Crusnes faits avec divers matériaux, herses, tombereaux, charrettes...
 - inquiète mais calme, la population attend.
- 8 h 30 : arrivée à Aumetz des deux premiers tués et de plusieurs blessés au cours des combats qui se sont déroulés à Esch-sur-Alzette. Les morts seront installés à l'école des filles transformée en chapelle ardente. Les blessés après avoir reçu les premiers soins seront évacués sur l'hôpital militaire de campagne installé à Murville (Meurthe-et-Moselle).
- 9 h 00 : deux avions anglais survolent la localité, ce seront les dernières cocardes tricolores amies dans le ciel d'Aumetz.
- 13 h 30 : passage de bombardiers allemands et raid sur la gare d'Audun-le-Roman. En début d'après-midi, nouveau passage d'avions ennemis et déclenchement de violents tirs de notre D.C.A.
- Un escadron de chars et un groupe d'artillerie de 105 de campagne font mouvement vers le Luxembourg.

(1) Leur présence est signalée à Audun-le-Tiche où ils ont effectué un petit arrêt au café Braas. La fille Braas venait de se marier avec M. Emile Aymer, instituteur à Audun-le-Tiche, les enfants grands-ducaux pourront goûter le gâteau des mariés. Nous retrouverons les époux AYMER-BRAAS parmi les P.R.O. à Friedland.

(2) Un Audunois Hay Louis se trouvait ce matin-là de faction à ce barrage dressé à hauteur de la “casemate du réservoir.”

14 h 30 : arrivée en mairie d'Aumetz du Préfet de la Moselle en tenue de campagne, il était accompagné du Sénateur Robert Serot, colonel d'artillerie. Le Préfet est venu sur place pour coordonner les opérations d'évacuation totale des populations du secteur : Audun-le-Tiche, Rédange, Russange, Aumetz... Cette mesure s'effectua en deux temps.

Le Sous-Préfet de Thionville M. du Rocher, le capitaine de gendarmerie Frenisy, assistent aux préparatifs de l'évacuation totale. Une première rame de wagons est venue se placer en gare d'Aumetz à 20 heures, elle prendra le départ vers 23 heures.

16 h 00 : premiers tirs effectués par l'artillerie lourde. Trois batteries de 155 court du 224^e Régiment d'Artillerie, des éléments du 115^e Régiment d'Infanterie de Ligne, prennent position sur un tracé longeant les arrières de la frontière.

17 h 00 : des éléments "blindés-légers" reviennent du Luxembourg pour se reposer quelques heures. Les hommes sont fourbus mais possèdent un bon moral, les engins sont fortement endommagés. Un maréchal-des-logis a déclaré à son entourage, qu'une division allemande traversait le Luxembourg et qu'ils n'arrivaient pas à la stopper.

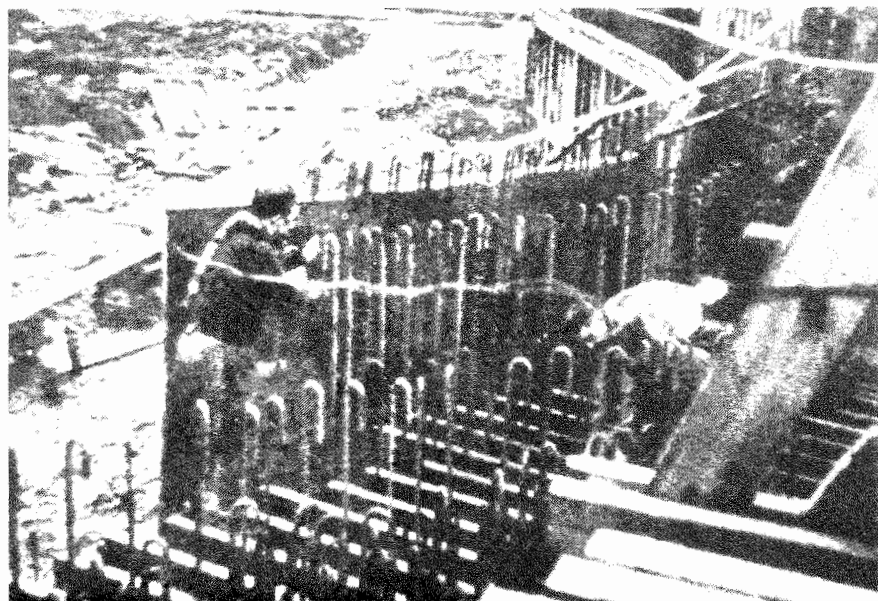
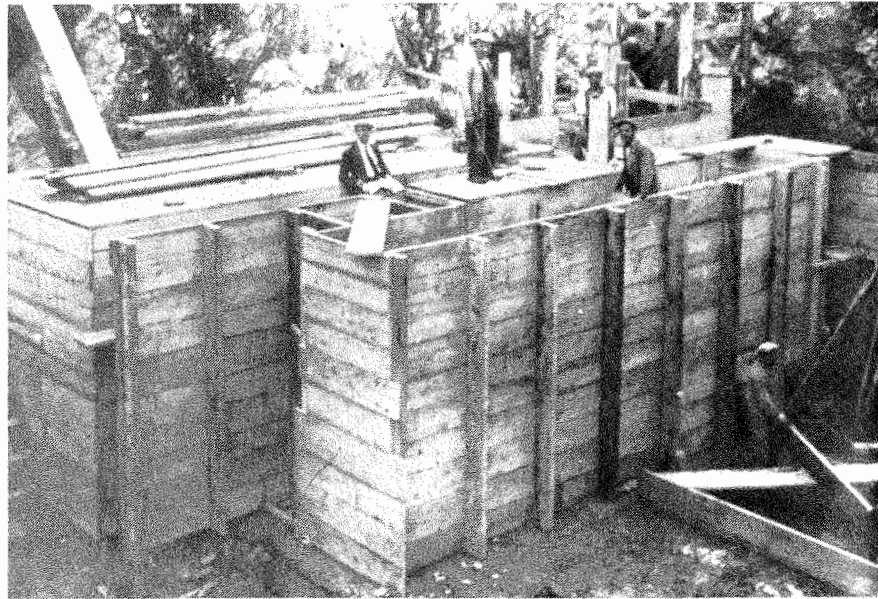
23 h 00 : départ du train évacuant une partie de la population.

Le samedi 11 mai, dans la matinée, le reliquat des habitants se prépare à partir dans le courant de l'après-midi. Les premiers obus tombent sur Aumetz tuant un soldat qui se tenait aux environs de la mairie. L'église et de nombreuses maisons seront endommagées. Les gens avaient remis les animaux, comme lapins, poules, canards aux militaires, les cochons leur seront vendus. Les cultivateurs s'activent pour partir par la route, emmenant leur bétail ; leurs préparatifs s'échelonnent sur les 11 et 12 mai. Dans le courant de l'après-midi du vendredi 12 mai les gendarmes prévôtiaux s'assureront du départ de tous les civils. Il semble que quelques retardataires se virent menacer d'emprisonnement.

Le départ

Notre train comportait quelques wagons de voyageurs, ils étaient réservés aux personnes âgées, aux malades et aux jeunes mamans. Un premier arrêt à Gondrecourt-Aix avait pour but de nous faire changer de train. Les wagons que nous venions d'utiliser devaient repartir à Aumetz pour embarquer le restant des habitants. Nous attendrons toute une longue journée dans cette localité avant de poursuivre notre évacuation. Des combats aériens se déroulaient au-dessus de nos têtes. Les étapes suivantes seront : Sézanne (Marne) où nous sera distribué un ravitaillement léger ; Chartres (Eure-et-Loir) avec un ravitaillement plus copieux. Nous arriverons le dimanche à Saumur (Maine-et-Loire), il nous sera servi un repas et c'est en fin de soirée que nous atteindrons Loudun (Vienne), où nous resterons dans nos wagons jusqu'au lendemain matin. A partir de Loudun nous rejoindrons les localités d'accueil.

Construction du P.O.



Le P.O. d'AUMETZ et son commandant

Les ouvrages sont en alerte maximale. Le 9 mai 1940, les Allemands ont envahi le Luxembourg qui n'offre que peu de résistance à la puissance des armées du Reich. Le 10 mai au soir, les troupes ennemies sont à la frontière française. Le lendemain, des pièces d'artillerie sont mises en batterie le long de la ligne de séparation des deux pays.

Le 12 mai 1940 commencent les bombardements, en premier lieu les ouvrages stratégiques : le grand viaduc et la mine à AUDUN-LE-TICHE ; la route d'AUDUN-LE-TICHE, de CANTEBONNE et d'AUMETZ ; les observatoires de l'artillerie.

Vers 18 heures, AUMETZ est bombardé par l'artillerie allemande au canon de 150. C'est le début du cauchemar pour notre localité. Cette situation va durer jusqu'au 26 mai – journée où les bombardements seront d'une extrême violence. Les Allemands sont à HIRPS, à portée de fusil de la ligne Maginot. La ferme leur sert de P.C. Des tirs mettent la voie ferrée AUMETZ / AUDUN-LE-TICHE hors d'usage. Le déploiement des forces ennemies se met en place le long de la ligne Maginot et suit toute une série d'escarmouches.

12 juin : des fantassins sont repérés sur la route d'AUMETZ peu après HIRPS. Ils sont pris sous le feu nourri des casemates de CRUSNES et d'AUMETZ ; ils se replient.

Nuit du 13 juin : la deuxième partie de la nuit est mouvementée dans ce même secteur ; un feu nourri éclate de part et d'autre.

14 juin : des mouvements de troupe se produisent dans les bois de BUTTE et OTTANGE d'où partent des petites attaques dès la tombée de la nuit. Toutes sont repoussées par des tirs d'artillerie, notamment sur la lisière de ces bois, sur la ferme d'HIRPS et sur la voie ferrée AUDUN-LE-TICHE / AUMETZ.

Le 15 juin : les tirs reprennent sur la ferme d'HIRPS qui est en flammes et sur la sortie Ouest d'AUMETZ. L'officier notera que le personnel conserve toute son ardeur au combat malgré la vie déprimante due à l'atmosphère souterraine, à l'humidité et à la présence ennemie. Nos guetteurs exécutent des tirs sur des silhouettes se déplaçant en direction du fossé anti-chars.

L'on se bat sur la ligne Maginot, mais hier 14 juin, les Allemands sont sur les Champs Elysées.

Les négociations entre PETAIN et la Wehrmacht vont bon train. L'armistice est signé à RETHONDES, dans le wagon qui avait déjà officié le 11 novembre 1918 – comble de l'ironie et du symbole. Il devra être effectif le 25 juin 1940.

Dans la soirée du 24 juin le colonel O'SULLIVAN, commandant le S.F. de Thionville fait transmettre ce message aux ouvrages :

« P.C. le 24 juin 1940 à 23 h.

A partir de 0 h 35, cessez-le-feu. Diriger sur A.17 tous les parlementaires éventuels et attendre les ordres ultérieurs. Les entrées des ouvrages demeurent fermées. En principe, aérer les équipages sur les dessus, encadrés, et à l'intérieur des réseaux. Prévenir casemates et blockhaus isolés. Plus que jamais faire preuve de dignité et de discipline.

Signé : O'SULLIVAN''

Le chef de bataillon VANIER, commandant le S.F. de CRUSNES donne des ordres identiques.

La soirée du 24 juin, au P.O. d'AUMETZ, la dernière soirée de la campagne de 1939/40 sera unique en son genre : SEUL de tous les commandants d'ouvrages de la ligne Maginot, le Lieutenant Jean BRAUN va saboter son armement. Situé entre ROCHONVILLERS qui dépend du S.F. de THIONVILLE et BREHAIN, le P.O. d'AUMETZ est plus isolé que la plupart des ouvrages et casemates du secteur. Depuis le 23 juin les Allemands ayant découvert la boîte de coupure 63 bis située à 1.500 mètres au Sud-Est, BRAUN n'a plus de liaisons téléphoniques avec ses voisins. Reste la radio mais elle ne fonctionne qu'en graphie avec BREHAIN et pas du tout avec ROCHONVILLERS. Heureusement, l'ouvrage n'a pas subi d'attaque, ce qui aurait posé des problèmes pour les demandes d'appui d'artillerie. Le dimanche 23, vers 16 heures, une patrouille allemande s'est avancée dans les tranchées abandonnées par les troupes d'intervalles jusqu'aux barbelés du bloc 3 de l'adjudant TILLY.



Travaux de coulage
du plafond

Repéré par le Sergent WILHELM⁽¹⁾, un Allemand qui rampait dans la sortie de l'égout a été tué d'une rafale de F.M. Les autres n'ont pas insisté. Le lundi 24 est beaucoup plus calme. Dans l'après-midi, BRAUN demande au sous-lieutenant Roger CURIEN de faire tirer la tourelle de mitrailleuses sur la lisière d'AUMETZ où les fenêtres des maisons occupées par l'ennemi sont criblées de balles. Au repas du soir, BRAUN et ses officiers, le lieutenant Fernand FRESSY, officier-adjoint, le sous-lieutenant CURIEN et le Dr DUVAUX, apprennent par la radio que l'armistice entrera en vigueur le 25 à 0 h 35. C'est alors que l'ancien Saint-Cyrien Jean BRAUN se pose la question : doit-il détruire son armement pour éviter qu'il ne tombe entre les mains de l'ennemi, ou le conserver intact dans l'éventualité d'une reprise des combats ? Il lui semble évident que les ouvrages assiégés vont être remis au vainqueur. "Un commandant d'ouvrage pouvait-il croire, à l'heure de l'armistice, que le Haut commandement pourrait, à un moment quelconque, lui donner l'ordre de saboter son armement ? écrit BRAUN. Il n'avait pas besoin de connaître le détail des conditions de l'armistice pour savoir que non. Aucun commandant d'ouvrage ne peut dire qu'il ignorait le 24 juin ce que les conditions d'armistice impliqueraient forcément pour l'armement d'ouvrage : le remettre intact".⁽²⁾

Les munitions et les vivres ne sont pas épuisées mais puisque les canons doivent se taire dans quelques heures, il va de soi pour BRAUN que l'armement ne doit pas tomber intact entre les mains de l'adversaire. Quelles seront les conséquences d'une telle décision APRES l'armistice, lorsque les Allemands venus prendre en charge le P.O. d'AUMETZ s'apercevront qu'il n'y a pas une seule mitrailleuse en état de tirer ?

"J'ai tout envisagé, dira BRAUN, d'abord de continuer à tirer après 0 h 35, puis de faire sortir l'équipage de nuit par petites fractions afin de céder à l'ennemi un ouvrage vide et sabordé mais ces deux solutions pouvaient entraîner des pertes au sein de l'équipage et je ne le voulais à aucun prix. La notion de "morts inutiles" m'a toujours paru essentielle pour un chef. Alors j'ai opté pour le sabotage des armes, persuadé que les conséquences de cet acte ne pourraient viser que moi qui donnais l'ordre".⁽³⁾

(1) WILHELM sera légèrement blessé dans la soirée par des projections de métal fondu traversant son créneau.

(2) Lettre du 17 octobre 1974 adressée par le colonel BRAUN à l'auteur.

(3) Lettre du 4 octobre 1974 adressée par le colonel BRAUN à l'auteur.

CURIEN est prêt. Tous deux sont Lorrains et se rallient sans l'ombre d'une hésitation à la décision de leur chef. Le Dr DUVAUX s'associe au mouvement en rappelant "qu'un équipage est homogène ou qu'il n'est pas". Les sous-officiers sont également de l'avis du lieutenant BRAUN : TILLY, du bloc 3, BONNEAU, l'électromécanicien, FOURNIER, l'artilleur.

"Nous allons d'abord brûler les archives et les documents de tir dans le fourneau de la cuisine, décide BRAUN. Comme il faudra un certain temps, il est inutile d'attendre le cessez-le-feu.

– Et les armes, dit FRESSY, comment allons-nous procéder ?

– Il faut qu'elles puissent tirer jusqu'à la dernière minute. Vous les ferez donc saboter à partir de 0 h 35".

Le lieutenant "donne des ordres particuliers" à CURIEN pour le sabotage de la tourelle à éclipse qui ne doit plus être en état de monter en position de tir après 0 h 35 et dont les deux mitrailleuses jumelées seront brisées et les culasses retirées".

"L'ordre de sabotage, précise BRAUN, concernait l'armement, le matériel d'optique et bien entendu les moteurs et mécanismes de la tourelle à éclipse, joyau de cet armement. Il excluait les matériels passifs dont nous pouvions avoir besoin après l'armistice : groupes électrogènes, ventilation, transmissions, vivres et gazoil. Quant aux munitions, on ne pouvait les détruire pour de simples raisons de sécurité".



Casemate OTTANGE Est

Vers 0 h 30, les dernières rafales sont tirées depuis AUMETZ. BRAUN descend dans la chambre monacale qui lui sert de P.C. Il brise ses jumelles, démonte son pistolet pour en disperser les pièces et jette son sabre sous son lit, décidé à l'y laisser même si les Allemands lui accordent "les honneurs de la guerre".

Le mercredi 26 juin à 8 h 30 , c'est le général WILCK en personne qui se présente à l'entrée de BREHAIN. Au cours de la nouvelle conversation qui a lieu avec VANIER⁽¹⁾, celui-ci se montre de plus en plus conciliant alors que les Allemands ne cèdent sur aucun point. Que résulte-t-il de cet entretien?

"Un accord intervient pour le lendemain 8 h, heure allemande" note VANIER. Etrange accord puisqu'il consiste à livrer aux Allemands tous les ouvrages et casemates du secteur. Les équipages seront conduits aux camps légers d'ERROUVILLE et de MORFONTAINE "en attendant la décision qui doit être prise par la commission de WIESBADEN".

On comprend mal cet empressement de VANIER à baisser pavillon. Pourquoi a-t-il fait cavalier seul ? Pourquoi n'avoir pas réuni un conseil d'officiers, établi une concertation avec le commandant POPHILLAT ? Le résultat est accablant : moins de 48 h après le cessez-le-feu, VANIER se livre à l'ennemi.

Dans l'après-midi du 26 juin, le Hauptmann Werner LAMPE, officier de la 161^e ID, porte à BREHAIN les ordres complémentaires de son général : en quittant les ouvrages les officiers seront séparés de leurs hommes et internés au camp de DONCOURT. Les équipages du 128^e R.I.F. iront au camp d'ERROUVILLE et ceux du 139^e R.I.F. à MORFONTAINE. Cette décision ne soulève aucune protestation de la part de VANIER que LAMPE autorise à emprunter sa voiture pour aller au P.O. d'AUMETZ informer le lieutenant BRAUN de la reddition. Ce dernier commence par rendre compte à son supérieur "qu'il a fait détruire tout son armement après l'heure du cessez-le-feu et brûler tous ses documents".

VANIER n'apprécie pas et le fait savoir à BRAUN en termes dépourvus de nuances, qui laissent de marbre l'ancien Saint-Cyrien ainsi que ses officiers CURIEN et FRESSY, solidaires de leur chef. Quant à la remise de l'ouvrage, BRAUN ne voit pas la possibilité de s'y soustraire.

(1) Le commandant VANIER aurait utilisé comme interprète un officier du Génie, le lieutenant Adrien SCHILTZ. Il n'a pas été possible à l'auteur de recueillir son témoignage, SCHILTZ ayant trouvé la mort dans un accident de la route en juin 1971.

“Vous devez me donner cet ordre par écrit !” dit-il à VANIER qui a prévu cette demande, ce qui nous permet d’avoir aujourd’hui le texte original de cette nouvelle démission :

« 1. Les Allemands prendront possession des ouvrages et casemates demain matin 27 juin à 6 h 30, heure allemande (5 h 30 heure française).

2. Les équipages auront quitté les ouvrages et casemates à 5 h (heure française) sauf un sous-officier par casemate qui attendra l’arrivée des Allemands et devra (ordre du commandement) donner les indications nécessaires, notamment en ce qui concerne les champs de mines antichar et contre le personnel.

L’ordre est également donné de ne détruire aucun matériel.

Les équipages, en tenue de campagne (avec casque, couvre-pieds), sans arme, avec quatre jours de vivres si possible, rejoindront directement le camp d’ERROUVILLE.

Les sous-officiers restés aux ouvrages et casemates le rejoindront également dès que possible”.

Le lieutenant BRAUN plie soigneusement le papier, joint les talons et salue son supérieur. Celui-ci rejoint la voiture allemande qui va le ramener à BREHAIN où il pourra préparer ses bagages.

A BREHAIN, le général WILCK a envoyé sa voiture au commandant VANIER afin que celui-ci puisse emporter ses bagages personnels dans les meilleures conditions. WILCK se déplace lui-même pour apporter une bonne nouvelle : les officiers ne seront pas séparés de leurs hommes. Il ne précise pas que la décision a été prise par le général KAUPISCH à la suite de l’intervention du commandant POPHILLAT.



Casemate OTTANGE Centre

A AUMETZ, le lieutenant BRAUN décide de ne pas porter son sabre : il ne veut pas donner aux Allemands le plaisir de le lui retirer. Il l'abandonne derrière son lit, à côté du poste radio. Puis il rassemble l'équipage qui vient de sortir par le Bloc 1 et fait observer une minute de silence. La triste colonne se met en marche en direction du camp d'ERROUVILLE tandis que les adjudants KECK et FOURNIER la regardent s'éloigner. Ils attendent les Allemands pour leur livrer AUMETZ.

Dans l'après-midi, vers 17 h, un Oberst suivi de quelques officiers fait irruption au camp d'ERROUVILLE. Il paraît furieux et exige le rassemblement immédiat de l'équipage du P.O. d'AUMETZ.

“Tout l'armement de l'ouvrage a été saboté, hurle le Herr Oberst congestionné. La garnison va être mise sous surveillance spéciale au village d'ERROUVILLE”.

Pendant que les hommes rebouclent leurs sacs, le lieutenant Jean BRAUN s'avance vers le colonel allemand : “Je suis le commandant de l'ouvrage et j'assume l'entière responsabilité de ce qui a été fait. C'est moi qui ai donné l'ordre de saboter l'armement”.

Discussion. Reproches, menaces. L'Oberst est dans tous ses états.

“Vous n'aviez pas le droit, vous avez violé les clauses de l'armistice.

– Au moment du sabotage je les ignorais. De plus, il est inconcevable pour un commandant d'ouvrage de remettre son armement intact à l'ennemi et c'est un ordre permanent de ne jamais le faire.

– Mais vous avez violé l'armistice !” s'obstine à répéter le colonel.

BRAUN envoie alors sa flèche du Parthe : “Les marins allemands l'ont fait à une autre échelle en 1918 quand ils ont sabordé la flotte à SCAPA FLOW !”

Désarçonné par le rappel historique, l'Allemand reste un instant muet puis, montrant la sortie du camp, il dit d'une voix plus calme : “On va vous conduire à la Kommandatur !”

Avant de partir, BRAUN devra par un ordre formel interdire à ses officiers de le suivre. CURIEN, FRESSY et le Dr DUVAUX s'estiment en effet solidairement responsables mais ils obéissent à leur chef et restent avec l'équipage.

“J’ai été conduit dans une chambre du premier étage de la mairie d’ERROUVILLE, rapporte BRAUN, en attendant de passer, m’a t-on dit, en conseil de guerre. Un oberleutnant m’a proposé de la nourriture mais j’ai préféré les vivres que j’avais apportés de l’ouvrage dans mon sac de montagne. Je ne pouvais songer à m’évader, mes officiers et l’équipage auraient sans doute subi des représailles. J’ai donc attendu la suite des événements”.

Le général WILCK fait preuve d’une grande courtoisie. Le 1^{er} juillet à 17 h, peu après le passage du colonel MARION, il vient en personne au camp d’ERROUVILLE exprimer au commandant VANIER les regrets qu’il éprouve à le considérer désormais comme prisonnier de guerre. Il lui fait également savoir que les équipages partiront pour METZ le lendemain 2 juillet, les hommes de troupe à pied, les officiers en autocar.

A la mairie d’ERROUVILLE devenue Kommandatur, le lieutenant BRAUN, qui attend de passer en conseil de guerre pour avoir saboté son armement, éprouve une vive surprise. Un Oberleutnant entre dans sa chambre et lui annonce “qu’il peut rejoindre ses camarades”.

“Il avait récupéré mon sabre à l’ouvrage dit BRAUN, et me l’avait apporté. Il me fit conduire au mess-hôtel du camp où se trouvaient les officiers de BREHAIN et d’AUMETZ depuis le 27 juin et je n’entendis plus parler de mon affaire”.

Nota : ce texte a été partiellement repris de l’ouvrage de Roger BRUGE.



Casemate OTTANGE Ouest

L'administration

BURCKEL, Gauleiter de Saar-Palatinat, proclamait le 30 novembre 1940 le rattachement du département de la Moselle au Gau Saar-Palatinat pour former le Gau Westmark. Il sera le "Reichsstadthalter". Il détenait les pouvoirs exécutif et législatif.

Les frontières avec la France furent rétablies aux limites fixées en 1870. La langue allemande est devenue une fois de plus la langue officielle ; les villages ont repris leur appellation germanique.

Un "Kommissarischer Bürgermeister", maire de nationalité allemande du nom de MATHEIS était nommé à AUDUN-LE-TICHE. A compter du 1^{er} mars 1941, son mandat était étendu aux communes d'AUMETZ, REDANGE et RUSSANGE.

A AUMETZ et REDANGE, fonctionneront des annexes avec à leur tête un maire "Gemeindekommissar" désigné par les habitants. A AUMETZ, ROEDER et MINCK occuperont tour à tour ces fonctions. L'administration communale distribuera les cartes de ravitaillement ainsi que certaines denrées contingentées. Des bons d'achat "Bezugschein" étaient nécessaires pour les marchandises rationnées.

La gendarmerie nationale est remplacée par le "Gendarmerie Revier n°4" dont fera partie "Strampaht" le gendarme d'AUMETZ qui a laissé plus d'un souvenir.

Pour diriger, surveiller cette administration, et la population, il fallait installer l'appareil politique et policier : la N.S.D.A.P. (Nationalesozialistische Deutsche Arbeiter Partei) représentait l'autorité toute puissante à laquelle échappait la seule S.S.



Dans le cadre de l'Administration Territoriale mise en place par l'autorité occupante, se trouvait l'enseignement.

Pendant ces années sombres, l'école d'AUMETZ fonctionna comme suit :

Ecole de garçons (école actuelle route d'AUDUN-LE-TICHE)

+

Ecole de filles (ancienne école rue de l'Ancienne Mairie)

=

6 classes mixtes

auxquelles vient s'ajouter une crèche

Si M. RUPP était directeur d'école, les enseignants avaient pour noms : SCHUSTER, FRO-LING, NOBLET, KANEGUISE, MORSCHAUSER, SQUARCINI et autres, dont le seul but était de priver la jeunesse d'AUMETZ de la langue dont ils étaient issus.



Liederbuch für Volksschulen

WESTMARK

Gauheil Pfalz und Lothringen

88

Volk und Fahne

Auf, hebt unsre Fahnen

1. Auf, hebt uns - re Fah - nen in den fri - schen Mor - gen - wind, laßt sie wehn und
mah - nen die, die mü - ßig sind. Wo Mau - ern fal - len, haun sich an - dre
vor uns auf, doch sie wei - ßen al - le un - serm Sie - ges - lauf.

2. Solln Maschinen wieder schaffend ihre Räder drehn,
sollen deutsche Brüder bessere Zeiten sehn,
muß unser Streben danach unermüdet sein,
muß ein neues Leben sie für uns befrein.

Worte: Willy Zörg. Weise: Fritz Sotke.

3. Wir sind heut und morgen; alles, was die Zeit erschafft,
ist in uns verborgen, bildet unsre Kraft.
Stürmen und Bauen, Kampf und Arbeit unentwegt
wird in uns zum Pfeiler, der die Zukunft trägt.

Quelle: Fritz Sotke, „Unsere Lieder“, Sauerland-Verlag, Iserlohn.



La destruction

Le village

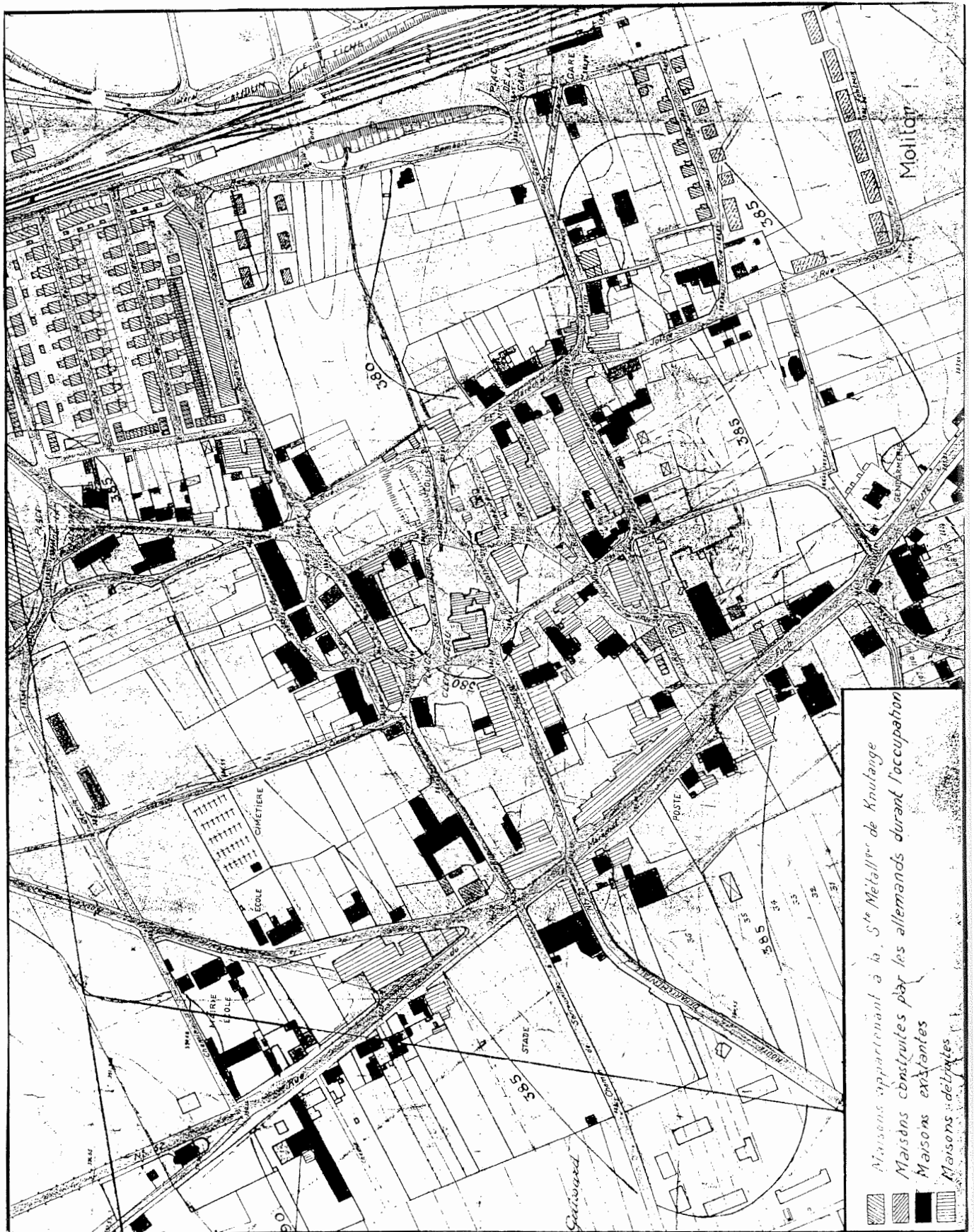
Les bombardements de l'armée allemande sur le village et les ouvrages de protection de la ligne Maginot en mai-juin 1940 ont été les seuls à avoir fait des dégâts dans notre commune.

En décembre 1944, les statistiques établissent le constat suivant :

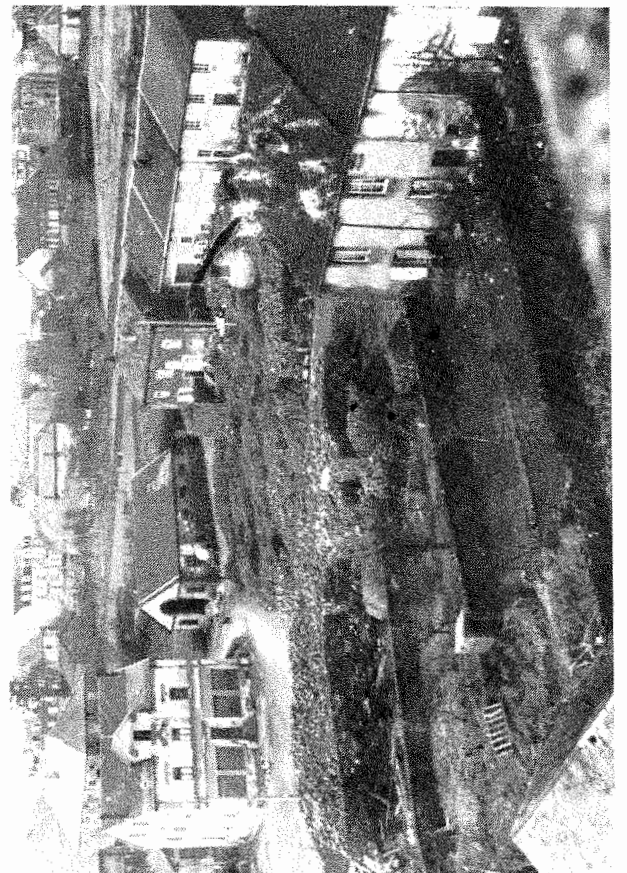
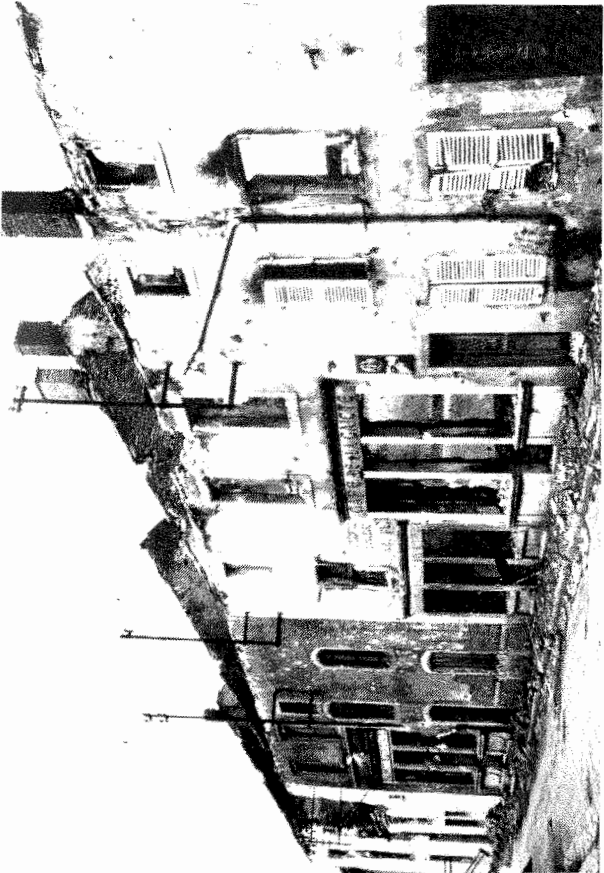
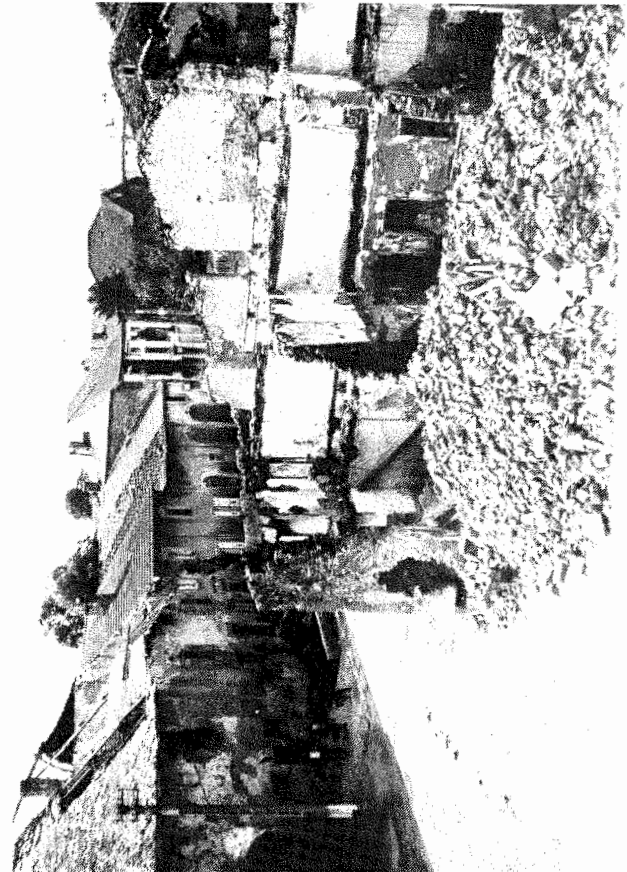
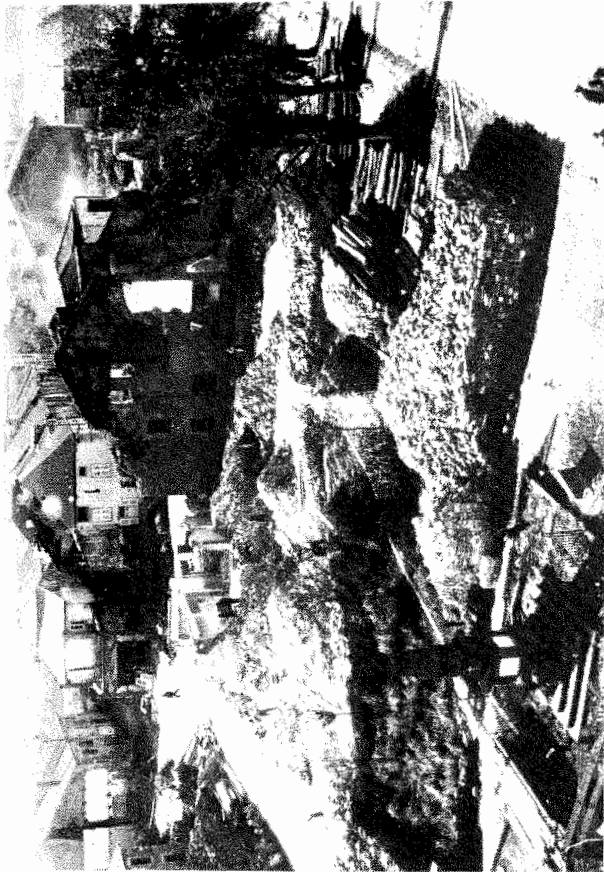
- maisons en bon état occupées ou prêtes à recevoir des habitants 225
- maisons à réparer ou partiellement détruites 75
- maisons totalement détruites 124

Pour permettre aux plus anciens de retrouver leurs marques et aux plus jeunes de situer la configuration d'AUMETZ de l'époque, nous vous présentons un plan original de cette période.





Maisons appartenant à la Sté Metallurg. de Knutange
 Maisons construites par les allemands durant l'occupation
 Maisons enjantées
 Maisons délabrées





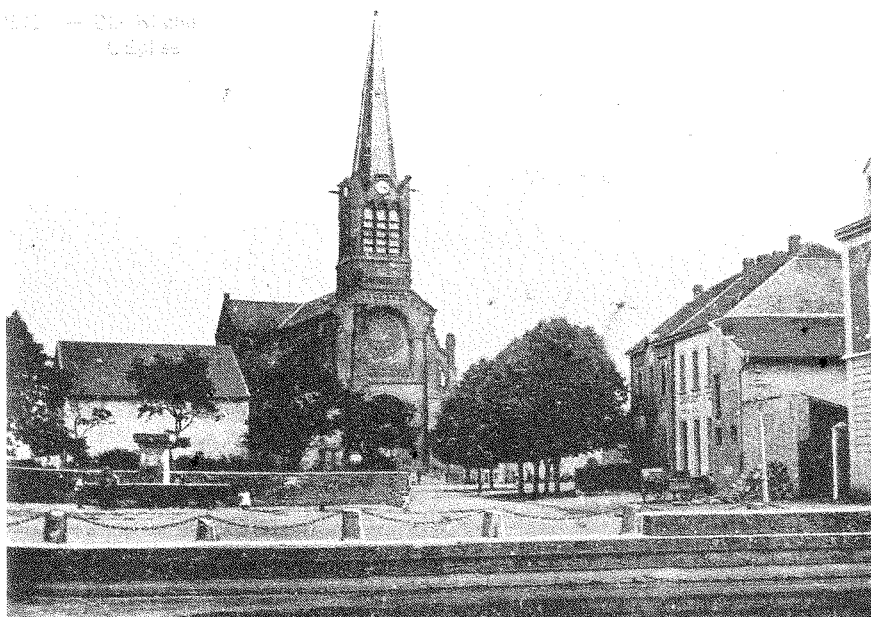
L'église

En 1940, après le 10 mai, l'église fut bombardée par l'artillerie allemande qui se trouvait devant la ligne Maginot – ceci par canons de calibre 77 et 150.

L'édifice reçut une bonne vingtaine d'obus. La première explosion fait disparaître la nef. Le clocher était supposé abriter un observatoire alors qu'il n'en était rien. Il fut très endommagé. Le portail tentait de résister, mais en vain.

Puis, bien que réparable, notre église fit l'objet d'une destruction systématique par l'occupant. Les nazis n'en voulaient plus et c'est pour cela qu'ils entreprirent dès 1941 la démolition de celle qui avait été baptisée "la cathédrale du Pays-Haut".

Les travaux de démolition durèrent de 6 à 8 mois et demandèrent une quantité énorme d'explosifs tant la construction était solide. Les anciens restés au village ne pouvaient que pleurer devant cet acte destructeur tout en tenant compte que cette place devait porter le nom : "Adolf Hitlerplatz" !





Le commerce

Si entre juillet 40 et fin septembre de la même année, l'alimentation fut la préoccupation n°1 des habitants restés sur place, un retour progressif à la normale s'amorçait.


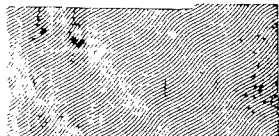
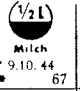
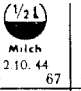
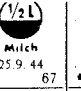
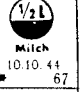
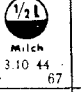
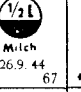
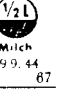

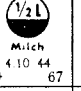
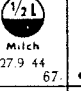
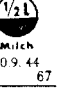
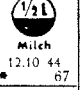
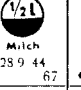
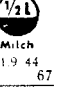
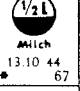
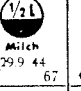
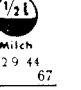
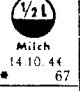
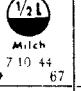
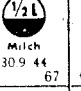
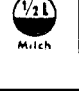

Et c'est ainsi que :

- La boulangerie NONNENMACHER et la boulangerie KLEIN, non pas dans leurs anciens locaux, mais aux lieu et place de la boulangerie MICHEL, reprirent usage.
- De même que les épiceries CHIARI, GORZA et l'ECONOMAT.
- Si la boucherie FRENTZ (dans les locaux de l'Economat) fonctionnait, la famille LUCIUS faisait les B.O.F. (beurre, œufs, fromages).

Manger était une chose, vivre au quotidien en était une autre.

- GOETTMANN, FABER et ROEDER se chargeaient de la quincaillerie, du nécessaire quotidien, et Dieu sait si c'était important.

Si le peu de confort et de loisirs pouvait être assuré par les cafetiers KALKA, CORAZZA, QUAIA et SCHMITT, la seule drogue autre que l'alcool était constituée par le tabac, vendu par les buralistes : SCHWEITZER et HIEGEL.

<div style="text-align: center;">  <p>Bestellchein für 1/2 Liter Milch Tagesmenge 18.9. bis 15.10.1944</p> <p>Gültig vom 18.9. bis 15.10.1944</p> <p>Reichsmilchkarte</p>  <p>67</p> <p>Jeder Ausschnitt der Karte berechtigt zum Bezuge von 1/2 Liter Milch</p> <p>EA Diedenhofen</p>  <p>Name: _____ Wohnort: _____ Straße: _____</p> <p><small>Eine Namendeckung unzulässig</small></p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 9.10.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 2.10.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 25.9.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 18.9.44 67</p> </div>
	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 10.10.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 3.10.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 26.9.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 19.9.44 67</p> </div>
	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 11.10.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 4.10.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 27.9.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 20.9.44 67</p> </div>
	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 12.10.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 5.10.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 28.9.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 21.9.44 67</p> </div>
	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 13.10.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 6.10.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 29.9.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 22.9.44 67</p> </div>
	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 14.10.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 7.10.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 30.9.44 67</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch 23.9.44 67</p> </div>
	<div style="text-align: center;">  <p>Milch</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>Milch</p> </div>

A ces activités commerciales s'ajoutent les activités artisanales :

- Horlogerie : KOMLJANC
- Cordonnerie : FRANZETTI et GIUBILEI
- Droguerie : STAMBACH
- Chaussureur : MORIS
- Coiffeur : MULLER
- Grainetier : EBY
- Scieriste : BREITENBUCHER
- Menuisier : BRANCHI
- Plâtrier : MAGADA
- Couvreur : FABER

et bien entendu les forges NIEHAUS dont il est fait état par ailleurs.



LA MOISSON
Les jeunes d'AUMETZ
sont réquisitionnés
pour la moisson
de 1941.
Ils sont encadrés par
des S.A.



Le rationnement

Du fait de la guerre, la vie économique s'est trouvée fortement perturbée. La production agricole a chuté de même que la production industrielle. L'occupant trouve la solution par le rationnement de toutes les denrées alimentaires nécessaires. Des cartes d'alimentation sont distribuées mensuellement par la mairie : cartes de pain, de viande, de matières grasses, de lait... Des bons d'achats sont nécessaires pour les chaussures, tissus...

De nombreuses denrées disparaissent du marché. Le café est remplacé par le "Ersatz" (céréales grillées). Les fruits deviennent rares sur le marché ; oranges, bananes, et toutes denrées importées disparaissent.

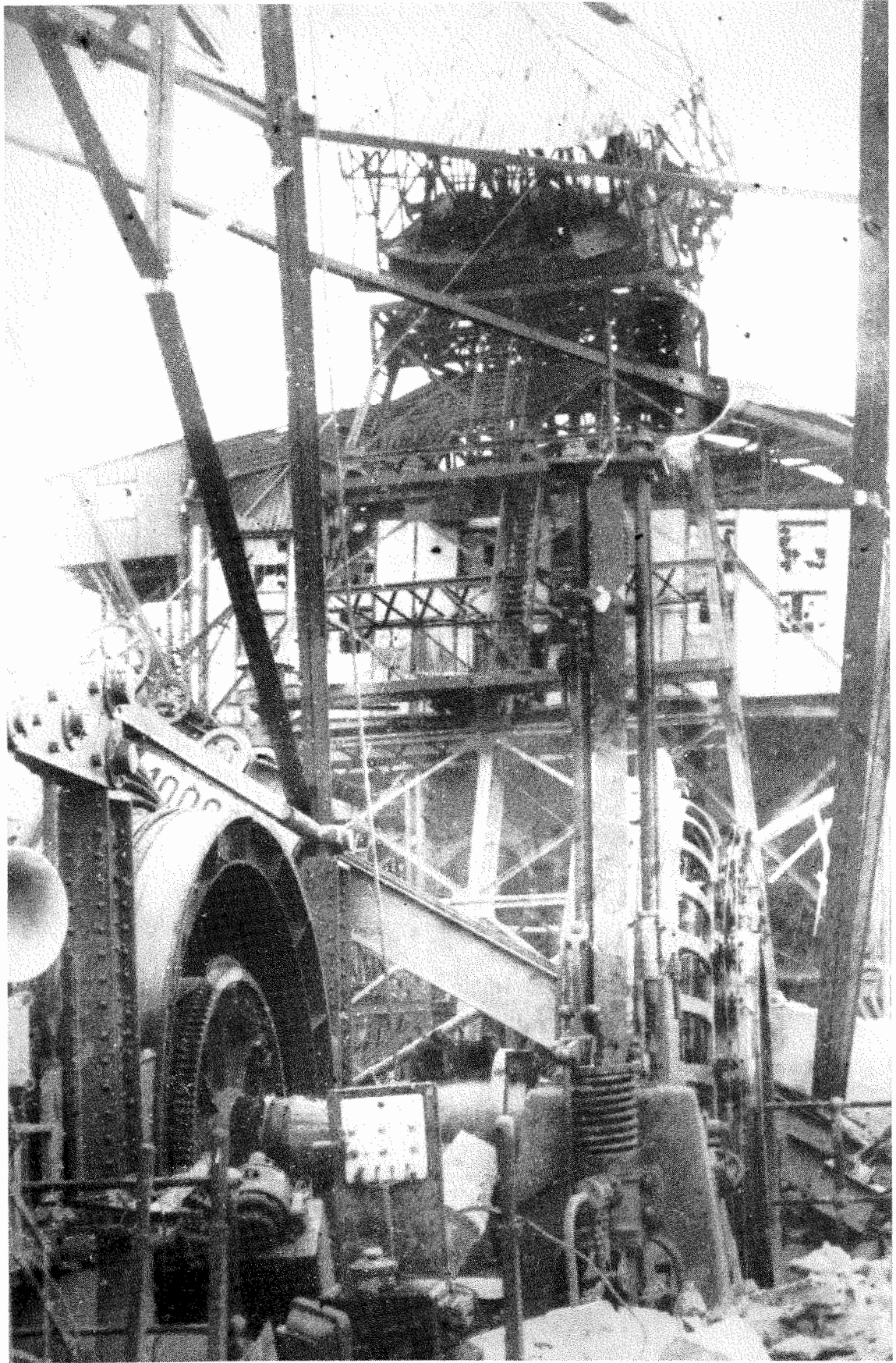
Alors se met en place le troc. On paie avec des œufs, un saucisson, les services rendus. Si on veut se procurer des denrées inexistantes dans le commerce, on les trouve sur le marché parallèle, le "marché noir". On échange les tickets contre d'autres ou contre autre chose.

Le meilleur moyen d'augmenter les rations alimentaires consistait à cultiver la terre. Il semble que l'occupant l'avait bien compris et entendu ainsi. Dès le retour d'évacuation, il avait procédé à la distribution de charrettes à quatre roues. Elles rendront de réels services à la population.

Les familles se mettent à cultiver, à élever des animaux (poules, canards, oies, lapins, cochons et même des chèvres). De cette façon, les populations de nos villages ne souffriront pas des restrictions. Chaque lopin de terre est cultivé, les chemins sont fauchés, de même que tous les abords de la voie ferrée. Rien n'est jeté, même les mauvaises herbes servent de fourrage aux animaux.

Ce procédé permet aussi aux agriculteurs de trouver de la main d'œuvre bon marché pour effectuer les travaux dans leurs champs. En échange d'un lopin de terre labouré, ils disposent de gens pour planter, piocher les pommes de terre, rentrer les betteraves, le foin, et les céréales, battre en hiver... Les friches diminuent, la surface de terre cultivée augmente.





La mine

L'extraction se fera jusqu'au dernier jour avant l'évacuation complète des civils du village.

Les mineurs sont mutés à FONTOY et ALGRANGE dans les différentes mines du secteur.

Le chevalement a été miné par le génie français et la destruction a eu lieu le 12 juin 1940 – 3 jours avant l'arrivée des troupes allemandes.

Dès le retour de la population à AUMETZ, une partie du personnel est employée au démontage de ce qui reste du chevalement et au débouchage du puits encombré par tous les matériaux tombés suite à l'explosion.

En 1941, débute la reconstruction d'un nouveau chevalement (qui est toujours en place). La machine d'extraction est remplacée par celle de la mine de BOULANGE. Les travaux de montage sont effectués par une entreprise allemande, employant surtout du personnel hollandais "TILLMANN". Le personnel local des ateliers de la mine et du funiculaire prépare toutes les pièces nécessaires aux monteurs.

La reprise de l'extraction ne se fera que vers juin 1942. Pendant le conflit, la mine est dirigée par M. BODARD, mais NAGEL est le maître suprême.

La demande de minerai de fer pendant cette période de conflit est sans limite.

La totalité des mineurs n'est pas rentrée ; il faut à tout prix renforcer le personnel. C'est ainsi que l'on embauche des femmes et que l'on fait venir des prisonniers du front russe (Polonais, Russes, Ukrainiens, etc...). Ils sont entre 100 et 150 à travailler à la mine de 1942 à 1944 sans salaire, avec une nourriture et des effets misérables. La plupart sont employés au fond, ils sont les manœuvres des mineurs ; ceux-ci, malgré les interdictions, mettent quelques patates cuites dans la musette pour les réconforter. Pendant cette période, 3 prisonniers russes seront victimes d'accident mortel. Un quatrième trouvera une mort encore plus atroce dans l'actuelle rue du 10 Septembre : venu chercher refuge après son évasion, il fut dénoncé et abattu par un officier allemand.

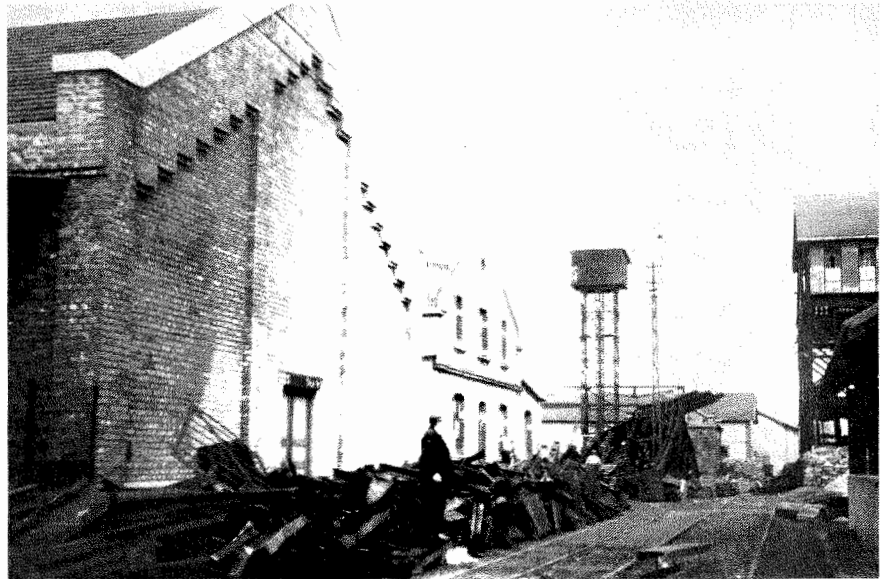


Les mineurs devaient travailler jusqu'à 10 heures par jour, 6 jours par semaine. Il était difficile de soutenir un tel rythme ; il fut attribué un supplément alimentaire en pain et matières grasses ainsi que 4 litres de vin par mois. Seuls, les travailleurs du fond y avaient droit.

Les femmes travaillant à la mine sont surtout des jeunes filles ; elles seront employées en surface au funiculaire, au magasin, au portier. Elles occupent des emplois parfois pénibles mais c'est mieux que d'être envoyées en Allemagne.

Dans le régime nazi, tout le monde doit travailler. Il n'est pas question de flâner au travail ; c'est la dénonciation et le S.T.O. Les accidents mécaniques ou naturels sont soupçonnés de sabotage et soumis à enquête. Il en est de même pour les accidentés et les malades, tout est suspecté. Les longs malades sont radiés de la Caisse de Maladie et privés de cartes d'alimentation...

La suspicion est partout, là où se trouvent les S.A., mais on est sûr de personne.



La forge NIEHAUS

Oh, pardon ! La forge FEREISEN, car c'est ainsi qu'elle s'appelait avant et après les événements ; mais enfin, donnons-lui le nom de tous ceux qui l'ont ainsi dénommée pendant 3 ans.

M. NIEHAUS, Paul de son prénom, est arrivé à AUMETZ à l'automne 1941, forgeron de métier, il s'installa tout naturellement dans les locaux libres de la rue Sainte-Barbe. Si j'en crois les dires des personnes qui m'ont parlé du personnage, il était affable, n'élevait jamais la voix, parlait peu, peut-être est-ce dû au fait qu'il ne connaissait pas notre langue ? Mais aussi, et plus certainement, dû au fait qu'il était marqué par la vie, car il était veuf et son fils unique était militaire sur le front russe.

Très vite, l'ancienne forge se révéla trop petite ; nettoyant tout, il fit un accès rue des Argonnes, puis aménagea tout le bâtiment contigu au sien (aujourd'hui pressing-vidéo) pour avoir une surface maximale. Les activités et la production étaient multiples.

Par ordre croissant :

- Le maréchal ferrant traditionnel ferrait les chevaux, cerclait les roues de charrettes et faisait la petite forge habituelle pour l'agriculture. S'il travaillait généralement seul, du personnel lui donnait un coup de main chaque fois que le besoin s'en faisait ressentir ;



- la fabrication des charnières en fer plat forgé employait en temps normal 2 personnes – cette activité qui fut constante du début à la fin de l’activité des forges, ne connut que très peu de “coup de bourre” ;
- la fabrication des clous forgés était une activité parallèle aux charnières et employait, elle aussi, en moyenne deux personnes ;
- la fabrication des “Klamms” (morceau de métal en forme de U ouvert servant à assembler des pièces de bois) était l’activité principale de la forge. Si le foyer et le marteau pilon original du départ suffisent, très vite l’adjonction d’une cisaille à fer rond, d’une plieuse à barre chaude et d’un second marteau pilon devient nécessaire. La fabrication des Klamms employait 8 personnes, puis 2 x 8 lorsqu’on travaillait sur 2 postes. Pendant les périodes de forte production, une équipe de nuit de 6 personnes complétait la charge de travail.

Mais là ne s’arrêtait pas l’activité, il fallait aussi conditionner les produits, attacher les Klamms par paquet de 10 avec un fil de fer, les ranger dans des caisses, les transporter à la gare et remplir les wagons en attente sur le quai. Lorsqu’il faisait beau, la mise en paquet et en caisse se faisait en plein air sur les plans de travail aménagés dans la rue des Argonnes.

D’aucuns se souviennent avoir vu tant dans la rue Sainte-Barbe, que dans la rue des Argonnes, des centaines de caisses stockées en attente d’expédition. Pendant les fortes périodes d’activité, 6 personnes étaient occupées à remplir ces tâches. Ajoutons-y un contremaître, une secrétaire, une bonne et le maître de forge ; et nous avons là l’une des principales activités du village pendant cette période.

Le personnel était essentiellement féminin, hormis celui s’occupant des foyers de forge.

Si nous nous attardons à cette activité, c’est surtout parce qu’elle a employé pendant toute sa durée, une centaine de personnes. Quelle ne fut pas la jeune fille, ou la mère de famille dans l’obligation de travailler qui ne fit un court ou long passage à la forge.

Et quand se pose la question de savoir qu’elle était l’ambiance, les relations entre tout le monde, une réponse édifiante m’est donnée :

« Tu sais, à cette époque, on se méfiait de tout le monde et l’on ne parlait que de la pluie et du beau temps, de la sortie dominicale ou de la santé de la famille. Et puis il y avait le grand “C...”, Chef des S.A. à AUMETZ qui travaillait avec nous ! ».

M. NIEHAUS prit le chemin du retour, en toute précipitation, laissant même une partie de ses affaires personnelles, fin août 1944.

Le quadrillage politique et les organisations de collaboration

La population était fichée par quartier pour former des “Zelle” (cellule) coiffées par un “Ortsgruppenleiter” (chef local des cellules). Ces “Zelle” avaient à la tête un “Zellenleiter” qui surveillait la population locale “Volksdeutsche” et “Ausländer” (étrangers). N'est pas comprise la population italienne encadrée par les membres du parti fasciste.

Les Zellenleiter étaient chargés de la surveillance des personnes composant leur cellule. Ils exerçaient une surveillance physique, morale, matérielle et surtout politique. Ils se réunissaient pour dialoguer sur le moral des habitants, rapporter les éléments pouvant nuire aux intérêts du Grand Reich. Ils recevaient les instructions sur la ligne de conduite vis-à-vis du parti et de leurs “administrés”. Ils formaient “la Deutsche Volksgemeinschaft”.

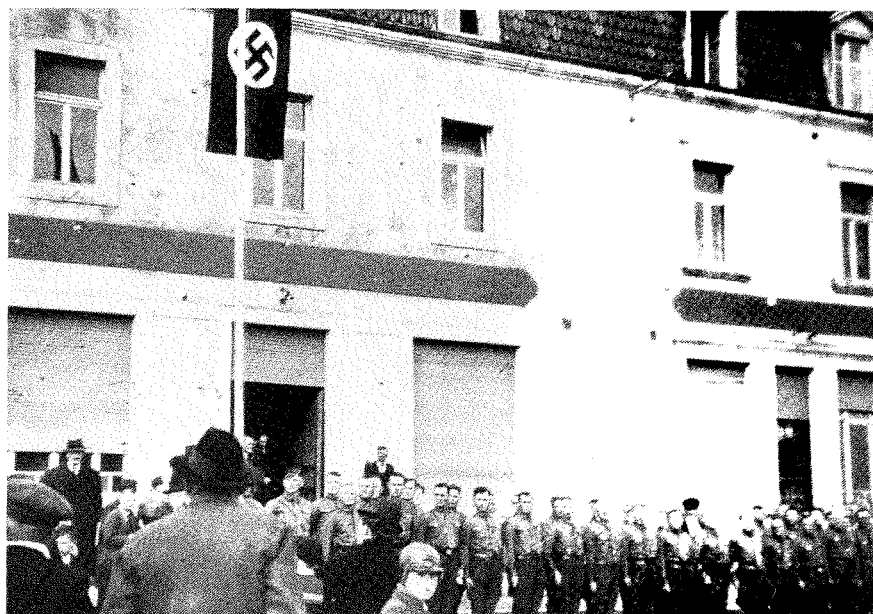
La base de la Volksgemeinschaft était recrutée dès le retour des réfugiés. Une propagande était orientée sur les faits “La France ne s'occupe plus de vous ; elle vous a abandonnée ; la France est à genoux”. On fait allusion à la pagaille française, les renversements de gouvernements, des cabinets, au désordre.



Les réfugiés sont “cueillis à froid”. Certains sont découragés par le vécu de la débacle où ils se sont sentis trahis et déshonorés. Dans des réunions organisées, tout était fait pour les persuader de s’inscrire dans le service d’ordre (l’Ordnungsdienst). Un pantalon, une chemise blanche, une cravate noire, un brassard à croix gammée, voilà la composition de la tenue de ces militants dont l’existence ne sera qu’éphémère. Au cours des réunions de propagande intense, on persuade l’assistance de la nécessité de faire partie d’une organisation quelconque. Bien entendu, il est fort conseillé de s’inscrire dans les S.A. ou N.S.K.K., ou encore à la rigueur dans d’autres formations d’utilité publique, moins valorisantes.

En entretenant cette opinion, un bon nombre se sont inscrits (quelques fois par crainte) alors qu’ils étaient hostiles à l’ordre nouveau.

- La plus militarisée et la plus politisée, la S.A. Sturm Abteilung (section d’assaut). Ils ont à AUMETZ leur siège au café des Ouvriers (KALKA) – une véritable force d’intervention. Ils défilent dans les rues l’air martial derrière leur emblème. Ils cherchent querelle à ceux qui parlent français, à ceux qui portent un béret. Ils assurent “l’ordre” à l’entrée du cinéma, à l’entrée du stade. Ils contrôlent l’observation du couvre-feu, repèrent ceux qui écoutent les radios libres, recherchent à travers documents et photographies, les anciens fronts populaires ou communistes. Ils s’exercent au tir et aux exercices sportifs militaires.



Rassemblement de S.A.
devant l’hôtel
de la Poste

- Une autre organisation, la N.S.K.K. (Nationalsozialistische Kraftfahrerkorps) était plus timorée. Ses membres, coiffés d'un calot noir et portant des bottes et culottes de cheval de couleur noire, portaient également l'inséparable brassard à la croix gammée. Leurs chemises et vareuses étaient d'un ton jaune/brun. Certains s'étaient inscrits à cet organisme avec l'espoir d'apprendre à conduire à peu de frais ; d'autres, qui par leurs fonctions pensaient qu'il était bon d'être inscrit à une organisation hitlérienne.

- L'endoctrinement et la main-mise de la N.S.D.A.P. se font sentir partout : Freiwillige Feuerwehr (sapeurs-pompiers), dans les équipes sportives qui portent aussi le brassard, la Croix Rouge allemande (Deutsche Rote Kreuz).

- Les organisations de femmes n'étaient pas exclues. A leur intention, le parti nazi avait mis sur pied la "Frauenchaft" qui organisera les secours d'hiver (Winterhilfswerk). Elles rassembleront les vêtements chauds destinés aux soldats sur le front russe. Elles secondent leurs maris pour propager les idées de l'ordre nouveau.

Bien entendu, l'endoctrinement de la jeunesse est primordial pour leur inculquer dès le jeune âge la nouvelle doctrine H.J. Hitler-Jugend (Jeunesse Hitlérienne) pour les garçons. Ces jeunes défilaient comme des grands en uniforme, drapeaux, poignards et en chantant.

Les filles avaient pour elles le "Bund Deutscher Mädchen" B.D.M. Leurs tenues se composaient d'un chemisier blanc, chaussettes blanches, chaussures et jupe noires avec un foulard jaune autour du cou.

H.J. et B.D.M. assistaient fréquemment les enfants des écoles pour ramasser les doryphores dans les champs de pommes de terre et le ramassage des herbes médicinales.



Le départ des femmes d'AUMETZ pour le ramassage des doryphores

Pour organiser la culture, l'administration avait désigné un "Bauernführer" dans chaque village. Outre ses nombreuses charges, il devra répartir les engrais, déclarer les ensemencements, les récoltes, surveiller l'élevage, surtout celui des porcs qu'on engraisait pratiquement dans chaque ménage.

Les fascistes - Le dopolavoro

La population italienne représente une forte minorité dans la localité, étant donné l'alliance Hitler / Mussolini. Elle bénéficie d'une certaine autonomie ; elle possède ses organisations propres. Malgré tout le zèle que mettront leurs dirigeants, les occupants allemands montreront toujours une grande méfiance vis-à-vis d'eux.

La colonie italienne était coiffée administrativement et politiquement par le "Dopolavoro" (après le travail). Ses dirigeants étaient membres du parti fasciste. De même que les S.A., ils avaient pour but de contrôler la colonie italienne et de dénoncer les antifascistes ou tout simplement ceux qui n'avaient pas leur sympathie

Les jeunes étaient embrigadés dans une formation voisine des Jeunesses Hitlériennes, les "Balilla". Le siège était au café du Centre (CORAZZA).

Bon nombre de transalpins se trouvaient dans notre région car ils avaient dû fuir la dictature fasciste de leur pays. S'ils ont adhéré à cette organisation, ils l'ont fait en traînant les pieds, si bien que les dirigeants fanatisés se trouvaient bien souvent isolés et sans efficacité.



La Jeunesse Hitlérienne
d'AUMETZ

Les victimes et disparus

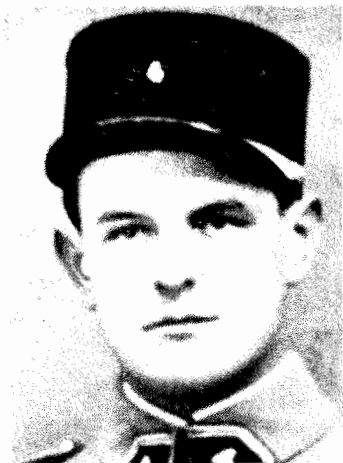
Après la guerre de 1939/40, pour symboliser le souvenir des victimes, à titre provisoire, il fut érigé sur l'emplacement de l'ancien monument, en 1946, une stèle toute simple en maçonnerie, et ceci jusqu'en 1953/54 – début des travaux de reconstruction de l'église. Depuis, les autorités locales, lors des commémorations patriotiques allaient se recueillir sur la tombe des militaires dans le cimetière, route de Crusnes.

Et enfin, le 18 juin 1965, le conseil municipal décide l'érection d'un monument aux morts devant la mairie.

Sur ce monument, figurent les noms de :

- | | |
|--------------------|-------------------|
| - CHARY Norbert | - FABER Louis |
| - ROTH Alphonse | - GRESS Louis |
| - SARTOR Ferdinand | - CZARNECKI Henri |
| - WANDER Lucien | - THEIS Gérard |
| - KLEIN Marcel | - BON Lucien |
| - MORIS Marcel | - PETIT Lucien |
| - SCHMIDT Laurent | - BUR Antoine |
| - CREMER Lucien | - NICOLAS Victor |





CHARY Norbert

Né le 9 avril 1912 à AUMETZ

Fils de CHARY Léon et de SCHNEIDER Marie

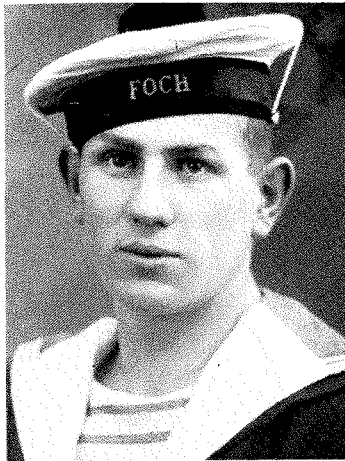
Issu d'une vieille famille d'AUMETZ, Norbert CHARY se destinait à reprendre l'exploitation familiale. En 1932, il est appelé à effectuer son service militaire au 4^e R.D.P. (Régiment de Dragons Portés) à VERDUN, unité qu'il quitte avec le grade de Maréchal des Logis Chef. Malgré ses occupations agricoles, il prend le temps de suivre les cours d'E.O.R. à VERDUN où il se rend tous les 15 jours, faisant à vélo les 60 km séparant les deux localités.

Rappelé sous les drapeaux le 23 août 1939, il rejoint le dépôt du 4^e R.D.P. jusqu'à fin décembre puis est muté au 14^e R.D.P. et va prendre position à la frontière belge.

Le 10 mai 1940, il monte en ligne, direction CHARLEROI-NAMUR et prend part au combat du Haut-de-Wattia où son escadron fait une cinquantaine de prisonniers (14 mai 1940).

Le 15 mai 1940, il reçoit l'ordre de dégager une section voisine encerclée à la cote 258 près de CRET. Il y réussit, mais malheureusement, il sera mortellement blessé et une bonne partie de ses hommes y laissera leur vie. Il décèdera le 16 mai 1940 après avoir été amputé de la jambe gauche. Il reposera au cimetière de FLORENNES jusqu'au 16 novembre 1949, date où son corps sera rapatrié à AUMETZ où il repose dans le caveau familial.

L'Aspirant CHARY Norbert a été cité à l'Ordre du Corps d'Armée avec attribution de la Croix de Guerre avec Etoile de Vermeil et par décret en date du 12 août 1943 a été décoré de la Médaille Militaire à titre posthume.



ROTH Alphonse Emile

Né le 18 mai 1909 à AUMETZ

Fils de ROTH Joseph et de EHRET Barbe

Durant sa jeunesse, il a fait son apprentissage en ferronnerie à la maison KOCH à AUDUN-LE-TICHE et par la suite aux Ets MOUSTY.

Il était l'aîné d'une famille de trois enfants. Il avait une sœur, Anne qui deviendra Madame FINCK et un frère Jean Edouard.

S'est engagé dans la Marine Nationale où il effectua la plus grande partie de son service militaire sur le paquebot "FOCH".

A la déclaration de guerre, il sera transféré sur le sous-marin "MEKNES".

Patrouillant sur les côtes de la Manche, ce sous-marin fut torpillé le 24 juillet 1940 par les Allemands et c'est là qu'il est mort au champ d'honneur pour la France.

SARTOR Ferdinand

Né le 19 février 1902 à ESCH-SUR-ALZETE (G.D. de Luxembourg)

Fils de SARTOR Emile et de MORITZ Anne

Etait dans l'Infanterie.

A été tué par les Allemands à VERSAILLES le 13 juin 1940 avec 9 de ses compagnons.

Mort pour la France.

Nous n'avons aucun autre renseignement.

WANDER Lucien

Né le 2 juin 1899 à AUMETZ

Fils de WANDER Antoine et de SAILLIET Jeanne

Mort pour la France (suivant informations de la mairie de BAR-LE-DUC).

Nous n'avons aucun autre renseignement.

KLEIN René Marcel

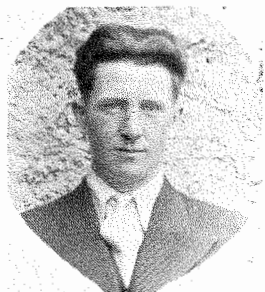
Né le 18 janvier 1921 à BOULANGE (Moselle).
Fils de KLEIN Pierre et de GRIMMELER Augustine.

Mobilisé le 4 novembre 1942 par le Centre de Recrutement de THIONVILLE.
Incorporé au Régiment des Grenadiers Lausberg, 2^e classe, il sert successivement à NARWICK, ARENBURG puis sur le front russe où il est porté disparu le 15 janvier 1943.

MORIS Marcel Henri

Né le 21 octobre 1921 à AUMETZ.
Fils de MORIS Henri et de SCHMIT Suzanne.

Mobilisé le 21 mai 1943 par le Bureau recruteur de THIONVILLE.
Incorporé au Régiment d'Infanterie de MISTELBACH en Autriche.
Part avec le 72^e Régiment d'Infanterie (2^e Bataillon, 6^e Compagnie) au front russe.
Evadé de son unité le 4 décembre 1943.
Il est porté disparu le lendemain.



SCHMIDT Laurent

Né le 24 octobre 1912 à AUMETZ
Fils de SCHMIDT Pierre et de OBLET Virginie.

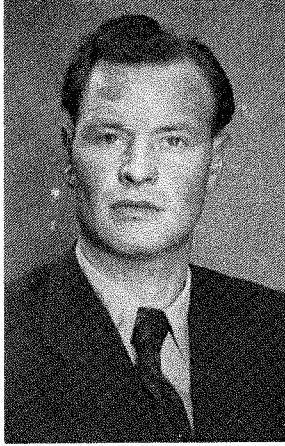
Tombé à WAUKI (Russie) le 2 mars 1944.
Nous n'avons aucun autre renseignement.



CREMER Lucien Paul

Né le 6 juin 1924 à AUMETZ
Fils de CREMER Lucien et de BIEDER Marie.

Tombé à IDRIZZA (Russie) le 9 février 1944.
Nous n'avons aucun autre renseignement.



FABER Louis

Né le 7 mai 1914 à AUMETZ

Fils de FABER Frédéric et de BOMBARDIER Joséphine.

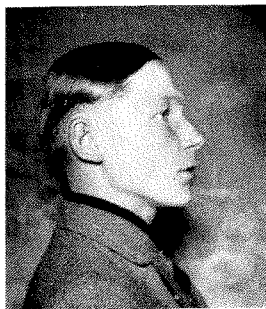
A effectué son service militaire avant la déclaration de la guerre.
A été enrolé de force en 1940 dans la Wehrmacht et porté disparu.

GRESS Louis

Né le 17 janvier 1923 à AUMETZ.

Fils de GRESS Louis et de KIMMEL Joséphine.

Mobilisé le 17 janvier 1943 par le Centre de Recrutement de THIONVILLE.
Incorporé au 105^e Bataillon WITTLICH EIFEL.
Soldat de 2^e classe, il est muté sur le front russe et porté disparu le 9 mars 1944.



CZARNECKI Henri

Né le 5 juillet 1924 à DIVION (Pas-de-Calais).

Fils de CZARNECKI Henri et de BON Marie.

Mobilisé le 26 novembre 1943 par le Bureau de Recrutement de THIONVILLE.
Incorporé au Régiment d'Artillerie de HOMBURG en Sarre en qualité de canonnier.
Porté disparu le 14 août 1944 à KROSNO en Pologne.



THEIS Gérard Charles

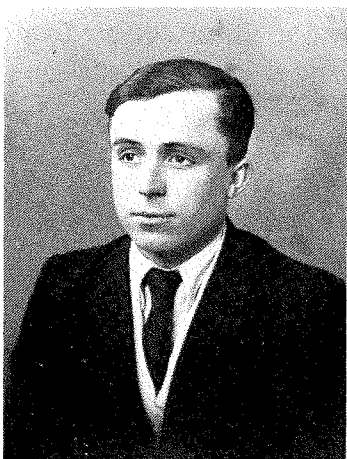
Né le 22 juin 1925 à TRESSANGE (Moselle).
Fils de THEIS Jean-Louis et de BOUCHER Célestine.

Mobilisé le 28 juin 1943 par le Bureau de Recrutement de THIONVILLE.

Incorporé en qualité de pionnier au ERS. BAT. STAMMKOMP.

Il rejoint rapidement le front russe à KOURKS.

Fait prisonnier à ZWIAHEL le 2 janvier 1944. Il est porté disparu le 3 janvier 1944.



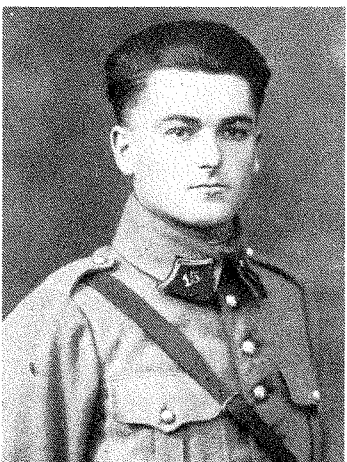
BON Lucien

Né le 14 juillet 1926 à VILLERUPT (Meurthe-et-Moselle).
Fils de BON Joseph et de CREMER Anne.

Mobilisé le 28 février 1944 par le Bureau de Recrutement de THIONVILLE.

Incorporé dans la Kraftfahrerschule Lehwalt.

Soldat de 2^e classe, il est porté disparu le 15 janvier 1945.



PETIT Lucien

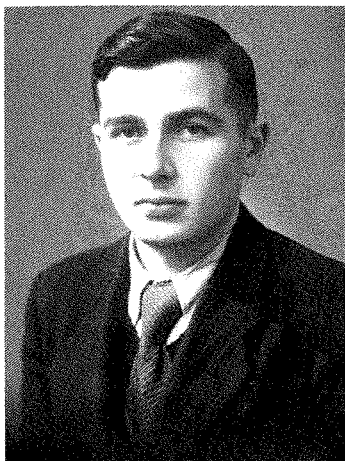
Né le 27 juin 1911 à AUMETZ.
Fils de PETIT Jean Séraphin et de BACH Catherine.

Issu d'une famille nombreuse, il avait 4 frères et 3 sœurs.

A rejoint le maquis durant la guerre et a participé à la lutte contre l'ennemi.

Durant ces années passées dans le maquis, il a connu de bons camarades et s'est fait remarquer par son courage.

A trouvé une mort glorieuse au cours de l'action du 1^{er} septembre 1944 à LA VALLEBONNE (Ain).



BUR Antoine, dit DELAUNAY

Né le 31 juillet 1923 à RUSSANGE (Moselle).
Fils de BUR Aloïs et de MATHGEN Dorothee.

Grade : Soldat - Régt ou Unité : 1/2 Brigade "STRASBOURG".

Enrolé de force dans la R.A.D. du 16 mars 1942 au 25 septembre 1942 puis dans la Wehrmacht le 15 octobre 1942.

S'est évadé en FRANCE LE 12 novembre 1943 pour ne plus servir l'ennemi.

Réfugié à VILLEURBANNE (Dordogne), il s'engagea dans le Maquis le 15 août 1944 sous le nom de DELAUNAY puis dans la 1^{ère} Armée - Brigade indépendante Alsace-Lorraine.

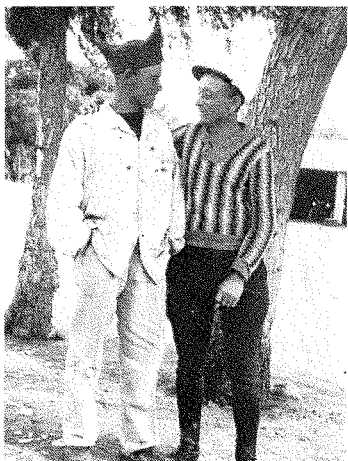
Il a servi dans les F.F.I. "Groupement ANCEL" secteur Centre de la Dordogne à compter du 5 août 1944. Prit part aux combats de Bois de Prince à RAMOMCHAMP sur le Front des Vosges et d'Alsace du 27 au 28 septembre 1944.

Fut tué le 28 septembre 1944 à RAMOMCHAMP (Vosges).

Il a été cité à l'Ordre du Corps d'Armée en date du 26 octobre 1944 par le Général d'Armée DE LATTRE DE TASSIGNY, commandant la 1^{ère} Armée Française.

Volontaire courageux, ayant participé à la lutte contre l'ennemi dans le maquis de Dordogne. S'est fait remarquer le 27 septembre 1944 par son courage au front ; a trouvé la mort glorieuse au cours de l'action. Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Etoile Vermeil.

Le nom de BUR Antoine, résidant avant sa disparition à RAZAC, est inscrit sous le n° 285 au Memento de l'Ossuaire de DOUAUMONT où sa mémoire est pieusement conservée.



(à droite)

NICOLAS Victor

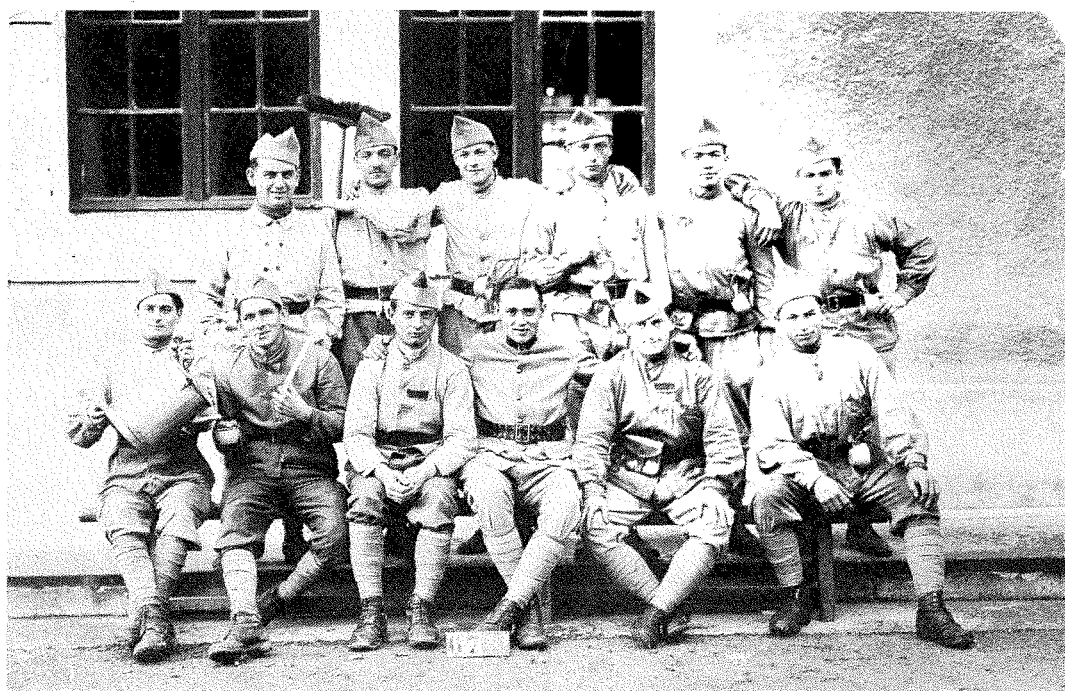
Né le 28 juillet 1902 à AUMETZ.

Fils de NICOLAS Charles et de CLAUDE Anne.

Aîné d'une famille de trois enfants. Une sœur, Marie-Juliette et Fernand, son jeune frère, qui a été élu maire de notre commune pendant quatre mandats.

Durant la terrible guerre, il a connu les moments très difficiles de la déportation.

Est décédé le 23 mai 1945 à ALBI à la suite des souffrances subies durant la déportation.



Les anciens combattants prisonniers de guerre

La France est officiellement en guerre depuis le 3 septembre 1939. Après l'ordre de mobilisation générale, toutes les forces vives et jeunes de la nation sont sous les drapeaux. Notre village n'échappe pas à la règle. Au mois de décembre 1939, ils sont 173 à porter l'uniforme. Ce chiffre est extrait d'une délibération du Conseil municipal du 15 décembre 1939 leur allouant une somme de 30 F.

La débâcle de l'Armée Française des derniers jours de mai aux premiers jours de juillet fera d'eux, pour une grande partie, des prisonniers.

Ils sont nombreux, trop nombreux, trop encombrants, il faut les nourrir, les garder, les faire travailler. Dès octobre 1940 et jusqu'en juin 1941, après fichage, ils sont renvoyés dans leur foyer ou en France libre. Mais tous n'auront pas cette chance. Pour des raisons de non soumission, de mauvais renseignements, de délation de ceux restés au pays et bien souvent à cause de l'orthographe de leur nom, ils vont être acheminés vers l'Allemagne, en camp de travail – les fameux STALAGS. Sans pouvoir préciser leur nombre exact, nous pensons qu'ils sont une bonne vingtaine. Les archives municipales font état nominativement de 18 hommes. Pour eux va commencer une vie de privation, de brimades, de travaux "forcés" et quelques fois de coups et de blessures. Tout est souffrance physique mais que penser des souffrances morales qu'ils endurent ? Beaucoup ont raconté, bien plus tard, le délabrement moral dans lequel ils se trouvaient. Pour beaucoup le cordon ombilical qui les reliait à la vie fut

la fraternité et l'amitié qui régnaient entre eux, mais aussi et surtout l'espoir de revoir un jour les leurs, femmes et enfants, parents et amis, de revoir la France... Leurs espoirs furent récompensés à partir d'avril 1945, les uns libérés par les Russes, les autres par les Américains. Sur les 18 personnes retrouvées dans nos archives, 8 sont d'origine polonaise, 3 d'origine italienne, 3 d'origine slovène, 1 d'origine portugaise et 3 sont d'origine française.



La tragédie des Malgré-Nous

« Le tragique destin des “Incorporés de Force”, toujours trop méconnu, est l’une des réalités les plus ambiguës de la dernière guerre.

Ce sont plus de 130.000 Alsaciens et Lorrains, citoyens français, habitant dans ces départements, restés juridiquement français après la défaite de 1940, qui ont été incorporés de force dans l’armée allemande.

Entre 1943 et 1945, sur ces 130.000 incorporés, 17.000 sont morts, 11.000 disparus et 30.000 blessés, infirmes ou gravement malades ; cela fait une victime sur trois appelés.

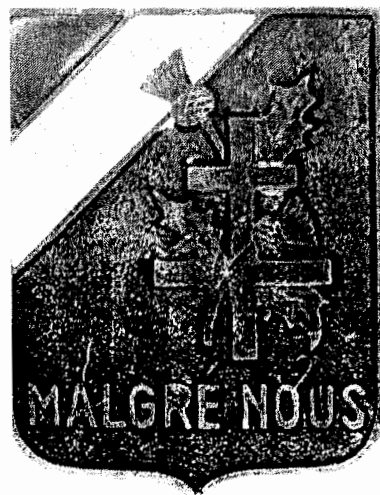
Cependant, rarement, a été fait état des souffrances physiques et morales, de l’état d’esprit et des responsabilités de ces jeunes, restés fidèles à leur patrie, envoyés dans la tourmente dont la plupart n’avait pas vingt ans.

Dans tous les villages d’Alsace et Lorraine, une simple plaque perpétue leur souvenir sur les monuments aux morts, car comme je l’isais dans un journal : ils sont “Morts pour la France” sous l’uniforme allemand, triste sort !

En 1944, dont nous commémorons cette année le cinquantième anniversaire de la libération d’AUMETZ, 30 jeunes gens, la plupart n’ayant pas encore 20 ans, étaient encore sous le joug de l’uniforme allemand, dans les steppes de la vaste Russie. Neuf d’entre eux sont morts ou disparus, sept souffraient le martyre dans les sinistres camps russes ; les autres se battaient, sans idéal, dans des conditions atroces. Tous ces jeunes, dont les derniers ne revinrent qu’en 1946 dans leur cher village, ont gardé des séquelles tant physiques que morales de cette période, tragique pour tous !

MALGRE-NOUS, nous n’avions le choix qu’entre deux maux. Nous sommes partis, afin de permettre aux nôtres de rester. En raison des menaces de représailles qui pesaient sur nos familles, nous avons accepté et nous l’avons payé cruellement.

En conclusion, l’on ne peut qu’encourager les jeunes générations à œuvrer sans répit et de toutes leurs forces pour la construction d’une Europe unie dans un esprit de réconciliation entre nations, du respect de tous les hommes sans distinction de race ou de religion pour le bien de tous afin que plus jamais une guerre comme celle que nous avons subie il y a 50 ans ne se reproduise ».



La déportation

La tragique nuit du 22 janvier 1943

« Dans la nuit du 22 janvier 1943, je fus brutalement tiré de mon sommeil par de violents coups frappés à ma porte.

M'étant levé, je suis allé m'enquérir de ce qui se passait. A ma demande, une voix gutturale me répondit "Ouvrez, Kriminal Polizei".

Ayant ouvert, deux individus en civil suivis d'un militaire en armes firent irruption chez moi. Après que l'un de ces messieurs m'eut intimé l'ordre d'être prêt dans deux heures avec femme, enfants et bagages, ils se retirèrent, laissant là le compagnon en "vert de gris" pour surveiller mes préparatifs.

Deux heures plus tard, sous la conduite de notre fidèle compagnon, je fus dirigé avec ma famille vers la mairie où devait avoir lieu le départ.

Après avoir subi l'inspection des personnalités nazies du village, nous fûmes embarqués vers dix heures dans un car, où se trouvaient déjà quelques familles des villages avoisinants, qui comme nous étaient emmenées, arrachées à leur foyer.

Après de brefs adieux à ma mère, prévenue par je ne sais qui, nous voilà partis.

Durant le trajet, l'on fit de fréquentes haltes, attendant d'autres cars venant de différentes directions. Et les questions, quelques fois angoissées, se posaient.

"Où allons-nous ? Que vont-ils faire de nous ?"

A notre arrivée qui se fit assez loin de la gare de THIONVILLE, plusieurs trains étaient à quai. Là, nous fûmes triés et formés par groupes. Toutes ces opérations devaient s'effectuer le plus rapidement possible.

Des agents en armes et des membres des formations S.A. activaient le mouvement, apostrophant grossièrement ceux qui n'exécutaient pas les ordres assez rapidement.

Ce spectacle m'a paru bien douloureux et navrant. Voir ces pauvres gens qui s'affairaient, désarmés, avec leurs maigres bagages, cherchant à éviter les bourrades et même les coups de botte que l'on ne ménageait pas aux retardataires.

Les enfants, écrasés de fatigue, dormaient dans les bras de leur mère ; de pauvres vieilles traînant leurs valises, affolées, ne sachant plus à quel groupe se joindre.

Dissimulant leur rage, les hommes marmonnaient des insultes entre leurs dents.

Enfin l'embarquement se fit et le convoi s'ébranla vers 11 heures du matin.

Nous sommes arrivés en terre d'exil le 24 janvier 1943, dans le pays des Sudètes.

Après un périple de 2 jours et 2 nuits en wagons à bestiaux, nous nous sommes tous retrouvés dans le camp "61" à FORSTBAD en Tchécoslovaquie, du 24 janvier 1943 au 29 octobre 1943. Ensuite, toutes ces familles furent séparées et rejoignirent différents camps de Silésie ou de Pologne.

Pour nous, les familles d'AUMETZ, nous nous sommes retrouvés dans le camp "111" à KARK-TAL du 29 octobre 1943 au 25 mars 1944 et ensuite à HALBSTADT du 25 mars 1944 au 11 mai 1945 ; ce fut nos trois camps.

Et dans tous ces camps pour les hommes, les femmes et les enfants à partir de 12 ans : travail obligatoire en usine. Pour moi, Laurent et ma belle-sœur Anne-Marie, qui avait 14 ans ; nous avons travaillé à l'usine de bombes à la "M.E.S.S.A.P." sous la surveillance des S.S.

Ne parlons pas des privations : manque de nourriture, manque d'hygiène, les corvées, des brimades et des coups.

On vivait dans des baraquements entourés de barbelés et de S.S. Les déportés avaient une vie misérable.

Pour les P.R.O. (Patriotes - Résistants à l'Occupation) car telle était notre dénomination ; hommes, femmes et enfants ou même bébés, il n'existait aucune réglementation concernant la dignité humaine. On dormait sur des planches superposées aux paillasses infestées de punaises et vermines, dans des dortoirs surpeuplés.

Mais heureusement, il restait tout de même l'espoir et bien souvent la solidarité et la fraternité.

Ensuite, dans les derniers mois, quand les Allemands comprirent que pour eux, c'était la fin ; ils ont fait creuser des larges tranchées anti-char à tous les jeunes et égaliser la montagne, et ce, par un froid sibérien.

A l'approche des alliés, l'ordre fut donné de miner entièrement le camp car l'intention était de nous exterminer tous ; nous devons la vie à quelques jeunes gens du camp qui, grâce à leur courage réussirent à le déminer dès la fuite de nos bourreaux.

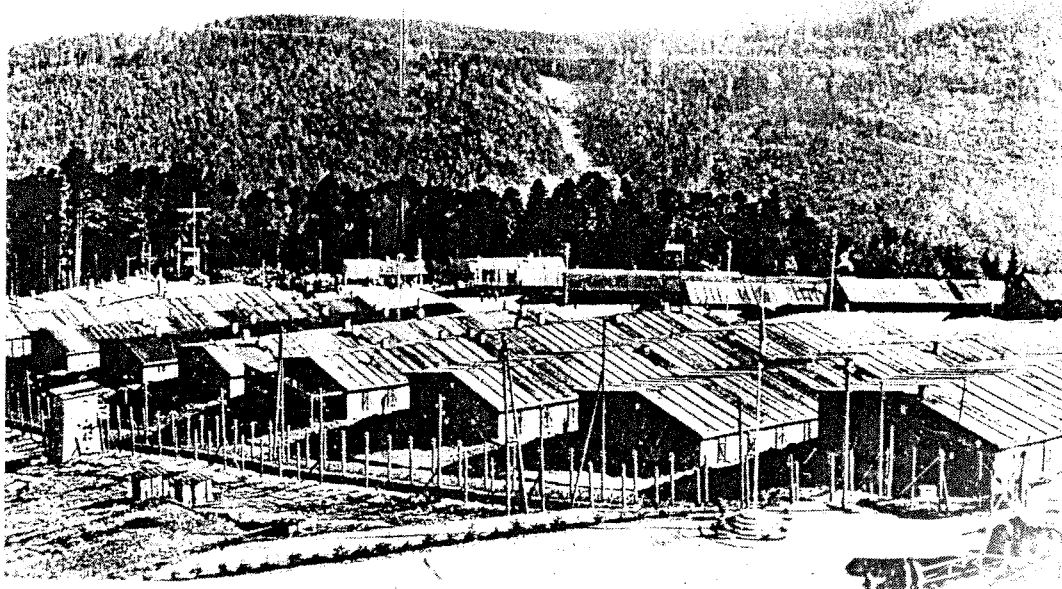
Les patriotes résistants, par familles entières, hommes, femmes, vieillards, enfants, étaient non seulement des otages mais aussi des morts en sursis. Même si l'extermination progressive n'a pas été menée "à terme" par les nazis, tous ces gens ont vécu dans un affreux climat d'insécurité et de misère pendant deux ans et demi.

Les Mongols nous délivrèrent le 11 mai 1945 et les Russes nous prirent en charge jusqu'à notre transfert à PILSEN où là, les Américains nous prirent, eux, en charge le 8 juin 1945.

Emmenés dans des avions militaires, les Américains nous débarquèrent à NANCY où nous fûmes placés entre les mains de la Croix Rouge pour examens médicaux.

Toutes ces familles ont vécu cette misère, car leur seul crime, aux yeux des nazis, était de vouloir rester Françaises ; elles étaient ennemies du Reich. Mais les survivants et témoins de toutes ces souffrances endurées sont fiers de leur combat pour le respect de la dignité de l'homme et surtout pour la liberté ».

Ce témoignage est confirmé en termes semblables par des habitants d'AUMETZ qui résidaient à l'époque à HAVANGE et à OTTANGE (à lire dans la rubrique "Témoignages").



LOTHRINGENS



JUGEND
BEKENNT SICH ZU
ADOLF HITLER




Lothringen
mein Heimatland



**Fröhlicher
Anfang**

*Fibel
für Saarland
und
Lothringen*

VERLAG MORITZ DIESTERWEG · FRANKFURT AM MAIN
Für das Saarland Auslieferung nur durch
Buchgewerbehaus G.m.b.H., Saarbrücken
Für Lothringen Auslieferung nur durch Paul Ewen, Metz



damals
wie heute

**Wir bleiben
Kameraden**

Die Neue Arbeitsform

La propagande hitlérienne

Les officiants du culte catholique

L'Abbé GAUNARD, Curé Archiprêtre arriva en poste à AUMETZ en 1928. Il fut évacué à ROIFFE, puis à MOUTERRE-SILLY, en même temps que le reste de la population d'AUMETZ en octobre 1939. Il y passera toute la guerre et reviendra avec les réfugiés le 15 juillet 1945. Il officia jusqu'à son décès le 6 janvier 1949.

Après son départ pour la Vienne, l'intérim fut assuré jusqu'au 7 octobre 1941 par l'Abbé ADAM, Curé de RUSSANGE qui fit fonction d'Archiprêtre. Durant toute cette période trouble, sans prêtre résidant dans la localité, peu d'archives nous sont restées.

L'Abbé GRÛN fut donc nommé en poste le 8 octobre 1941. Il semble que sous son sacerdoce, "Père Théo" comme l'appelaient familièrement les gens d'AUMETZ, mit un peu d'ordre dans les affaires en se faisant aider par les vicaires successifs, REIMERINGER, JEANNAIRE et WEILAND. Il prit son rôle très au sérieux, un être humain était pour lui une âme, quelque soit sa nationalité, ses convictions politiques et sa religion. Il le payera chèrement puisqu'il fit partie des déportés d'AUMETZ et du secteur qui partirent le 22 janvier 1943 pour la Tchécoslovaquie (épisode relaté par ailleurs).

« Je pars à 6 h du matin pour une destination inconnue, et il n'est pas dit que je reviendrais »
– In Nomine Domini –(retranscriptions de ses écrits juste avant son départ).

Il fut remplacé par le Père SCHMERBER, qui fut nommé Curé d'AUMETZ le 30 avril 1943, et qui célébra sa première messe le 1^{er} mai 1943. Il resta administrateur de la paroisse jusqu'au retour de l'Archiprêtre GAUNARD.

Un chapitre particulier lui est consacré dans cet ouvrage, car toujours vivant, bon pied bon œil dans sa retraite de ALTKIRCH (Bas-Rhin), il nous a transmis plusieurs témoignages verbaux, écrits, documents et photos se rapportant à cette période, notamment celui-ci :

Le retour de Mgr HEINTZ, évêque de METZ en son diocèse :

« J'ai été nommé administrateur de la paroisse d'AUMETZ le 30 avril 1943 où je suis resté jusqu'au 15 juillet 1945.

AUMETZ a été libéré le 10 septembre 1944 par les Américains. Début octobre, j'avais appris par l'Abbé Raymond PIERRON, Curé de BOULANGE et mon voisin que Mgr HEINTZ, qui se trouvait alors à LYON, envisageait de rentrer dans la partie libérée de son diocèse. Dans les jours suivants, j'ai rencontré l'Abbé Guillaume MULLER, Curé de HAYANGE, qui me l'a confirmé, me disant que l'évêque ne pouvait mettre son projet à exécution faute de moyen de transport.

Comme je pouvais disposer de la voiture Renault Celta 4 de Mme Elisabeth MUHLEN, sage-femme à AUMETZ, que son cousin M. Jean ROSSA, mécanicien à l'entretien de la ligne Maginot, pilotait et que j'avais plusieurs jerricanes d'essence en réserve, je décidai d'aller chercher Mgr HEINTZ.

Je me suis rendu chez M. Marcel REBOURSET, le Préfet de la Libération, qui se trouvait à HAYANGE et que j'avais reçu au presbytère d'AUMETZ lorsque, venant de MARS-LA-TOUR, il avait rejoint la partie libérée du département. Il m'a fait délivrer sur le champ par M. Raymond MONDON, son chef de cabinet, un ordre de mission daté du 22 octobre 1944 que je joins à ma lettre, me demandant de le faire prévenir par motocycliste dès le retour de Mgr HEINTZ dans son diocèse pour qu'il puisse venir le saluer.

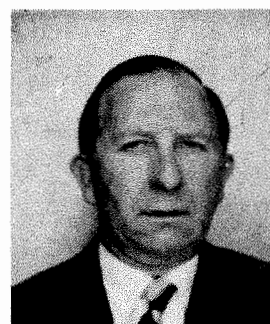
A mon retour à AUMETZ, j'ai demandé un laissez-passer à l'armée américaine pour me rendre à LYON. Il m'a été établi sans problème. Je le joins également à ma lettre. Il est établi au nom du "Chief of FFI in AUMETZ". En effet, étant aspirant de réserve, j'avais été nommé à ce poste par le capitaine JACQUOT au nom du colonel commandant les FFI de Meurthe-et-Moselle. Mais c'est bien sûr en soutane que je me suis rendu à LYON.

Le dimanche précédant mon départ, j'ai dit à mes paroissiens pourquoi j'allais m'absenter, les prévenant qu'à mon retour je ferai sonner la seule cloche encore en service et leur demandant de se réunir une heure après à la salle paroissiale aménagée en chapelle (l'église avait été détruite) pour accueillir Monseigneur.

J'ai quitté AUMETZ dans la voiture conduite par M. Jean ROSSA (je n'ai eu mon permis qu'en 1945) le mardi 24 octobre. Nous avons roulé jusqu'à TOURNUS (Saône-et-Loire) où nous avons passé la nuit au séminaire des Pères Blancs. Le mercredi 25, départ pour LYON où, après un arrêt chez les Pères Blancs de VILLEURBANNE, nous nous sommes rendus à l'Archevêché. Mgr HEINTZ avait été prévenu par M. Gabriel HOCQUARD, Maire de METZ, qui, étant venu à HAYANGE, passa me voir à AUMETZ, avant de regagner LYON en voiture militaire. En fin d'après-midi, une réception a été donnée par le Cardinal GERLIER en l'honneur de son hôte le faisant à cette occasion chapelain d'honneur de Notre-Dame de FOURVIERE.



Le Père SCHMERBER et le mécanicien ROSSA
qui ramenèrent Mgr HEINTZ en Lorraine



ORDRE D- MISSION

Monsieur l'abbé SCHNEBERGER Gérard, curé d'AUMETZ, est chargé de se rendre à LYON pour ramener à HAYANGE Monseigneur HEINTZ évêque de METZ.



HAYANGE, le 22 Octobre 1944.

St Le Preter

[Handwritten signature]

PARTICULARS OF EXEMPTION
DETAILS DE L'EXEMPTION

Chief of FF I in AUMETZ. To LYONS - IN RENAULT - BLACK MOTOR NO 42423 - 4 seated 4 DOORS.

REASON
RAISON

To PURSUE DUTIES AS FF I Chief. + to get Bishop of METZ

The above exemption is issued by authority of the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force.

L'exemption ci-dessus est accordée par ordre du Commandant Suprême des Forces Expéditionnaires Alliées.

Issuing Office Bureau d'Emission *1st DECS Cont. 1st EAB*
Name (Block Capitals) *A. H. BEYER* Rank *MAJ*
Nom (Lettres majuscules) *Arthur H. Beyer* Grade
Signature *Arthur H. Beyer* Army No. *0901941*

CIVIL AFFAIRS

Le laissez-passer américain.

Le jeudi 26 au matin, après avoir passé la nuit chez les Pères Blancs, M. ROSSA et moi sommes allés chercher Mgr HEINTZ. Arrêt pour le repas de midi à TOURNUS, puis départ pour DOMREMY où Monseigneur désirait se recueillir dans la basilique de Sainte Jeanne d'Arc. Je suis allé sonner à la maison des Chapelains pour y annoncer la présence de l'évêque de METZ : il nous ont offert immédiatement l'hospitalité pour le repas du soir et pour la nuit dont je passais une partie à rédiger l'allocution de bienvenue que j'allais prononcer à AUMETZ le lendemain.

Le 27 au matin, Monseigneur célébra la Sainte Messe en la basilique de Jeanne d'Arc, remerciant cette fille de Lorraine d'avoir une fois de plus aidé à "bouter l'ennemi hors de France", hors du moins de la plus grande partie du territoire, la suppliant aussi de hâter la délivrance de ces régions d'Alsace et de Lorraine qui restaient en sa possession. Après une visite à l'église paroissiale de DOMREMY où s'étaient réunis les enfants du village pour offrir à Monseigneur leurs vœux de joyeux retour en son diocèse, et une gerbe de fleurs enrubannée de tricolore, le voyage se poursuivit jusqu'à RONVAUX où l'on s'arrêta dans une famille de Lorrains expulsée, heureuse et fière tout à la fois de recevoir leur Evêque sur le chemin du retour. Le repas fut préparé par Mme GRIMMELER.

A 3 heures, Monseigneur rentra dans son diocèse et arrivait à AUMETZ, pavoisée aux couleurs françaises et pontificales. La cathédrale du Pays-Haut n'était plus là pour recevoir dignement le premier pasteur du diocèse, victime elle aussi de la barbarie teutonne. M. l'Archiprêtre GAUNARD lui non plus n'était pas là, ayant dû quitter la paroisse au moment de l'évacuation en 40 et n'ayant pu y rentrer durant l'occupation.

Cherché processionnellement au presbytère, Monseigneur fut accueilli devant la salle d'œuvres, transformée en chapelle provisoire, par M. KLOCKER, Maire d'AUMETZ, entouré de son Conseil, par les membres du Conseil de Fabrique, et par toute la paroisse réunie au son de la cloche.

Pendant que Monseigneur répondait aux paroles de bienvenue de M. le Maire, M. REBOURSET, Préfet de la Moselle, accompagné de M. GUNG, Secrétaire général de la Préfecture et de M. le Curé MULLER, Administrateur de HAYANGE, arriva devant la chapelle pour le saluer.

Au chant du "Sacerdoce et Pontifex", Monseigneur, encadré de M. le Curé ADAM de RUS-SANGE, qui avait assumé durant toute l'occupation la charge d'Archiprêtre du canton, et de M. le Curé MULLER, suivi de M. le Préfet, de M. le Maire, des autorités et de la population, pénétra à la chapelle pour remercier le Christ et sa Mère de l'avoir ramené à son Diocèse. Vibrant Magnificat d'Action de Grâces chanté par toute l'assistance serrée autour de son Evêque, lequel en un geste de piété familiale envers Marie, déposait aux pieds de sa statue la gerbe de fleurs des enfants de DOMREMY.



Puis, au nom de la paroisse, du diocèse, du clergé lorrain tout entier, j'ai exprimé à Monseigneur mes vœux de bienvenue après ces longues années d'absence et les sentiments qui en cette heure inoubliable emplissaient le cœur de toute l'assistance.

S'adressant à M. le Préfet, dont le geste l'avait vivement touché, aux autorités et à toute la paroisse, Monseigneur laissa parler son cœur de Père pour dire à tous, sa joie profonde et leur donner de précieuses consignes d'union fraternelle en vue du travail immense de relèvement de ruines tant matérielles que spirituelles, accumulées par la guerre et l'occupation.

Monseigneur donna ensuite sa première bénédiction pontificale en terre lorraine, après quatre ans d'absence, à tous ceux qui étaient présents et à tous ses diocésains, à ceux qui connaissaient déjà la joie de la Libération, à ceux surtout qui attendaient encore que sonne l'heure de leur délivrance.

Aux accents du "Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine" joué par la musique de la mine, Monseigneur, accompagné des autorités, regagna le presbytère qu'il quitta quelques instants plus tard dans la voiture de M. le Préfet pour regagner HAYANGE où il devait résider jusqu'à la Libération de METZ ».



Avant de quitter AUMETZ, Monseigneur avait tracé ces lignes dans le registre des délibérations du Conseil de Fabrique :

« AUMETZ, le 27 octobre 1944

Au moment où, après une absence forcée de quatre ans et deux mois, il m'est donné de pénétrer de nouveau sur le territoire du bien aimé diocèse de METZ, je salue avec respect et amour cette église antique et vénérable, que le Saint-Siège m'a confiée.

Je salue avec toute ma paternelle affection mes chers fils, nos prêtres, qui sous la vaillante conduite de Mgr LOUIS, ont assuré au milieu de mille difficultés la vie religieuse du diocèse et le travail de sanctification des âmes.

Je salue affectueusement tous mes diocésains que je suis si heureux de retrouver, et qui ont tenu bon, fermes dans leur foi religieuse, leur patriotisme, leur espoir dans l'avenir du diocèse.

En bénissant la paroisse d'AUMETZ et ses habitants qui, sous la conduite de leur bon curé, me font un accueil si empressé, je bénis tout le diocèse de METZ, clergé, fidèles, religieux et religieuses, enfants, soldats mobilisés sur les divers fronts, expulsés, déportés, prisonniers, qui attendent avec confiance l'heure prochaine de la complète libération de la Lorraine.

Dieu soit loué. Béni soit Notre-Dame, à qui, dès les premières heures de nos douloureuses épreuves, aux dates inoubliables des 14 et 15 août 1940, nous avons remis avec une filiale confiance le sort de METZ et du diocèse.

Joseph HEINTZ, Evêque de METZ »

Et vint la libération

- La Meuse est franchie, VERDUN est libéré depuis la veille ; nous sommes le 1^{er} septembre et la débacle est en route. Tous les civils Allemands, les Lorrains collaborateurs, les douaniers, les gendarmes quittent AUMETZ. Le regroupement des forces allemandes en des points stratégiques s'opère. AUMETZ voit passer des unités allemandes de toutes armes, une partie vers le Luxembourg, l'autre vers la vallée de la Moselle. Dans ce flux intense, un char léger allemand de la 44 Division TOTENKOPF, tombe en panne devant la maison du notaire (qui servait également de mairie). Ses occupants le rendent inutilisable en le dynamitant.



- Les alliés ont libéré ETAIN ; nous sommes le 2 septembre. Ce qui fut une journée calme s'anime en fin de journée avec l'arrivée des Allemands de la 90^e Division d'Infanterie. Partis quatre jours plus tôt du Danemark, ils avaient, pour la majeure partie du voyage, longé la Moselle. Ils prennent position à AUMETZ. Les civils sont prévenus de ne plus quitter leurs maisons, le couvre-feu est instantané.

- Les alliés traversent BOULIGNY ; nous sommes le 3 septembre. L'Abbé SCHMERBER entame des pourparlers avec l'officier commandant les troupes, car c'est dimanche, il aimerait célébrer la messe. Obtenant gain de cause, une messe basse est célébrée à 10 heures. Le reste des troupes étant arrivé de nuit, un plan de défense est mis en place. Les ordres sont les suivants : les voies d'accès à la Moselle, à AUMETZ, à savoir : la route de BEUVILLERS et le chemin d'ERROUVILLE doivent être défendus. Des pièces d'artillerie sont mises en place sur ces accès (3 ou 5 canons).

Des hommes du village sont réquisitionnés pour abattre des arbres et créer des barrages sur ces routes d'accès. La situation est tendue. Monsieur KLOCKER qui avait pris en main l'administration du village, après le départ des autorités allemandes, en particulier la gestion des cartes de ravitaillement, se rend, accompagné de l'Abbé SCHMERBER, au commandement des Allemands. Ils négocient et obtiennent de ne pas évacuer le village. Pour ce faire, ils s'engagent, au nom de la population à ce qu'il n'y ait pas d'acte d'hostilité à leur égard ; le village ne comptait ni partisan, ni dépôt d'armes.

- Le drapeau tricolore flotte sur la Meuse, nous sommes le 4 septembre. Le village vit au ralenti, les rumeurs de l'arrivée des alliés s'amplifient, peu de mouvements civils et militaires. Devant l'avancée des troupes alliées, HITLER donne ordre à la 1^{ère} armée d'établir ses lignes de défense sur la Moselle et METZ.

- Les hommes du général BRADLEY concentrent leurs forces à LA MOURIERE, nous sommes le 5 septembre. Les Allemands s'attendent à une attaque, état d'alerte maximum. La majorité de la population passe la nuit dans les caves, mais elle fut des plus calmes.

- Les forces de libération sont à PIENNES, nous sommes le 6 septembre. Après la messe matinale, le Père SCHMERBER engageait les paroissiens à faire d'intenses prières à Saint-Gorgon, durant ces trois jours qui précédaient la fête, afin qu'il protège AUMETZ. Sa statue fut exposée, ainsi que ses reliques devant le banc de communion, 2 cierges brûlaient constamment. Mon appel se répandit dans le village et ce fut jusqu'au soir un défilé constant de paroissiens, venant implorer la protection de Saint-Gorgon. La chapelle ne désemplissait pas de la journée.

- MANCIEULLES est libre, nous sommes le 7 septembre. AUMETZ vit au ralenti, les paroissiens continuent leur action de grâce.

On chante la Marseillaise à BRIEY, nous sommes le 8 septembre. La tension monte mais la journée se passe de manière identique à celle de la veille.

- Les alliés sont à AUDUN-LE-ROMAN - BEUVILLERS, nous sommes le 9 septembre. Les ordres du Führer sont appliqués, la ligne de défense est déplacée. Sans qu'un seul coup de feu soit tiré, la 90^e Division d'Infanterie quitte AUMETZ, l'artillerie par le C.D. en direction d'OTTANGE, la troupe en direction de LUDELANGE. Dans les unités d'infanterie, des Alsaciens-Lorrains, incorporés de force en profitèrent pour prendre la poudre d'escampette.

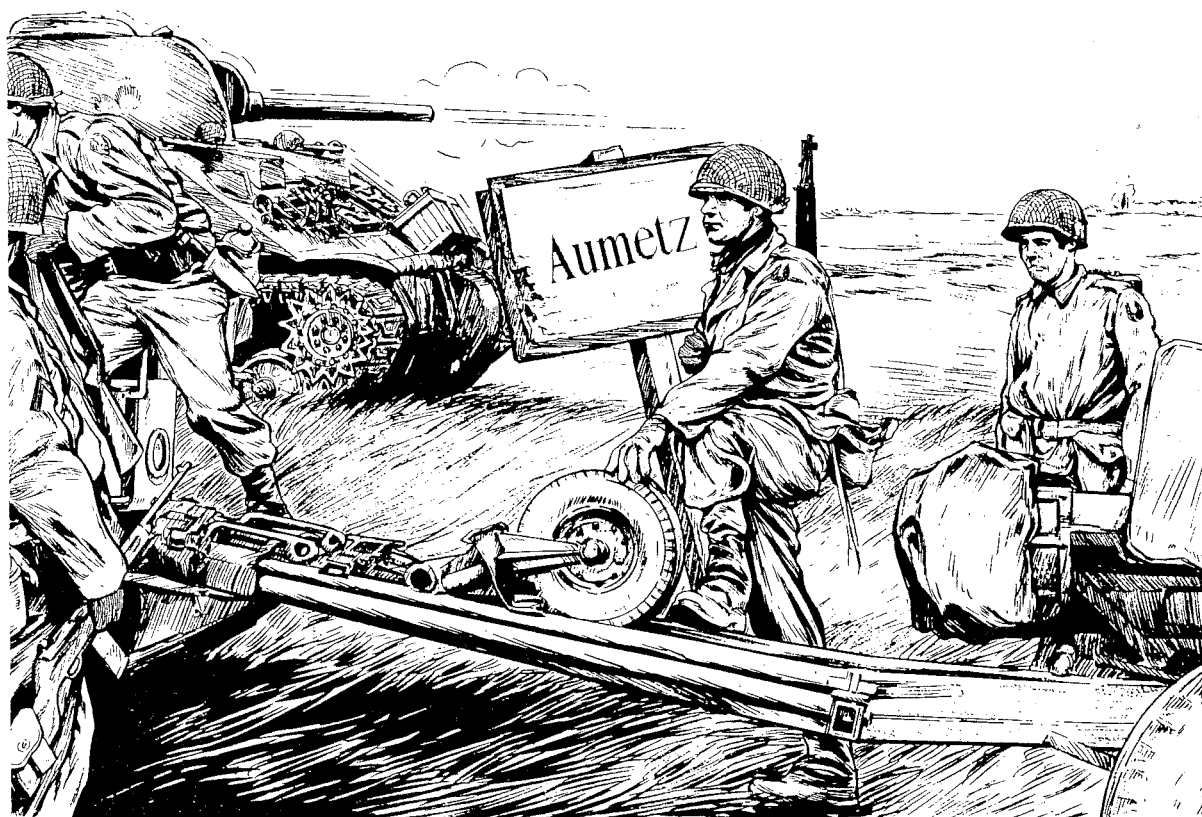
Dans la nuit du 9 au 10 septembre, les Américains tirent 3 coups de canon sur AUMETZ. Pas de ripostes, pas de victimes, pas de dégâts autres que des vitres brisées.

Nous sommes le 10 septembre : récit intégral de la libération d'AUMETZ par le père SCHMERBER :

« Vers 11 heures moins le quart, au moment de l'offertoire, un de mes servants, ERZEN, qui faisait la quête et avait été prévenu par une paroissienne arrivée en retard, est venu du fond de la chapelle à l'autel pour me dire : "Monsieur le Curé, la mère RIEDEL, elle dit que les Américains sont là !"

C'était le jour de la fête patronale. Et quand nous sommes sortis de la chapelle à la fin de la messe, ils étaient effectivement là. Nous sommes allés à la mairie de l'époque, nous avons chanté la Marseillaise de la libération.

Tandis que sur le mat où avait flotté durant 5 ans l'étendard à croix gammée, mon-
taient nos trois couleurs : le drapeau de la relève (camouflé chez BOURGUIGNON
durant cette occupation). Dans l'après-midi, le 2^e des drapeaux sauvés, celui des
anciens combattants fit son apparition à la façade de la maison du notaire. Le dra-
peau du Sacré-Cœur, que je conservais au presbytère depuis plus d'un an (après que
Monsieur RIEDEL me l'ait remis), fut porté à la chapelle dans l'après-midi et placé
près de la statue du Sacré-Cœur ».



Nomination du maire provisoire

Gouvernement Provisoire de la République Française

Nomination du Maire.

Le 10 septembre 1944 Monsieur J. de Mattos, J. G. Capt.,
Inf. ACAS, des troupes américaines a nommé M. Blocker Eugène, Maire
de la Commune d'Aumetz.

Copie de l'acte.

Headquarters 90th Infantry Division
Civil Affairs Office

10 September 1944

Ar. 1.

En All. Whom It May Concern:

Nomination de
M. Blocker Eugène
Maire provisoire
de la Commune
d'Aumetz.

For the Commander of the Allied Armies in France, I hereby
appoint one Eugène Blocker as mayor of Aumetz, Alsace, there being
no mayor at the time of the arrival of the American Forces.
Mr Blocker is appointed to serve until such time as the population
of Aumetz may choose a mayor in a regular election.

Signé: J. de Mattos, J. G.
Capt., Inf.
ACAS

Approbation par
M. le Préfet de la
Moselle.

Le 15 septembre 1944 Monsieur Deboursat, préfet de la Moselle
à l'état rendu à Aumetz, a approuvé la nomination du nouveau
maire.

Première séance du Conseil Municipal

Séance du 14 Septembre 1944

étaient présents: M. Blocker Eugène - Maire.

M. H. Bausser G., Richard A., Baillon A., Breitenbacher G.,
Lang G., Gress L., Kaizer L., Thomas G., Furstz J.

Ar. 2.

Nomination de
3 conseillers provi-
soires.

Par ordre de M. le Préfet de la Moselle, M. le Maire
a nommé 3 délégués au conseil Municipal qui exercent leurs fonctions.

trous jusqu'aux nouvelles élections (No. No. Kaizer Lion, Freutz Jean, Chomas Edmond)

Nr. 3. Introduction de chan- ges de logement	<p style="text-align: center;">I</p> <p><u>Changement de logement.</u> Après avoir délibéré sur cette question le conseil décide que le change- ment de logement est interdit.</p>
Nr. 4. Préparation de loge- ments pour les sinistrés	<p style="text-align: center;">II</p> <p><u>Logements à préparer pour les expulsés de la commune.</u> Le conseil décide de faire une demande à la S.M. de Luttange au directeur des mines de Luttange M. P. L. L.</p>
Nr. 5. Pose en état des bâtimens situés au Souterrain.	<p style="text-align: center;">III</p> <p><u>Noie en état des logements dans le groupe des maisons du Fontueil</u> Dans le groupe des nouvelles maisons une partie de celles-ci sont déjà munies de portes et de fenêtres mais les planchers manquent. Il se trouve au dépôt 1000 m² de planches ramies. Le conseil charge No. No. Orsbrucher et Guss, conseillers, d'organiser la pose des planchers.</p>
Nr. 6. Ravitaillement en viande.	<p style="text-align: center;">IV</p> <p><u>Ravitaillement en viande.</u> Après avoir pris connaissance des fonctions de répartition de viandes le conseil charge No. Freutz de commissaire afin d'assurer le ra- vitaillement de viande.</p>
Nr. 7. Ravitaillement en viandes de la commune	<p style="text-align: center;">V</p> <p><u>Ravitaillement en farine, pommes-de-terre et légumes.</u> Après avoir pris connaissance des fonctions de répartition, le conseil nomme une commission agricole pour assurer le ravitaillement en pain, pommes-de-terre et légumes. Les conseillers: Kaizer Lion, Chomas Edmond, Chary Brust et Chomas Edmond sont nommés comme faisant partie de cette commission.</p>
Nr. 8. Ravitaillement en lait.	<p style="text-align: center;">VI</p> <p><u>Ravitaillement en lait.</u> Pour la répartition de lait. La Sous-Préfecture fixe la répartition.</p>
Nr. 9. Ravitaillement en é- picerie.	<p style="text-align: center;">VII</p> <p><u>Ravitaillement en épicerie.</u> Le ravitaillement sera assuré par les grossistes, anciens fournisseurs.</p>
Nr. 10. Termination de M. Cailloux comme sec- rétaire - Refus repr. M. Chatis comme sec.	<p style="text-align: center;">VIII</p> <p><u>Secrétaire de Mairie.</u> Par vote secret 7 contre 2 pour - le conseil Municipal refuse que M. Chatis repr. M. Cailloux reprenne ses fonctions de secrétaire de Mairie d'Ametz M. Cailloux Paul est nommé secrétaire de Mairie provisoire.</p> <p style="text-align: center;">IX</p> <p style="text-align: center;">Municipal Paris, Bourneil, Thomas, Cailloux Paul, Chatis, Guss, L. Chatis, Freutz</p>

Les lendemains

Si le 10 septembre fut une journée de fête, il n'en fut pas de même les jours suivants. Tous ceux qui avaient, pendant de longues années, courbé l'échine, aspiraient à une revanche !

Nous ne savons si c'était la haine ou la justice, mais un désir frénétique de "bouffer du boche" les animait !

Malheureusement, depuis une dizaine de jours, tous les rats avaient quitté le navire, pardon, le village ! Il ne restait à vrai dire que de petits collaborateurs ou supposés comme tels.

Et que dire de ces femmes ou jeunes filles qui n'avaient pas su résister aux avances de l'ennemi, quelques-unes par conviction, d'autres sous la pression des sens, d'autres encore sous la pression de la faim ou de la peur de la déportation, et certaines qui n'avaient cédé à rien. Pour ces dernières, tondeuses et ciseaux allaient bon train, exhibitions publiques étaient leur lot quotidien.

Si nous croyons les déclarations de quelques personnes à la mémoire encore fidèle, quelques jeunes filles furent rasées pour avoir repoussé les avances de leurs raseurs.

La suspicion et la délation avaient changé de camp. Ce que certains aujourd'hui appelleraient "ratonade", se faisait au grand jour.

Le meurtre de M. MULLER fut l'événement le plus grave et nous vous livrons comme telle la déclaration de l'Abbé SCHMERBER :

« Deux ou trois jours après la Libération, un groupe de FFI, venu de Meurthe-et-Moselle, abat le coiffeur dans son salon de coiffure en l'accusant d'être un "Boche". Il est transféré par une ambulance de l'armée américaine à l'hôpital de LUXEMBOURG où il meurt durant la nuit.

Le 15 septembre, j'en informe le Capitaine JACQUOT des FFI de Meurthe-et-Moselle, venu à AUMETZ pour procéder à l'arrestation de certains S.A.

Il me conseille de former un groupe de FFI avec des habitants d'AUMETZ. Il m'établit une nomination de chef de groupe en tant qu'aspirant de réserve ; me promet des armes. Le même soir, je fais entériner cette nomination par le Commandant DUVAL, Chef des FFI de Meurthe-et-Moselle, se trouvant à VILLERUPT.

Il s'agit d'une équipe d'une douzaine de jeunes hommes qui assuraient la sécurité à AUMETZ même et dans une caserne de personnes déplacées à ANGEVILLERS.

M. REBOURSET (Préfet résident à HAYANGE) a mis un gendarme à ma disposition pour les encadrer ».

Un semblant d'ordre revient, un semblant car rien n'est organisé et nous en voulons pour preuve ce second témoignage de l'Abbé SCHMERBER.

« Arrestation de M. BODARD, Directeur de la mine.

Quelques jours après la libération, à une date que je ne peux plus déterminer, j'apprends que des excités venus de CRUSNES, anciens ouvriers de la mine, sont venus arrêter M. BODARD et l'ont emmené. C'est Mme BODARD qui vient me prévenir.

J'alerte M. KLOCKER, qui était le Maire de la libération ainsi que le gendarme et, avec mon chauffeur, M. ROSSA, nous nous rendons à VILLERUPT, pour prévenir le commandant DUVAL, chef des F.F.I. de Meurthe-et-Moselle.

Il nous dit où M. BODARD a sans doute été interné et nous établit un ordre de levée d'écrou pour M. BODARD. Nous allons à PIENNES où il se trouve effectivement et, par présentation de l'ordre du commandant DUVAL, les F.F.I. du lieu libèrent M. BODARD.

Notre retour à AUMETZ se fait dans la nuit et nous prenons un pot amical (du champagne), autant pour le succès de notre mission que pour l'ordre qui semble revenir ».

Mais le retour à la normale va être long. Certains mettront plus d'un an pour retrouver leur poste de travail, leur maison. Certains devront même avoir recours à la justice pour retrouver leurs droits ou leur honneur.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

PILLAGE

Le Préfet de la Moselle attire l'attention de la population délivrée sur la **nécessité de l'ordre dans le pays.**

Il est rigoureusement interdit de s'approprier les biens abandonnés, qu'il s'agisse de biens des particuliers, des collectivités, comme de ceux des armées alliées ou ennemies.

Tout acte de pillage exposera ses auteurs aux sanctions les plus graves.

Le Préfet de la Moselle,
Officier de la Légion d'honneur.

12 septembre 1944. Marcel REBOURSET.

Les flux de population

Nous prendrons en référence le recensement de 1936 qui a donné 2.154 habitants pour notre localité.

Le 3 septembre 1939 à la déclaration de la guerre, la population devait être à peu près identique en tenant compte des 120 militaires de la ligne Maginot présents, mais aussi de la centaine d'hommes sous les drapeaux, mobilisés, et des ouvriers de la ligne Maginot résidant à AUMETZ en 1936.

Le premier mouvement de population important fut celui des 27 et 28 octobre 1939 lors de la première évacuation dans la Vienne : 562 personnes les 10 et 11 mai 1940. Dernier départ pour le Poitou : 637 personnes. Durant cette période (mai, juin), environ 500 personnes partent par leurs propres moyens, pour la majorité pas très loin, en Meurthe-et-Moselle et en Meuse.

A l'entrée des Allemands dans AUMETZ, fin juin 1940, outre les militaires de la ligne Maginot, il ne restait plus à AUMETZ qu'environ 400 personnes.

Août-septembre 1940, le retour par petits groupes se fait ; 250 à 300 personnes, surtout celles parties par leurs propres moyens et pas très loin.

Octobre 1940 : retour massif des réfugiés de la Vienne, environ 1.070 personnes mais 126 n'arrivent pas jusqu'à AUMETZ ; un premier filtre à SAINT-DIZIER les renvoie vers la zone libre.

Le 12 décembre 1940, les Allemands font monter dans le train 182 personnes pour les expulser à leur tour vers la France. Le 1^{er} janvier 1941, la population aumessoise est estimée à 1.450 personnes.

Durant la période juin 1940 / septembre 1944, un flux intense de population a également lieu.

Environ 150 Allemands sont dans nos murs.

Pendant la période de remise en route de la mine, jusqu'à 58 Hollandais viennent travailler, mais aussi 130 prisonniers Russes.

Si ces mouvements sont inflationnistes, il y a lieu lors de cette période, de prendre en compte les flux déflationnistes :

- 24 personnes déportées en Allemagne nazie ;
- 36 jeunes hommes sont incorporés dans la Wehrmacht ;
- 22 militaires recensés sont prisonniers de guerre ;
- 80 personnes environ pour toute la durée font des stages plus ou moins longs au titre du Service du Travail Obligatoire (S.T.O.).

Le jour de la libération d'AUMETZ, la population d'AUMETZ est estimée à 1.150 personnes.

Petit à petit, la population commence à revenir ; ceux les plus près en premier.

Un document officiel du 12 février 1945, que nous reproduisons, comportant un certain nombre de détails y compris les étrangers, fait état d'une population de 1.358 personnes.

Un autre document du 19 avril 1945, nous fait état des personnes en France à rapatrier :

Nombre total :

- 415 personnes représentant 118 familles ;
- 256 personnes représentant 72 familles dont l'hébergement est assuré, seront rapatriées prochainement ;
- 160 personnes représentant 46 familles, faute de logement ne pourront être rapatriées ;
- les personnes évacuées en 1939/40, à considérer comme ne rentrant plus dans la commune, ne devront pas être prises en considération : 68 personnes représentant 16 familles.

Cet état ne prenait nullement en compte :

- les prisonniers de guerre encore dans les stalags,
- les déportés en Allemagne,
- les malgré-nous,
- les morts.

37 ne reviendront plus, 16 sont morts pour la France à titre militaire et sont inscrits sur le monument aux morts ; 21 personnes étant décédées à titre civil.

Note : tous les chiffres de cette étude de population ont été obtenus à partir de documents officiels, de recoupements de certains registres tels que registre de la population, registre des logements, registre de la Sécurité Sociale Allemande, listes diverses ainsi que des témoignages recueillis. Ils sont aussi précis que possible sans pour autant écarter un nombre certain d'erreurs.

HD/MI
SOUS-PREFECTURE
de
THIONVILLE

No 285

Thionville, le 12 février 1945

Le Sous-Préfet de THIONVILLE

à Monsieur le Maire de *Stunnetz*.....

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me fournir le plus tôt possible et pour le 25 février 1945 au plus tard les renseignements ci-après:

- 1) Nombre et pourcentage d'Alsaciens et de Lorrains demeurés dans votre commune. *65%*
- 2) Nombre des expulsés *184*
- 3) Nombre des déportés en Allemagne (répression nazie) *94*
- 4) Nombre des incorporés dans la Wehrmacht *36*
- 5) Nombre des tués sur les fronts (1) *4*
- 6) Population actuelle de votre commune *1358*
- 7) combien y a-t-il d'Allemands? *44*
- 8) - d°- d'Italiens? *295*
- 9) - d°- de Russes? *6*
- 10) - d°- de Polonais? *108*
- 11) - d°- d'autres étrangers? *246*

Le Sous-Préfet,
P.Ph. SCHWAB

(1) Si l'on ne peut avoir le chiffre d'ensemble, procéder par sondages, en prenant quelques villages et villes types. Indiquer le mode de calcul.

Témoignages

Le parcours cahotique d'une famille d'AUMETZ

« Mes parents sont partis à destination de la Vienne en septembre 1939. A leur arrivée aux TROIS-MOUTIERS, ils ont été acheminés au hameau de BERNAZAY, hébergés par la famille RUTAULT.

Le reste de la famille, à son tour dans le train, part pour le Poitou où il rejoint nos parents.

En octobre 1940, nous faisons partie du convoi de retour à AUMETZ. Oh, surprise ! A notre descente du train lorsque l'on nous dit : "Mais que faites-vous là, vous êtes expulsés !"

Effectivement, le 10 novembre, nous remontons dans le train en direction du Sud, et ce, sans autres explications.

La première partie du voyage, jusqu'à LYON, est très pénible car nous ne pouvons que très peu bouger. En effet, chaque wagon est sous la surveillance de deux Allemands. Après LYON, il n'y a plus d'Allemands dans le train – du moins – d'après ce que nous en voyons. Nous ne savions pas réellement si nous étions surveillés ou pas, car nous avions pris l'habitude de ne pas bouger jusqu'à notre destination : MILLAU.

En 1943, nous faisons, une nouvelle fois, nos valises pour nous installer, cette fois-ci, à RONVAUX, dans la Meuse où nous resterons jusqu'à la fin de la guerre. Ce village est libéré par les Américains, et jour après jour, nous suivons l'avance des armées libératrices.

Lorsque la T.S.F. annonce que les Américains ont atteint la ligne de démarcation, Félix ROSSA et Marcel LOFF partent en éclaireurs pour AUMETZ. mais ils sont obligés de s'arrêter peu avant PIENNES car les Allemands y sont encore.

Le 13 septembre 1944, nous sommes prévenus par Monsieur Jean ROSSA qu'AUMETZ est libéré.

Nous prenons de suite la route pour rentrer chez nous, à AUMETZ ».

L'évacuation de mai 40

« Nous sommes partis par le convoi le 10 mai 1940, le soir à 10 heures avec 50 à 100 kg de bagages. Nous étions dans des wagons à bestiaux, alors que les canons tiraient. Ils se trouvaient, un au "château" de la mine, un autre derrière la mine sur le stock de minerai (tombé à terre au premier tir d'obus) et un dernier dans la jardin BOURGUIGNON (2 canons sur 3 fonctionnaient donc).

Au cours du voyage, nous nous sommes arrêtés à la gare de GONDRECOURT et descendus du train à bestiaux avec tous les bagages.

Nous étions sur le quai de la gare avec nos baluchons à attendre un train de voyageurs qui doit nous emmener dans la Vienne.

Les avions allemands nous mitraillaient et nous devions nous cacher.

Avec ce train "voyageurs", nous sommes partis en direction des TROIS-MOUTIERS. Arrivés dans cette commune, les habitants nous ont accueillis à bras ouverts. Triés, nous sommes partis sur ROIFFE et habitons au Château de RABATTE.

Mme BRACH qui était partie avec le premier convoi en 1939 nous avait réservé une chambre dans ce château.

Nous étions à l'école de garçons et filles et avions comme institutrice Sœur Pauline.

Cette école était une maison qui se trouvait au centre du village uniquement réservée aux réfugiés, tandis que l'école pour les élèves de ROIFFE se trouvait à la sortie de ce village.

Les Sœurs Athanase, Louis et Pauline, ainsi que le curé GAUNARD habitaient ROIFFE.

A notre retour en octobre 1940, nous sommes arrivés à AUMETZ par AUDUN-LE-TICHE. Le viaduc SNCF qui avait été détruit était à peine reconstruit. Après un essai de résistance avec une locomotive, c'est notre train, le premier, qui est passé sur ce viaduc.

Arrivés à AUMETZ, nous avons trouvé notre maison vidée de notre mobilier : lits, armoires, chaises, tables de nuit.

Par suite de ces vols, les Allemands nous ont fourni des lits métalliques blancs et des matelas ».

Témoignage d'un réfugié dans la Vienne

« Nous avons été évacués dans un petit hameau près de CURCAY : pas de courant, terre battue au sol, une cheminée avec un chaudron pour cuisiner. Nous n'avions jamais cuisiné ainsi.

Heureusement les gens étaient sympathiques ».

Témoignage d'une mère de famille

Nous étions trois femmes avec nos enfants, toutes trois Slovènes. Nous parlions peu le français.

Lorsque les envahisseurs arrivèrent, on nous demanda de faire l'interprète. Nous comprîmes alors que les Viennois croyaient que nous parlions allemand ».

Témoignage d'une hébergeante de la Vienne

« Les Allemands sont venus et ils ont pris notre unique vache. La dame que nous hébergions est intervenue en allemand en lui disant qu'ils n'avaient qu'à prendre les bêtes chez les riches.

Ils m'ont laissé la vache. Je ne sais pas comment nous aurions passé la guerre sans cette vache ».

Témoignage d'une famille de réfugiés

« Arrivés à destination, on nous indiqua nos habitations, des maisons creusées dans le rocher qu'on appelle aujourd'hui "troglodytes".

Enfin, nous y étions très bien surtout que nous n'y avons passé que la saison chaude ».

Témoignage d'un habitant d'AUMETZ, assisté par son père, domicilié à l'époque à HAVANGE

« Le 28 août 1940, réveil à 5 heures du matin par des coups de crosse de fusil frappés contre les portes d'entrée des maisons. Les Allemands nous donnent un temps très court pour préparer les bagages que nous devons emporter. Un autobus nous attend pour prendre la direction de THIONVILLE. Arrivés à cette halte, les hommes ayant eu des mots avec les Allemands pendant le trajet sont fouillés et on leur prend le peu d'argent qu'ils possédaient.

Ensuite, en camion, nous prenons la direction de METZ puis en train, nous partons pour une destination inconnue. Quelques heures plus tard, au passage de certaines gares, nous savions que la direction prise était celle de la France et non de l'Allemagne.

Arrivés à LYON, où nous sommes restés 7 jours. C'est là seulement que ma mère s'est aperçue que dans les bagages emportés avec hâte et précipitation, elle n'avait pris aucun vêtement pour ma sœur et moi. Par contre, beaucoup de choses inutiles en un pareil cas, mais nous deux, enfants de 8 et 3 ans, notre seule richesse se limitait aux vêtements que nous portions le jour du départ.

Notre grand voyage s'est achevé à LARDIERS, petite commune des Basses-Alpes à proximité de FORCALQUIER.

Nous sommes rentrés en avril 1943 et bien sûr, nous avons retrouvé notre maison complètement vide comme beaucoup d'autres ».

L'occupation

« Nous allions à l'école allemande.

L'école des garçons étant endommagée par des obus, nous allions à l'école des filles.

C'était très difficile d'apprendre l'allemand et les instituteurs étaient sévères.

Lorsque l'école de garçons était remise en état, nous avons déménagé (une demi-douzaine d'élèves) tous les meubles du directeur de l'école, Herr RUPP qui habitait rue de la gare (maison du Dr WATRIN), actuellement CHARY ».

Carte d'alimentation

« Lorsqu'on tuait un cochon, il fallait le déclarer à la mairie. Un contrôleur venait vérifier et peser la viande. S'il y en avait trop, on nous retirait un certain nombre de tickets. C'était également valable pour les poules, œufs, etc... ».

La langue française

« Il ne fallait pas parler le français dans les lieux publics, les S.A. étaient présents à chaque manifestation.

A l'entrée du stade, à l'entrée du cinéma ; ils étaient alignés de chaque côté, si tu avais un béret, ils te l'enlevaient et le jetaient à terre ».

Anecdotes concernant la médecine

- « Les médecins du secteur étant incapables de soigner mon mari et ayant prescrit des traitements contradictoires, il me fut conseillé de faire appel au Docteur WAGELE, qui était médecin chef de l'hôpital d'ALGRANGE. Je le contactais donc et sa réponse fut celle-ci : "Ma pauvre dame, je veux bien venir voir votre mari, mais il faut que vous me procuriez quatre litres d'essence". Ceux-ci me furent donnés par un responsable de la mine et c'est ainsi que le Docteur WAGELE vint à AUMETZ voir mon mari ».
- « Il n'y avait pas de médecin à AUMETZ, celui à qui on devait faire appel était le Docteur NOEL d'AUDUN-LE-TICHE, qui fut remplacé sur la fin de la guerre par le Docteur BRUNOIS. Il y avait bien un médecin à CRUSNES, mais on ne pouvait faire appel à lui qu'au bon vouloir des douaniers qui nous laissaient ou pas passer la frontière ».

Témoignage concernant la mine

« Monsieur NAGEL était ingénieur dans le civil avant la guerre, capitaine du génie dans la Wehrmacht et directeur de la mine d'AUMETZ de 1941 à 1943.

Il avait reçu pour mission de reconstruire la mine d'AUMETZ. On avait mis à sa disposition quelques mineurs étant restés à AUMETZ, des hommes et des femmes réquisitionnés et des prisonniers russes. Il ne me semble guère que Monsieur NAGEL était nazi, d'ailleurs les deux faits que je vais vous relater semblent l'affirmer :

1. L'administration aussi bien "française" qu'allemande disait officiellement : "Ceux qui seront pris à donner du pain aux soldats Russes devront en assumer les conséquences, assimilables à une trahison".

NAGEL dit : "Cela est bien beau, comment voulez-vous que je fasse travailler des hommes avec le ventre creux ?". Il fit un bon de fournitures auprès de Monsieur JOHANNES (fermier allemand exploitant les terres des agriculteurs d'AUMETZ) de 40 sacs de pommes de terre.

Des personnes bien intentionnées le firent savoir aux autorités et réclamèrent bien haut : "On donne des patates aux Russes et pas à nous". NAGEL fut vertement réprimandé mais l'affaire s'arrêta là.

2. NAGEL était, semble-t-il, camarade de promotion et ami de l'officier Allemand qui supervisait l'exploitation minière de BAZAILLES. Vers la fin de l'année 1943, il détourna 4 ou 5 wagons de charbon et de pommes de terre destinés à la mine d'AUMETZ vers celle de BAZAILLES.

Huit jours après cet événement, il était relevé de ces tâches et envoyé en première ligne sur le front russe.

Son épouse, restée en relation avec une personne de notre localité, lui fit savoir quelques années après la guerre, que son mari n'était jamais revenu du front russe. Ainsi, il paya de sa vie son indiscipline aux ordres de sa hiérarchie ».

Machine d'extraction

« A la débacle de 1940, la machine d'extraction et le chevalement du puits sont minés et détruits par les troupes du génie pour interdire l'utilisation de la mine par l'occupant.

De 1940 à 1942, une entreprise allemande, la Société KLOCKNER-WERKE A.G. de HAGEN-HASPE était chargée de la remise en état du chevalement sous l'autorité d'un ingénieur, M. BELL.

Les Allemands remplacent la machine d'extraction détruite par une machine à tambours bi-coniques récupérée dans une mine voisine de BOULANGE.

Cette machine d'extraction actionnera 2 cages à 2 berlines de 1,5 tonnes.

Une partie de ces travaux de montage a été réalisée par des Hollandais. Ils logeaient dans des baraques provisoires à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'école maternelle.

Des prisonniers russes sont contraints de travailler au fond afin de grossir les effectifs et toute la production de cette période est expédiée en Allemagne ».

Prisonniers russes

- « Nous leur apportions de la nourriture. En échange, ils nous confectionnaient divers objets : paniers en forme de cœur tressés avec de la paille, bagues, pantins.

Un prisonnier russe a été volontairement libéré du camp par un officier et trois soldats (ivres). Cet officier et ces soldats se sont "amusés" à tirer sur lui. Il en est mort et fut ramené dans une brouette à la mine ».

- « 80 prisonniers russes travaillaient à la mine d'AUMETZ au fond et au jour. Ces familles russes (150 personnes y compris les enfants) logeaient dans un camp (actuelle école maternelle). Les Russes étaient mal nourris : soupe aux choux, quelques pommes de terre, peu de pain. Quatre prisonniers russes périrent au fond de la mine ou tués par les Allemands. Les restes de ces quatre prisonniers furent transférés, bien plus tard, dans une nécropole à HAGUENAU ».

Témoignage d'une personne qui "passait" les gens en zone libre

« Marie avait un point de liaison à la boulangerie NONNENMACHER Albert. C'est là qu'elle venait chercher les renseignements et les personnes pour les faire passer en France libre. "Ma dernière rencontre avec Gérard THEIS" : Je l'ai rencontré derrière l'économat d'AUMETZ. J'avais rendez-vous avec lui pour lui remettre les papiers pour qu'il puisse s'évader. Mais, pris de panique, avec beaucoup d'émotion, il m'a dit qu'il avait peur et qu'il craignait des représailles pour sa famille.

Je l'ai un peu supplié en lui disant qu'il n'était pas le premier que je passais et que je le conduirais jusqu'à PARIS et que je ferais le maximum pour qu'il n'y ait pas de problèmes. Encore une fois, il me disait que le plus qu'il craignait, c'étaient les représailles pour ses parents. J'ai essayé de le convaincre en lui disant que passer une frontière ce n'était pas le bout du monde et qu'il pouvait me faire confiance parce que je le conduirais chez des amis. Mais au dernier moment, il dit : "Je ne peux pas, j'ai trop peur, j'aime trop ma famille pour lui attirer des ennuis".

Cela lui a coûté la vie (voir liste des victimes).

Marie a obtenu la Médaille de passeur 1939/45 ».

Témoignage d'une déportée demeurant à l'époque à OTTANGE

« En 1943, j'habitais NONDKEIL, et j'étais une petite fille de 6 ans. Après avoir été réfugiée quelques mois dans la Vienne à SAINT-JEAN de SAUVE et de retour en Moselle, un matin de janvier 1943, en pleine nuit à 2 heures, on entendit frapper à la porte : les Allemands ! Ils dirent que nous n'avions que très peu de temps pour nous préparer, emporter un certain poids de bagages, et embarquer dans un autobus (destination inconnue).

Nous partîmes, mon père, ma mère enceinte de 7 mois, mes deux frères et moi avec d'autres familles de NONDKEIL et d'OTTANGE et nous sommes allés jusqu'en Tchécoslovaquie à HEJNICE dans le camp de HAINDORF (nom allemand). Nous étions logés dans un baraquement, hommes, femmes, enfants et nous dormions dans des lits superposés.

On venait chercher mon père le matin et il revenait le soir. On l'occupait à des travaux de ferme, de culture suivant les périodes. Ma mère faisait des corvées à l'intérieur du camp (peluches, vaisselle, lavage du linge). Les enfants, nous allions à l'école allemande.

Nous n'avons pas été maltraités ni séparés et il existait entre nous une solidarité présente à tout moment.

Nous avons été libérés par l'armée russe en juin 1945. Retour par avion militaire jusqu'en Alsace puis nous sommes montés dans un train à bestiaux que nous avons fait arrêter en cours de route pour cueillir dans les champs des bouquets de bleuets, marguerites, coquelicots avec lesquels nous avons décoré le train ».

Témoignage d'un déporté demeurant à l'époque à HAVANGE

« Nous sommes le 22 janvier 1943 à HAVANGE, petit village de 280 habitants. Il est 2 heures du matin, des bruits de bottes, de camions, des ordres hurlés en allemand, des coups frappés à la porte. Un soldat en arme nous intime l'ordre de prendre quelques affaires, il nous donne 1/2 heure. Dehors, nous ne sommes pas seuls, 17 familles, soit 61 personnes, montent dans le camion militaire – destination gare de THIONVILLE. Il fait très froid : -15° et 70 cm de neige. A la gare, 2.000 personnes sont déjà entassées dans les wagons.

Le voyage a duré un jour et une partie de la nuit pour arriver à NEUSTADT en "Haute Silésie". Il faut marcher 2 km dans la neige pour arriver à destination. Une grande ville où nous sommes entassés, hommes, femmes, enfants, les lits sont à 3 étages. Quelques jours plus tard, nous avons été travailler dans une cimenterie.

Mon père fut expédié dans les mines de fer à SALZGUITTER, ma sœur aînée dans une maison de repos pour officiers allemands, afin d'effectuer des travaux ménagers.

Après un an de séparation, nous sommes conduits au camp 14 Gustedt où nous retrouvons mon père et également des familles d'AUMETZ qui comme nous étaient regroupées dans ce camp ; devant l'avance de l'armée russe, tout le monde fuyait.

Nous étions logés dans des baraquements, sans chauffage "mais beaucoup de punaises" – tous les hommes travaillaient dans les mines de fer.

Le soir du 27 avril 1945, quelque chose avait changé, plus de gardes, le chef de camp avait pris la fuite. Alors est arrivée une jeep américaine qui précédait une colonne de chars. C'était la fin du cauchemar.

Nous sommes rentrés au pays le 10 mai 1945 après trois jours de voyage dans les wagons à bestiaux. En bus depuis METZ via HAVANGE, et la nouvelle surprise : notre maison pillée ! C'était un désastre : plus de portes, ni fenêtres. Heureusement, les voisins étaient là ».

Témoignage d'un déporté demeurant à l'époque à TRESSANGE

« A l'époque des faits, je n'habitais pas encore à AUMETZ. Engagé volontaire en 1940, je suis rapidement démobilisé et vais rejoindre ma famille évacuée dans la Vienne à CHATEL-LERAULT. Fin 1940, nous rentrons à BURE où je travaille à la mine.

Le 22 février 1944, à 12 heures, à ma sortie du fond, je suis arrêté par les Allemands (Gestapo et S.A.) ainsi que 8 autres compagnons de travail. Ils nous ont bandé les yeux et attaché les mains, chargés dans un camion et mis en cellule au fort de QUEULEU. J'ai su que nous étions à METZ qu'après notre départ, c'est-à-dire 88 jours plus tard. Pendant toute cette détention, nous étions attachés, et nos yeux étaient toujours bandés, hormis le temps du repas.

Régulièrement, nous étions interrogés (méthode Gestapo). Comme nous posions des questions : "Pourquoi sommes-nous là ? Qu'a-t-on fait ?". La réponse fut nette : "VOUS ETES COMMUNISTES !" Je fus surpris car je ne faisais pas de politique et je n'étais pas membre du parti. J'appris aussi que nous avions été arrêtés suite à la dénonciation d'un S.A. de TRESSANGE dont je tairais le nom.

A notre sortie de QUEULEU, nous avons eu les yeux débandés, c'était certainement pour mieux voir notre destination : LE STRUTHOFF. Nous n'y sommes restés que 23 jours. Nous sommes ensuite partis pour le camp de NEKA GUERA. Ce camp d'où l'on nous sortait tous les jours pour travailler à la mine transformée en usine d'armement, fut un moment pénible. Travail plus brimades, avec très peu à manger, pas d'habits ni de chaussures. J'ai eu le pied gauche gelé et je ne pouvais plus marcher. J'ai pensé que ma dernière heure était arrivée. Diminué des membres inférieurs, il me restait les bras et je fus affecté à la cuisine du camp pour éplucher des pommes de terre. Je crois aujourd'hui que j'ai eu beaucoup de chance.

La délivrance est venue le 2 avril 1945 quand les Américains sont entrés dans le camp. Nous étions 9 au départ de BURE, nous sommes revenus à 4, mes 5 autres compagnons ont payé de leur vie les affirmations d'un Tressangeois S.A. ».

Témoignage d'un prisonnier de guerre

« Je fus incorporé le 26 novembre 1939 au 495^e Bataillon d'Infanterie à BOURGES (Cher). Fait prisonnier à AUXERRE (Yonne) début 1940, puis dirigé dans un camp à MEAUX (Seine-et-Marne), je prenais la direction de YOUSVERDA en Saxe avec de nombreux soldats Français pour être installé au stallag 4 A.

Tous les matins, les paysans Allemands venaient nous chercher pour les travaux de ferme. Je changeais souvent de lieu et j'avais donc le loisir de travailler pour plusieurs agriculteurs. Par la suite, je me rendais tous les matins à la boulangerie de Monsieur LEHMANN où je retrouvais mon métier de boulanger.

Je retiens de très mauvais souvenirs de toutes ces années passées en Allemagne, comme prisonnier, loin des miens, mais je garde un très bon souvenir de cette brave famille allemande où j'ai travaillé comme boulanger.

Je rejoignais ma famille et mon village d'AUMETZ pour la Saint-Nicolas 1945.

Mon seul espoir est de ne plus jamais revoir de guerre aussi atroce, et que d'autres n'aient jamais à subir ce que nous avons subi ».

Témoignage d'un engagé volontaire

« Comme tous les habitants d'AUMETZ, je suis parti le 10 mai, et ai rejoint le convoi des habitants en gare de GONDRECOURT. Je ne suis resté qu'une nuit dans la Vienne, pour continuer le périple jusqu'à AGEN.

Laissant ma famille, je m'embarque à PORT-VENDRES pour ORAN où à mon arrivée, je suis pris en charge par la D.I.M. (Division des Individus Métropolitains) qui me conduit jusqu'à TAZZA (Maroc).

Engagé volontaire depuis le 15 avril 1941 dans le 4^e R.T.M. (Régiment des Travailleurs Marocains), je suis affecté à différentes bases comme FEZ et BLIDA. Je suis nommé caporal le 23 mars 1943.

Le 18 novembre 1943, j'embarque à BIZERTE pour l'Italie où je débarque le 22 dans la région de NAPLES. Mon corps expéditionnaire est inclus dans la 5^e Armée Américaine. Je fais toute la campagne d'Italie. Je réembarque d'Italie le 21 septembre 1944, pour débarquer en Provence 4 jours plus tard dans la région de SAINT-RAPHAEL.

Je fais toujours partie du Corps Expéditionnaire dans le 8^e R.T.M. Et c'est quelque temps plus tard que je suis affecté à la première armée. Je remonte toute la vallée du Rhône et de la Saône. Nos plus violents combats sont livrés à MONTBELIARD.

Je remonte ensuite l'Alsace : MULHOUSE, COLMAR, STRASBOURG où je passe en Allemagne. Notre campagne me conduira jusqu'en Autriche.

Je suis nommé Caporal-chef le 1^{er} avril 1945 puis sergent le 1^{er} juillet 1945. Affecté à la compagnie de sécurité du capitaine VALENTIN, je suis de retour à AUMETZ cinq ans et demi après mon départ.

Je dois ajouter que nous étions 11 copains à embarquer à PORT-VENDRES et que seulement 3 ont eu la chance d'être démobilisés ».

Témoignage d'un habitant d'AUMETZ (résistance et 2^e D.B.)

« Je ne connaissais pas AUMETZ à l'époque des faits quoique j'en sois passé très près et je l'ai peut-être même traversé.

Arrêté à TOULON, je suis incarcéré à MARSEILLE d'où je pars pour le travail forcé en Allemagne et quelques mois plus tard : retour en France à SAINT-NAZAIRES ; je suis toujours obligé de travailler pour les Allemands.

Un soir, je m'évade avec la ferme intention de quitter la France. Après un passage par BORDEAUX, je suis arrêté à la frontière espagnole. Nouveau camp de travail, nouvelle évasion, cette fois vers TOULON, où je n'arrive pas. Je suis arrêté à MARSEILLE par la milice de PETAIN. Nouveau camp de travail à CARCASSONNE pendant un mois et ce sera la dernière fois que je m'évade pour la capitale.

A PARIS, je suis recruté par les résistants et fais la connaissance du Colonel FABIEN. Très rapidement, je pars avec le chef vers la Savoie afin de renforcer les maquis de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE et de MODANE, et ce, pendant une année.

Huit jours avant le débarquement en Normandie, tout notre groupe remonte sur PARIS, en civil sans armes, mais avec des papiers.

Nous nous réorganisons, recevons des armes et participons activement à la libération de PARIS. Si on a "flingué" beaucoup d'Allemands, beaucoup de mes copains sont aussi tombés. PARIS était libéré ; tous les hommes du colonel FABIEN deviennent le 1^{er} Régiment de PARIS F.F.I.

Tantôt devant, tantôt à l'arrière des Américains, nous fonçons vers l'Est. Notre avance est stoppée avant METZ ; nous remontons vers THIONVILLE et LONGWY. Notre base pendant quelques jours sera AUDUN-LE-ROMAN. A la chute de METZ, nous sommes intégrés à la 2^e D.B. – 1^{er} Bataillon - 2^e Section – sur les ordres du commandant VAILLANT et du capitaine VALENTIN.

Nous délivrons l'Alsace, passons le Rhin un peu en-dessous de STRASBOURG. C'est peu avant que j'ai appris la mort du colonel à HABSTEIN. Nous remontons l'Allemagne en prenant MANHEIM puis STUTTGART. Nous n'irons pas plus loin, du moins notre bataillon.

Nous restons ainsi plusieurs mois à "nettoyer" l'Allemagne puis en tant que force d'occupation. Je suis affecté en début 1946 à la garde des frontières à THIONVILLE, où je suis libéré en avril 1946 ».

Original du sermon du Père SCHMERBER du 27 octobre 1944



Le 27 octobre 1944

Excellence !

Bois-Chenu, Domremy-la-Pucelle
(VOSGES)

*

Téléphone COUSSEY 2
Poste DOMREMY
Gare COUSSEY
Chèques Postaux NANCY 396.84
(Joseph DANION)

Au cours des 4 années de votre exil, vous l'avez
bien souvent en rêve, ce jour béni où vous
chanteriez en terre lorraine, dans votre Diocèse
de Metz, au milieu de vos enfants et avec
le Magnificat d'action de grâces, le Magnificat
de reconnaissance à Notre Dame.

1. Elle vient de donner aujourd'hui, l'heure tant attendue de la réalisation
de ce rêve si longuement caressé.
- La Vierge qui vous avait pré avec tant de ferveur, la Vierge en laquelle
vous avez une inébranlable confiance vous a préservé. Elle vous
a préservé durant peu mois, le mois du Rosaire.
- Vous l'avez quitté à Metz, ND de Metz, au lendemain du 15 août
1940, sacrifié à votre Diocèse et à votre affection par la force brutale
 - Vous avez été accueilli par elle à Fourniers, ND de Fourniers,
et elle vous a donné asile à l'ombre de son sanctuaire.
 - Elle vous a préservé avec ses fils exilés
comme vous, à Lourdes, au Puy, à travers toute la France,
ND de Lourdes, ND du Puy, ND de France.
 - Elle vous préservé maintenant dans la partie libérée de votre
Diocèse en attendant de vous recevoir dans ses bras à
Metz libéré.
- Je n'oserais pas, Excellence, la prier de souffrances qu'a causées
à votre cœur de père et d'évêque la réparation brutale

d'avec votre Diocèse, d'avec vos enfants.

Je n'espérerai pas la fin qui fût la vôtre si la sue de la misère et des privations sans nombre des 2000 Lorrains qui furent dans de l'hyène.

Je n'espérerai pas votre anxiété, votre Angoisse même, pour ceux qui étaient près, vous connaissiez les tracasseries auxquelles ils étaient soumis. Vous connaissiez le danger que courait la foi de leurs enfants.

Aujourd'hui, Excellence il est fait et nous sommes heureux de chanter avec vous le Magnificat du retour.

Nous remercions la Vierge de nous avoir ramené nos Evêques.

Nous sommes fiers d'être les premiers à vous recevoir le jour marquera dans les Annales d'Annely, à l'égal du 10 septembre.

a) Ah! le 10 septembre, cette libération tant attendue, le jour même où avec nos frères expulsés, vous chantiez à Fourniville, aux pieds de la Vierge un Magnificat d'action de grâces pour la libération de la France, un Magnificat aussi de supplication pour que la Reine de France veuille à bien la libération totale de la patrie, la libération de votre Diocèse. Elle vous a entendus, la Vierge, elle vous a vus du haut du ciel et, vous ne le savez pas alors, elle a libéré ce jour là Annely, la 1^{re} paroisse de votre Diocèse redevenue française. Nous le devons, l'en suis sûr, Monseigneur, à votre prière.

b) Et nous sommes si heureux aujourd'hui d'être à nouveau les premiers à vous dire votre amour et votre fidélité.

Je ne fermais, bien que je ne sois nullement qualifié pour le faire, de vous offrir, Excellence, au nom de tout le clergé de votre Diocèse, au nom de la Lorraine libérée, au nom aussi de tous ceux qui souffrent encore sous l'oppression allemande, qui pleurent mais qui espèrent, des bonnes de leur pensée dans votre Diocèse.

Notre présence parmi vous, Excellence, est un puissant réconfort et une joie profonde. Notre Evêque et le ! Notre Père se trouve au milieu de vous !

- Un réconfort, car vous nous tracez une ligne de conduite sûre pour la réorganisation de tant d'œuvres lamentablement supprimées. Cette ligne de conduite nous la suivrons avec enthousiasme !

Nous entendrons vos paroles de paix et de réconciliation, nous fixons nôtre ces consignes si sages exprimées dans votre lettre pastorale du début de ce mois. Ces paroles qui nous rappellent l'Evangile du pardon, le ~~Parabole~~ du Pater : Pardonnez-moi..., les mots de pardon du 1^{er} Mourant sur la croix : Père... Et aussi la parole magnifique que vous avez dite vous-même, il y a plus de deux ans, si l'officier allemand qui vous a arraché à votre Diocèse, ~~et qui~~ vous a déposé à la ligne de démarcation : Monsieur, que Dieu vous pardonne ce que vous avez fait !

- Un réconfort, mais aussi une joie : joie d'avoir notre Père fis de vous, de n'être plus orphelins,

Et nous précisons avec vous, Excellence, pour que cette joie soit bientôt celle de la notre Diocèse :

- que la Vierge vous ramène à Mutzig : Sté Vierge. appuyez plus fort.
- qu'elle ramène nos orphelins, nos internés.
- qu'elle nous aide à relever les petits amoncelés
- qu'elle console ceux qui pleurent, que qui pleurent la perte d'êtres chers qui n'aura pas connu la joie de la libération, ceux surtout qui pleurent la perte d'être chers qui a donné sa vie pour cette libération.

N'est elle pas le secours des chrétiens, la consolation des Affligés, la cause de notre joie ?

A la Vierge notre Espérance, nous disons notre merci, merci de nous avoir accueilli, merci de nous avoir ramené, - nous lui disons notre confiance en l'avenir, en l'avenir de votre Diocèse, en l'avenir de l'Alsace et de la Lorraine, en l'avenir de la France !

Et nos derniers témoignages

- « A la débacle, les Allemands avaient réquisitionnés les vaches de tout le secteur et tentaient de les emmener vers l'Allemagne.

Ils abandonnèrent un troupeau dans le stade d'AUMETZ qui était plein.

Un troupeau fut conduit par des jeunes gens d'AUMETZ réquisitionnés, jusqu'à POMPIERRE au Luxembourg. Là, ils furent rejoints par les troupes alliées.

Les vaches du stade furent prises en charge par les agriculteurs et les habitants d'AUMETZ et de CRUSNES qui eurent du lait à bon compte pendant quelques jours ».

- « La frontière avec la partie non annexée était très perméable ; nous allions facilement à CRUSNES et à VILLERUPT. Quand j'allais ramasser les champignons, j'allais boire un coup à ERROUVILLE. ».

- « A la libération, nous avons trouvé un soldat Allemand tué près de la casemate située près du château d'eau ; nous l'avons enterré sur place ».

Epilogue

Le 8 mai 1945, la capitulation sans condition du III^e Reich est signée. La guerre a pris fin. Le cauchemar est achevé pour l'humanité ou presque car le Japon n'a toujours pas rendu les armes. Il aura fallu des millions de morts et ceux de l'arme atomique pour que les hommes se sentent un peu libres.

Parmi ces millions de morts, il y a les nôtres, ceux d'AUMETZ, les militaires, les civils mais aussi quelques Allemands et autres prisonniers russes.

Après la destruction humaine, les destructions matérielles sont d'une ampleur sans précédent. Des logements de notre commune ont disparu ; les routes sont redevenues chemins ; le chemin de fer est en mauvais état ; l'électricité et le gaz sont à refaire ; l'eau potable n'arrive plus dans toutes les maisons. Il manque de tout : nourriture, médicaments, meubles et vêtements, mais aussi argent.

Et il manque aussi la démocratie, car tout est provisoire.

Heureusement, le peuple de France vote très rapidement le 21 octobre 1945 l'Assemblée constituante de la 4^e République. La France a désormais une Assemblée qui peut décider au nom du peuple français. L'Administration Communale, elle aussi provisoire, va se donner un Conseil municipal les 23 et 30 septembre qui à son tour, prendra son destin en main.

Désormais, l'heure est au travail, à la reconstruction, à la production. Très vite, il va falloir sortir du marasme, du provisoire, de la misère – seules conditions – qui permettront le pardon, mais pas l'oubli !

Election du conseil municipal

221

Conseil Municipal

Elections des 23 et 30 Septembre 1945.

Noms et prénoms	Vois obtenus	Cour de scrutin
Mare Georges	370	1 ^{er} tour
Poussier Etienne	326	1 ^{er} "
Lejeune Paul	325	1 ^{er} "
Oblet Auguste	321	1 ^{er} "
Marasse Lucien	308	1 ^{er} "
Baillasse Ferdinand	301	1 ^{er} "
Nicolas Fernand	259	2 ^e "
Souchot Léon	254	2 ^e "
Peche Achille	252	2 ^e "
Mouraux Paul	247	2 ^e "
Schopp Eugène	236	2 ^e "
Rosa Felixe	236	2 ^e "
Perki Maurice	229	2 ^e "
Laporte Marius	221	2 ^e "
Jantzen Jules	219	2 ^e "
Ridry Edmond	215	2 ^e "

Fumet, le 1^{er} octobre 1945.
Le Maire,
Zouin Z.

Convocation des nouveaux conseillers pour l'installation du Conseil municipal, l'élection du Maire et celle de l'Adjoint, faite le 8 octobre passé le samedi 6 octobre 1945 à 18 heures.

Fumet, le 8 octobre 1945.
Le Maire,
Zouin Z.

Séance du 6 octobre 1945.

L'an mil neuf cent quarante cinq, le six octobre, à 18 heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Annemzy, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 23 et 30 septembre 1945, se sont réunis dans la salle de la Mairie d'Annemzy sur la convocation qui leur a été adressée par M^r le Maire le mardi 2 octobre 1945 conformément aux articles 48 et 97 de la loi du 5 avril 1884.

Étaient présents: Messieurs les conseillers,
Mars George, Bousser Etienne, Lejeune Paul, Oblet Auguste,
Marasse Lucien, Bailloux Ferdinand, Nicolas Fernand, Ganchot
Léon, Peter Achille, Mouraux Paul, Schopp Eugène, Rosa Felice,
Pétri Maurice, Laporte Marius, Jantzen Jules et Bidy Edmond.

La séance est ouverte sous la présidence de M^r Guissard Emile, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections des 23 et 30 septembre 1945 et a déclaré installer Messieurs, Mars George, Bousser Etienne, Lejeune Paul, Oblet Auguste, Marasse Lucien, Bailloux Ferdinand, Nicolas Fernand, Ganchot Léon, Peter Achille, Mouraux Paul, Schopp Eugène, Rosa Felice, Pétri Maurice, Laporte Marius, Jantzen Jules, Bidy Edmond, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M^r Bailloux Ferdinand, doyen des conseillers, prend la présidence. Le conseil a choisi M^r Mouraux Paul comme secrétaire.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins remis dans l'urne	16
Bulletins blancs ou nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	7
Bousser Etienne	10
Laporte Marius	1
Mars George	1
Marasse Lucien	1
M ^r Bousser Etienne ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.	
M ^r Bousser Etienne prend la présidence et l'on procède à l'élection de l'Adjoint.	

nl: 68

Election
du Maire
et adjoint

Nombre de bulletins remis dans l'urne,	16
Bulletin blanc	1
Bailloux Ferdinand	13
Laporte Marius	1
Mand Georges	1
M. Bailloux Ferdinand, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Adjoint.	

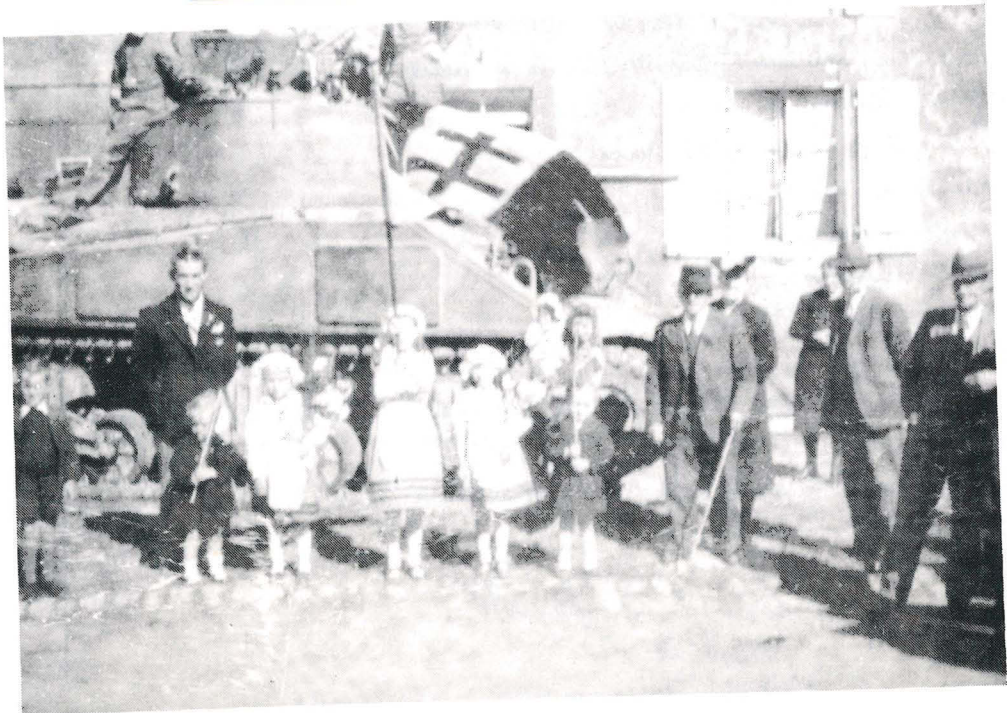
Leclure faite, tous les membres présents ont signé au registre

~~après~~ ~~Robert~~ ~~Catoy~~ ~~Rosso~~ ~~André~~ ~~Lejune~~

~~Canchof~~ ~~Jantzen~~ ~~Wies~~ ~~Martin~~ ~~Bailloux~~

~~Charles~~ ~~fran~~ ~~Petit~~ ~~Jouval~~ ~~Jaume~~ ~~et~~

10 Septembre 1944



Libération d'AUMETZ

Remerciements

Cet ouvrage a été conçu grâce aux témoignages et documents des habitants d'AUMETZ :

Mmes BANASZAK Gertrude	MM. ALESSANDRI Bruno	KUNEJ Joseph
BIENTZ Nicole	BARANZELLI Paul	LEBAN Valentin
BOUSSER Franciane	BRACH Georges	MUGERLI Lucien
ECKEL Marie	CHOLLOT Gérard	PETER Roger
GIOVAGNOLI Suzanne	COLOMBO Jean	PROTCH Pierre
GORISEK Anne	DICOP Auguste	RIEDEL Jean
GRIMMELER Marie	DIF Mansour	ROSSA Jean
MUGERLI Lucie	ENNEN Raymond	L'Abbé
NEDELEC Marie-Christine	GLODT Gilbert	SCHMERBER
PETER Olga	JUNG Léon	SILVESTRI Paul
PISLAR Marie	KILIANSKI Ladislas	STEUER Mathias
RABOTTEAU Jeanine		
SPIELES Yvette		
THIELGES Louise		
WIEMAR Anne-Marie		

M. et Mme BUR Nicolas - M. et Mme CIGALE Louis - M. et Mme DE CIAN Hugo
M. et Mme THOMAS Marcel - M. et Mme TOLMAJNER Jean

Mais également grâce à la bibliothèque suivante :

- *Le Canton du fer* d'Eugène GASPARD
- *On a livré la Ligne Maginot* de Roger BRUGE
- *Mgr HEINTZ, Evêque de METZ* de Antoine SUTTER
- *La Ligne Maginot* de Jean-Yves MARY
- *La Revue des Déportés*
- *Le Registre du Conseil de Fabrique* traduit et mis à disposition par l'Abbé SAUDER
- *La Moselle annexée par HITLER* de Bernard et Gérard LE MAREC
- *Le Registre du Conseil municipal d'AUMETZ*
- *Ceux que rien ne fait oublier* d'Eugène GASPARD
- *Histoire de France contemporaine du Club du Livre Diderot*
- *Nazification de la Lorraine* de Dieter WOLFANGES
- *L'impossible oubli* - FNDIRP
- *La Résistance* d'Alain GUERIN
- *La Guerre 39/45* de Bernard ISELIN

Les reproductions photographiques ont été réalisées par
M. DELLA GIUSTINA Albert de CRUSNES

Ont collaboré à cet ouvrage

Mme	RENNIE Madeleine	MM.	NERI Eric
			PISLAR Antoine
Melles	KSZAK Francine		POLESE Lambert
	KSZAK Martine		PROTCH Guy
MM.	CHARY Paul		SACCHET Claude
	DALFOVO Bruno		SALVETTI Alain
	LAURENT Maurice		STEUER Auguste
			ZELLER Daniel

Table des matières

	pages
Préface	3
Le conflit mondial et ses origines	5
La Ligne Maginot	7
Préparation à la guerre et à l'évacuation	13
Les délibérations du Conseil municipal pendant la Drôle de guerre	17
Le deuxième départ	22
Le P.O. d'AUMETZ et son commandant	25
L'administration	33
La destruction	35
Le commerce	41
Le rationnement	43
La mine	45
La forge NIEHAUS	47
Le quadrillage politique et les organisations de collaboration	49
Les victimes et disparus	53
Les anciens combattants et prisonniers de guerre	61
La tragédie des "Malgré-Nous"	62
La déportation	63
Les officiants du culte catholique	67
Et vint la libération	73
Nomination du maire provisoire de la commune	76
Les lendemains	78
Les flux de population	80
Les témoignages	83
Epilogue	97
Election du Conseil municipal	98
Remerciements	101